

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française,
Paris — 19-21, rue Cassette. Téléph. 732.84.

SOMMAIRE

72 ^e Liste des souscripteurs.....	213
Le Comité : Le déjeuner de l'Asie française. — Conférence de M. Robert Jourdain sur les Etats Fédérés Malais.....	214
Les Violations de la frontière du Tonkin.....	225
La Rétrocession des provinces cambodgiennes, par L. L.....	227
Notes sur l'Afghanistan, par H. MARCHAND.....	233
Variétés. — Les études indo-chinoises : leçon d'ou- verture du cours d'histoire et de philosophie indo- chinoises faite par M. L. FINOT au Collège de France. le 16 mai 1908.....	240
Asie Française : Les troubles en Annam. — Le commerce de l'Indo-Chine, de 1897 à 1906. — L'en- seignement mutuel au Tonkin.....	247
Chine : La question de l'opium. — Un conseiller anglais du gouvernement chinois. — Un commis- saire chinois en Angleterre. — Les Chinois et la concession internationale de Changhaï. — L'atti- tude du Japon envers la Chine. — La concurrence japonaise. — Le chemin de fer de la Mandchourie du Sud. — Cadets chinois au Prytanée militaire de la Flèche.....	250
Japon : Les Japonais en Corée. — La dette du Japon.	252
Asie Russe : Le chemin de fer transsibérien. — Les forêts de la province de Tobolsk.....	253
Turquie : La situation dans la vallée du Tigre. — Le chemin de fer de Bagdad.....	254
Perse : Les empiètements à la frontière turco-per- sane. — L'incident de la frontière russo-persane. — La situation intérieure.....	256
Asie Anglaise : L'industrie du coton dans l'Inde en 1907.....	258
Nominations officielles.....	259
Bibliographie.....	260

CARTES

Carte des Etats Fédérés Malais.....	217
-------------------------------------	-----

72^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS⁽¹⁾

MM.

* Fernand Berteaux, vice-consul de France	15 »
Du Reau, capit. d'infanterie	15 »
Lieutenant Loche, de l'infant. colon.	12 »
Frère Kostka, au Caire	12 »
* Getten, à Paris.	25 »
Command. Querette, de l'inf. colon.	12 »
* Jacques Trouard-Riolle, à Paris. . .	20 »
G. Varenne, à Lyon.	25 »
Toussaint, magistrat colonial.	25 »
Chambre de commerce de Lyon	300 »
C ^{ie} de l'Afrique Occidentale, à Paris.	25 »
C ^{ie} de l'Afrique Occid., à Marseille.	25 »
Pierre Levé, imprimeur.	25 »
C. Hardouin, consul de France.	50 »
Ratard, consul général.	50 »
Rouet, consul de France.	24 »
Ottavi, consul de France	25 »
Biblioth. des offic. du 2 ^e colonial. . .	12 »
G. Dubail, ministre plénipotentiaire.	25 »
A. de Panafieu, conseill. d'ambass.	25 »
Comte d'Ormesson, ambassadeur. . .	12 »
* Robert Jourdain, ingén. des A. M.	25 »
Théodore Denis, député.	12 »

A reporter. 796 »

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux sous-
cripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne pu-
bliera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement
de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs,
adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs
noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de
leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la
fin de la liste.

<i>Report.</i>	796	»
Ristelhueber, à Paris.	25	»
G. Calmann-Lévy, à Paris.	50	»
Biblioth. des offic. du 1 ^{er} annamites.	42	»
Cercle franç. de Than-hoa (compl.).	8	»
Charles Michel, à Paris.	25	»
J. Trystram, sénateur.	42	»
Meillier, admin. en Indo-Chine. . . .	45	»
Cercle de garnison de Saint-Quentin.	20	»
Biblioth. de Tchang-sin-tien.	42	»
Guillemot, à Paris.	42	»
* Le chef de poste du Gourara	45	»
Général de Beylié.	25	»
Prince Roland Bonaparte.	100	»
* Command. Moll, de l'inf. colon. . . .	20	»
* D ^r Schneider, méd. prin. de 1 ^{re} cl.	25	»
Heurteau, ing. au corps des mines.	25	»
Paul Samary, gouv. des colonies. . . .	25	»
* Ronssin, consul général.	45	»
* Lieut. Brunot, de l'infant. colon.	45	»
Bouzat, administr. en Indo-Chine. . .	42	»
* Service des contrôles de Tunisie..	20	»
Fouques-Duparc, secrét. d'ambass.	25	»
* G. Kahn consul de France.	20	»
L. Finot, à Paris.	25	»
Ch. Halais, résident honoraire.	42	»
G. Lesueur, ancien sénateur.	25	»
Maurice Ordinaire, ancien député.	20	»
Lieut.-colonel J. Vallière.	30	»
A. de Bonviller, publiciste.	42	»
Biblioth. des offic. de Lyon.	42	»
Souscriptions diverses.	452	»
Total.	4.617	»

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

LE COMITÉ

LE DÉJEUNER DE L'ASIE FRANÇAISE

Le Comité de l'Asie Française a donné le mercredi 24 juin, dans les salons du café Cardinal, un déjeuner en l'honneur de M. Beau, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ministre de France à Bruxelles, de M. Claudius Madrolle de retour de sa mission dans l'île de Haïnan, et de M. Robert de Caix, à la veille de son départ pour l'Extrême-Orient.

Le déjeuner était présidé par M. Émile Senart, président du Comité, assisté de MM. Eug. Etienne et Guillain, vice-présidents. A la table d'honneur avaient pris place : M. Pichon, ministre des Affaires étrangères et M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, MM. Beau, Claudius Madrolle et Robert de Caix, M. Ribot, de l'Académie française, MM. les ambassadeurs de Reversaux, Harmand et René Millet et M^{me} Isabelle Massieu.

Assistaient encore au déjeuner : MM. le capitaine Angineur, J. Bacot, marquis de Barthélemy, colonel Bernard, Ph. Berthelot, E. de Billy, Boissonnas, P. Campain, Caracalla, H. de Castries, André Chau-meix, Ed. Chavannes, Ed. Clavery, V. Collin, Combarieu, Henri Cordier, général Coronnat, H. de Courcel, Stanislas de Castellane, Defrance, Dubois, Dubail, Expert-Bezançon, Fillion, Finot, Fliche, L. Fontaine, R. Fontaine, Foucher, de Frondeville, Froidevaux, J.-H. Franklin, général des Garets, Gimon, Gotteron, J. Gout, Ch. Halais, Hardouin, Reginald Kann, Lagarde, général Lasserre, Pierre Lefèvre-Pontalis, Pierre Leroy-Beaulieu, Pierre Levé, de Lucy-Fossarieu, Malibran y Santibanez, Messimy, Mévil, Charles Michel, M. Muret, commandant Moll, colonel Monlezun, Etienne de Nalèche, L. Naudeau, E. Payen, E. Piat, Ch. Prêtre, de Peyerimhoff, Ratard, J. de Sabran-Pontevès, Saint-Martin, Simon, Marcel Sauvé, Soulange-Bodin, Maurice Spronck, Sénéchal, Samary, Auguste Terrier, Henri Turot, Roger Trousselle, Trouillet.

S'étaient excusés : MM. Étienne Aymonier, le lieutenant Barthélemy, Bersez, le général de Beylié, de Caqueray, Contenson, Doumer, J. de Gontaut-Biron, Géo Gérard, de Guichen, Paul Labbé, commandant de Lacoste, Charles Lallemand, capitaine de La Garde, général A. Lebon, Max Leclerc, colonel Levé, Raphaël-Georges Lévy, Marquis, Xavier Reille, Ristelhueber, Roulleaux-Dugage, général Silvestre, André Tardieu, général Toutée, L. Villars, de Vauréal.

Au dessert, M. Emile Senart, président du Comité, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Au moment de partir pour l'Indo-Chine, M. Beau avait bien voulu accepter notre hospitalité et nous fournir l'occasion très désirée de lui adresser les vœux du Comité de l'Asie française. Il savait retrouver parmi nous des esprits très préoccupés et des cœurs très épris de nos intérêts, de notre rôle et de nos devoirs en Extrême-Orient. Au moment où il vient d'achever brillamment sa haute mission, nous ne devons pas manquer de saluer son heureux retour.

Cette réunion, dans sa simplicité, emprunte pour nous

à la présence de M. le ministre des Affaires étrangères et de M. le ministre des Colonies, qui nous ont fait le grand honneur d'accueillir notre invitation, une importance et une solennité particulières. Je tiens d'autant plus à les en remercier que, s'ils ont voulu avant tout rehausser un hommage rendu à notre hôte éminent, ils me permettront sans doute de penser qu'ils ont eu aussi l'intention d'accorder à notre œuvre, à nos initiatives, une marque de sympathie qui nous est très précieuse.

Des événements considérables ont, dans ces dernières années, profondément transformé la situation en Extrême-Orient; ils ont provoqué un ébranlement qui, de proche en proche, s'est communiqué à tout le continent asiatique. Au lendemain du jour où l'impulsion vigoureuse, la direction puissante d'un gouverneur éminent, après avoir assis sur des bases nouvelles l'administration de nos possessions d'Indo-Chine, en avaient réglé l'établissement financier et stimulé l'essor économique, ces événements semblaient de nature à entraver le développement normal d'une situation devenue favorable; ils évoquaient à coup sûr, ils amenaient au premier plan des questions infiniment délicates et complexes. Je n'entends sortir ni de mon rôle modeste ni de la réserve que comporte la circonstance qui nous rassemble; il me sera permis du moins de rappeler, parmi les initiatives les plus remarquables prises récemment en Indo-Chine, les efforts qui ont tendu, d'une part, à réorganiser l'enseignement des indigènes, d'autre part à leur assurer une part plus large et plus directe dans l'administration du pays.

Mettre sur place à la portée de la population native les connaissances, les méthodes, les progrès pratiques dont s'enorgueillit l'Occident, en évitant le danger, si manifeste ailleurs, d'éveiller des prétentions brouillonnes, de déchaîner des présomptions périlleuses, de rompre, sans le remplacer, le frein régulateur des idées et des croyances traditionnelles; puis mûrir cette population à la sagesse politique par une collaboration progressive et adroitement mesurée, en poursuivant les intérêts tangibles et les résultats efficaces plutôt que les visées théoriques et l'imitation naïvement servile des formules occidentales: deux tâches connexes, graves et ardues! On ne saurait méconnaître les difficultés qu'elles présentent ni la circonspection qu'elles exigent. Et cependant, si l'on prétend, comme il le faut, maintenir le pays sous notre suprématie morale, si l'on entend y enraciner notre pouvoir en nous attachant la population par nos bienfaits et par une utile collaboration économique, il paraîtra sans doute plus impossible encore de ne pas les entreprendre que malaisé de les mener à bien.

Nous ne sommes pas suspects ici d'oublier jamais que le succès final, si désirable pour tous, est étroitement lié au maintien attentif de notre prestige et de notre puissance d'action. Ce sera un titre considérable pour l'administration qui prend fin, d'avoir osé aborder des problèmes dont l'inévitable développement va, vous le savez, être remis en mains sûres et expertes et confié à un homme éprouvé auquel nous regrettons vivement que des scrupules de convenances officielles nous privent d'exprimer dès aujourd'hui publiquement nos espérances et nos souhaits.

Nous ne saurions, d'autre part, passer sous silence la grande satisfaction, méritée par tant d'efforts combinés et persévérants, qui est échue à M. Beau, de reconstituer sous le protectorat de la France, l'intégrité du territoire cambodgien, et de rendre à nos possessions indo-chinoises ce joyau d'Angkor, le noble trésor de ces ruines illustres, mystérieuses et grandioses. Evidemment c'est un honneur qui comporte des devoirs coûteux. Mais, puisque j'ai la bonne fortune d'être entouré de membres si autorisés du gouvernement, il me sera permis d'exprimer l'espoir que la tâche de protection et de conservation qui nous incombe continuera, dans la métropole et dans

la colonie, à trouver chez les pouvoirs publics la sympathie active dont ils ont commencé à donner des gages. Les moins idéalistes ne peuvent perdre de vue que, en rendant ces merveilles accessibles, en les mettant en pleine valeur, on attirera un courant de curieux qui, dès maintenant, ne demande qu'à se dessiner et qui ne servira pas moins les intérêts matériels que les intérêts moraux de la colonie. N'est-il pas touchant de constater comment, au premier appel qui lui a été adressé, le patriotisme cambodgien a répondu par des libéralités qui se sont rapidement chiffrées en milliers de piastres?

Votre concours à tous, Messieurs, si empressé et si aimable, manifeste la bienveillance persévérante avec laquelle vous voulez bien envisager nos efforts. Il m'est profondément agréable de vous en exprimer notre gratitude et d'associer dans notre souvenir beaucoup de nos amis fidèles que des circonstances imprévues ont, au dernier moment, retenus loin de nous et parmi lesquels je veux au moins citer les noms de MM. Doumer et de Moustier, des généraux Silvestre, A. Lebon, de Beylié et Toutée, du colonel Levé, de MM. Xavier Reille, Géo Gerald, Pierre de Vauréal, René Pinon et de notre dévoué secrétaire, M. de Labry.

C'est un honneur que ressentent vivement les collaborateurs dévoués de notre tâche de recevoir de vous la bienvenue du retour ou les vœux du départ.

Je vous demande, Messieurs, la permission de vous unir aux félicitations que je dois à M. Madrolle pour sa récente exploration géographique, ethnographique et économique de Haïnan, comme aux souhaits très cordiaux dont nous accompagnerons M. Robert de Caix au cours de ce nouveau voyage en Extrême-Orient, où il a mission non seulement d'étudier avec plus de détails certaines régions qu'il a déjà visitées, mais tout particulièrement, en nous assurant des informations de plus en plus minutieuses et suivies, d'établir de plus en plus solidement l'utilité et l'autorité de notre Bulletin, qui doit tant à sa consciencieuse compétence.

De ceux qui sont actuellement en chemin, M. Pelliot et ses compagnons sont sortis du Turkestan et redescendent les routes du retour. Nous avons appris par une dépêche récente que la mission d'Ollone a traversé de sérieuses épreuves; ses vaillants collaborateurs, MM. Lepage et de Boyve, ont été blessés; les nouvelles cependant paraissent favorables et nous avons lieu de nous rassurer sur leur état.

De vieille date, nous savons que, dans notre brave pays de France, les dévouements entreprenants et hardis ne font jamais défaut. Que ne pourrions-nous nous flatter d'accomplir, si nos ressources matérielles étaient à la hauteur de la bonne volonté! C'est surtout pour les consolider et les étendre que nous sommes obligés de faire appel à tous nos amis: nous le faisons sans embarras, ayant conscience de n'obéir qu'à un mobile unique, au désir passionné de servir utilement le pays; nous le faisons avec confiance, en nous sentant entourés de sympathies si encourageantes et si flatteuses.

Je lève mon verre, Messieurs, aux hôtes considérables que nous sommes heureux de voir honorer notre table, aux voyageurs instruits et courageux qui portent si dignement nos couleurs.

Se levant alors, M. Pichon, dans une improvisation qui a été très applaudie, a déclaré s'associer de tout cœur, comme chef et comme ami, aux éloges si mérités adressés par M. Emile Senart à M. Beau, qui a su faire en Indo-Chine œuvre si utile pour la colonie et pour la France. Au moment où le gouverneur général se voit, par la confiance du gouvernement de la République, appelé à un nouveau poste d'honneur, le mi-

nistre est heureux de saluer l'homme de cœur et de dévouement, le bon serviteur et le bon citoyen qu'est M. Beau.

M. Pichon a demandé ensuite à M. le ministre des Colonies, qui lui a répondu par un signe d'assentiment, de vouloir bien l'autoriser à joindre, en cette fête, au nom de M. Beau le nom de son distingué successeur M. Klobukowski qu'un délicat sentiment de réserve tient aujourd'hui à l'écart, au sincère regret de ses amis. Le ministre a dit toute l'estime qu'il a du caractère de M. Klobukowski qui saura continuer dignement, pour le plus grand avantage de la France, l'œuvre de M. Beau et de ses prédécesseurs.

Enfin, se tournant vers notre président, le ministre des Affaires étrangères a dit combien il était personnellement heureux d'être aujourd'hui son invité et de se trouver ainsi l'hôte du Comité de l'Asie Française, dont il a pu, tant de fois, apprécier l'action continue et désintéressée de dévouement à la France, à la plus grande France. Il a rappelé que toujours, dans les moments difficiles, le gouvernement de la République a trouvé pour l'encourager et pour le soutenir l'appui que le Comité lui offrait sans marchander, et que souvent même, en des circonstances très délicates qu'il n'a pas besoin de préciser autrement dans une réunion aussi instruite des choses d'Orient et d'Extrême-Orient, l'initiative et la volonté persévérante du Comité de l'Asie Française avaient décidé pour la meilleure part de la victoire de notre pays.

M. Pichon a terminé en levant son verre à M. Beau, au Comité de l'Asie Française et à ses dévoués missionnaires M. Cl. Madrolle et M. Robert de Caix.

M. Beau a répondu au président du Comité et au ministre des Affaires étrangères. Il a parlé du caractère complexe et difficile de la tâche que le gouvernement de la République lui a confiée en Indo-Chine où nous avons une œuvre si intéressante d'éducation à accomplir. Il a terminé en disant que le Comité de l'Asie Française et en particulier son Bulletin avaient été pour lui des collaborateurs précieux en s'efforçant de répandre des idées exactes sur la situation et les besoins de nos possessions d'Extrême-Orient.

Le ministre des Colonies a pris ensuite la parole. M. Milliès-Lacroix, à son tour, a remercié M. Beau de l'œuvre qu'il a accomplie en Indo-Chine. Puis il a rendu également hommage au concours que notre administration des Colonies trouve dans le Comité de l'Asie Française.

Enfin M. de Nalèche, directeur du *Journal des Débats*, se levant, a prononcé les paroles suivantes :

Je croirais aujourd'hui manquer à mon devoir si je ne venais, au nom du *Journal des Débats*, dire à mon cher ami de Caix un cordial au revoir.

Une collaboration de quinze années me permet de dire hautement ici que Robert de Caix est un de ceux qui honorent la profession de journaliste. Son brillant talent, son grand savoir n'ont jamais servi qu'un seul maître : le bien du pays. Jamais la moindre pensée personnelle n'est venu seulement effleurer sa doctrine.

Si nous consentons à nous priver pendant de longs mois du charme de sa présence et de son esprit, de sa précieuse collaboration quotidienne, c'est que nous comprenons l'importance de sa mission pour tous. Il en rapportera des idées justes et élevées, une puissante documentation. Je n'hésite pas à dire que partout où Robert

de Caix ira, ce sera la France instruite, sage et désintéressée qui pénétrera avec lui.

Messieurs, je lève mon verre à M. Robert de Caix, le si distingué missionnaire de l'Asie Française.

LES ÉTATS FÉDÉRÉS MALAIS

M. Robert Jourdain, ingénieur des arts et manufactures, a fait, le 20 mai, sous la présidence de M. Emile Senart et devant un grand nombre de nos adhérents de Paris réunis au siège du Comité, la conférence suivante sur les Etats Fédérés Malais :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Parmi les nombreux pays du continent asiatique, les Etats Fédérés Malais, dans la presqu'île de Malacca, méritent d'occuper l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions coloniales. Ces Etats comptent parmi les plus jeunes adhérents à l'empire britannique, et cependant s'y signalent d'une façon toute particulière ; leur existence politique n'a pas encore vu un quart de siècle, et leur développement économique est déjà très avancé. La richesse de son sol en minerais d'étain et les qualités du sous-sol et du climat pour la culture du cocotier et tout récemment du caoutchouc, ont permis, aux bons colonisateurs que sont les Anglais, de tirer des profits fort sérieux d'un pays ignoré jusqu'à ces dernières années.

En ce qui me concerne, je dois avouer, à ma honte peut-être, Messieurs, que deux mois avant mon premier départ pour les Indes, c'est-à-dire au commencement de l'année 1903, j'ignorais même les noms des Etats de Selangor, Perak, Pahang et Negri-Sembilan, et je les ignorerais probablement encore si les hasards de la carrière d'ingénieur ne m'y avaient pas envoyé à deux reprises différentes et fait séjourner pendant deux ans et demi.

Pour vous, Messieurs, qui avez souvent les regards portés vers l'Asie et qui vous préoccupez des moyens d'y travailler utilement à l'extension de l'influence française, j'ose espérer que vous vous intéresserez à quelques détails pris sur le vif, dans ces pays développés suivant les méthodes de colonisation britannique.

Je crois que les Etats Fédérés Malais ne vous ont pas encore été présentés au cours de vos conférences, et je regrette d'autant plus de ne pas posséder le talent de vos orateurs habituels ; vous voudrez bien, Messieurs, accorder toute votre indulgence au conférencier d'occasion que vous avez aujourd'hui.

* * *

Les Etats Fédérés Malais (Federated Malay States est leur nom officiel) occupent la portion centrale de la presqu'île de Malacca ou péninsule malaise. Comprise entre le golfe du Bengale et le golfe du Siam, cette presqu'île est la sentinelle la plus avancée de l'Asie tout entière vers le Sud, et son extrême pointe méridionale, formée par l'île de Singapore, à 1° 1/2 environ au-dessus de l'équateur, est le nœud qui rattache à l'Asie les innombrables îles océaniques.

La péninsule malaise ne semble pas avoir été rattachée de tout temps au continent asiatique ; l'isthme actuel de Kraï, situé à l'extrémité Nord de la carte que vous avez entre les mains, doit avoir été formé à une époque géologique relativement récente ; en effet, la chaîne des montagnes imposantes, qui partage du Nord au Sud la presqu'île en son milieu, s'arrête bien au Sud de l'isthme de Kraï en y descendant par des contreforts étagés semblables à ceux qui terminent la même chaîne, au Sud de la presqu'île, dans le pays de Johore.

Les montagnes de la péninsule ont des sommets éva-



lués jusqu'à 1.500 mètres; beaucoup d'entre eux n'ont jamais été atteints, car ces régions montagneuses sont encore couvertes par d'immenses forêts; c'est la « jungle » impénétrable et mystérieuse des régions équatoriales dans toute sa grandeur.

Le détroit de Malacca, compris entre la grande île de Sumatra et la presqu'île malaise, fut, dès longtemps, reconnu par les navigateurs comme une route plus sûre vers la Chine que le chemin difficile à travers les îles de la

Sonde et les rochers de la Polynésie. Le port de Malacca, situé à mi-chemin du détroit, vécut une existence florissante depuis le XIV^e siècle jusqu'au siècle dernier. Fondé par les Portugais qui l'occupèrent jusqu'au commencement du XVII^e siècle, Malacca fut aux mains des Hollandais depuis 1642 jusqu'en 1824; à cette époque il devint anglais et perdit dès lors, entre les mains de cette nation pratique avant tout, son importance économique et maritime au profit de Penang et surtout de Singapore, dont les situa-

tions géographiques et stratégiques sont infiniment supérieures.

Confortablement installés en trois points importants de la péninsule, savoir : dans l'île de Penang au Nord, dans l'île de Singapore au Sud et dans le port de Malacca au centre, les Anglais eurent tôt fait de reconnaître les richesses de l'intérieur du pays et de voir quel parti tirer de l'extrême division politique du territoire à l'époque.

La presqu'île de Malacca tout entière avait été, depuis longtemps, le théâtre des exploits des pirates malais venus du Sud ; les Siamois venus du Nord y travaillaient l'étain depuis des siècles, et les Chinois, venus de plus loin que tous les autres, avaient déjà été attirés dans le pays par les mines et le négoce avec les mineurs. Quant aux indigènes, occupants originaires de la presqu'île, Semans, Sakayes et Jakuns, êtres timides et restés primitifs, ils avaient fui devant les divers intrus pour se réfugier dans les profondeurs des forêts, désormais devenues leur refuge.

En fait, vers le milieu du siècle dernier, toute la partie Sud de la presqu'île de Malacca, en dessous du 6° degré, était occupée par un grand nombre de tribus malaises que leurs divers sultans respectifs s'efforçaient à grand-peine de gouverner ; querelles de sultans, querelles de tribus entre elles, querelles de Malais avec les Chinois et Siamois étaient incessantes, et brochant sur le tout, la piraterie à l'état perpétuel sur les côtes avaient fait du pays un territoire rébarbatif à tout progrès et à toute civilisation.

Après avoir érigé à l'état de colonies sous le nom de Straits Settlements (Etablissements des Détroits) les comptoirs de Singapore, Penang et Malacca, en y adjoignant la province de Wellesley et les Dindings, les Anglais trouvèrent l'occasion de prendre pied dans l'intérieur du pays et installèrent, en 1874, des gouverneurs énergiques appelés Résidents, auprès des sultans de Perak, Selangor et Sungei-Ujong ; ce dernier Etat fut ensuite englobé avec d'autres dans la confédération des Negri-Sembilan. Ces gouverneurs, aidés d'un certain nombre de fonctionnaires européens, avaient pour mission de conseiller le sultan et d'exercer le pouvoir exécutif.

L'autorité suprême dans chaque Etat appartient au Conseil de l'Etat composé du Sultan, du Résident, du Secrétaire du Résident, et de quelques-uns des principaux chefs malais et des plus importants commerçants chinois. Les Résidents sont eux-mêmes sous le contrôle du Résident général et du Haut Commissaire de Singapore.

En 1883, les relations entre les Straits Settlements et les petits Etats malais de la frontière de Malacca furent resserrées par un traité et, en 1889, ces petits Etats formèrent la confédération des Negri-Sembilan, à laquelle vint se joindre l'Etat de Sungei-Ujong en 1895 ; en même temps Negri-Sembilan reçut un Résident, et en juillet 1895, un nouveau traité assimila l'administration du nouvel Etat ainsi formé à celle des autres grands Etats protégés malais.

Le raja de Pahang avait confié, en 1887, au gouvernement britannique le contrôle de ses affaires étrangères et mis, en 1888, son Etat sous la protection de l'Angleterre ; mais les Malais de Pahang résistèrent pendant plusieurs années à leur nouveau gouvernement.

En juillet 1896, le territoire étant complètement pacifié et les Etats réduits au nombre de quatre, l'Angleterre prit sous sa haute et puissante protection les Etats définitivement acquis au pavillon britannique de Perak, Selangor, Pahang et Negri-Sembilan. Un traité fut signé établissant l'administration fédérale de ces Etats sous le contrôle d'un résident général, et les Etats s'engagèrent à fournir des roubles pour le service des colonies voisines, au cas où le gouvernement britannique serait en guerre avec quelque autre nation.

Quelques années plus tard, la fédération des quatre Etats fut encore plus officiellement consacrée, au milieu des

brillantes fêtes de « durbar », auxquelles j'eus le plaisir d'assister, au mois de juillet 1903, dans la capitale fédérale de Kuala-Lumpur.

Je n'essaierai pas de décrire ces fêtes, qui durèrent une semaine entière, mais je veux cependant, Messieurs, vous en donner une idée. Le chemin de fer à peine achevé entre Perak et Selangor avait déversé à Kuala-Lumpur des foules considérables. Pour loger les sultans et leurs suites nombreuses, on avait construit une vraie ville en bois dans les jardins publics si coquets de Kuala-Lumpur ; le commun des indigènes s'entassa comme il put dans la ville malaise et chinoise, ou mieux encore logea à la belle étoile. Sir Frank Swettenham, alors gouverneur de Singapore et haut commissaire du gouvernement britannique dans cette partie du monde, l'homme de qui on peut bien dire qu'il a fait les Etats Malais, représenta l'empereur des Indes au durbar et tint à ce que les choses fussent bien faites. Après les cérémonies officielles, agrémentées d'interminables discours en langue malaise, ce fut un feu roulant de réceptions, banquets, bals, concerts et représentations variées, bien à même de frapper sérieusement l'imagination des sultans et chefs malais et de leur faire ressentir une joie inoubliable de leur admission à l'empire britannique. En dehors des fêtes officielles, les Chinois des Etats malais s'amuserent bien davantage, grâce à la splendeur des réjouissances populaires et des repas pantagruéliques dont ils ont la spécialité. Bref, tout le monde s'en fut éreinté, mais content et satisfait de cet enterrement à grand orchestre de l'autorité des sultans malais.

*
*
*

Pour ouvrir ce pays assez impénétrable de la Malaisie, les Anglais se sont attachés tout d'abord à l'établissement de ports suffisants, tous situés à l'embouchure de fleuves ou rivières. Vous voyez, dans l'Etat de Perak, Port-Weld et Telok-Anson ; Port-Swettenham dans l'Etat de Selangor, et Port-Dickson dans l'Etat de Negri-Sembilan ; le simple aspect de la carte montre comment ces ports partagent la côte assez régulièrement entre les deux grands ports têtes de lignes de Penang et de Singapore.

Le choix des capitales administratives de chacun des Etats fut plutôt guidé par des considérations de convenance climatique ou minières, sans tenir compte des résidences antérieures des sultans ; il semble même qu'on ait évité de faire de ces résidences les capitales des Etats.

Dans l'Etat de Perak, qui fut le premier ouvert aux Européens, la capitale de Taiping fut établie au centre du plus riche district minier de l'époque et à une distance relativement faible de Port-Weld, auquel elle fut reliée bientôt par une voie ferrée.

On dit dans le pays de Selangor que Kuala-Lumpur doit son développement extraordinairement rapide et son élévation à la dignité de capitale de l'Etat de Selangor tout d'abord et encore mieux de capitale fédérale, au goût de Sir Frank Swettenham pour la belle nature ; la vallée de la Sungei-klang forme à Kuala-Lumpur un cirque très riant, au confluent de trois rivières, entouré de tous côtés de collines étagées et bien séparées les unes des autres, qui toutes dominant la ville indigène. On peut presque dire que chaque Européen possède sa propre colline ; on peut dire en tout cas que tous les Européens de Kuala-Lumpur habitent à 20, 30 ou 50 mètres au-dessus de la ville indigène et ce fait constitue, en même temps qu'un grand avantage au point de vue de l'hygiène, une supériorité incontestable et incontestée sur l'habitant jaune ou brun de cette capitale. Le séjour de Kuala-Lumpur ne semble du reste pas désagréable aux indigènes, car ce village de quelques huttes, il y a trente ans, compte actuellement près de 80.000 habitants de couleur et environ 500 Européens.

L'Etat le plus au Sud est celui de Negri-Sembilan.

Negri-Sembilan signifie en malais « neuf pays »; en effet, cet Etat fut formé par la réunion des territoires appartenant à neuf sultans. La capitale fut fixée à Seremban, centre minier, et reliée ensuite à Port-Dickson par chemin de fer.

L'Etat de Pahang, situé sur le versant Est de la presqu'île, est le plus jeune des Etats fédérés-malais, tout en étant celui qui possède la plus grande superficie. Les Malais de Pahang ont été les plus longs à se soumettre à l'influence anglaise. Les côtes de cet Etat sur le golfe de Siam sont difficilement accessibles, au moins pendant une grande partie de l'année, à cause des moussons de la mer de Chine, et sont le refuge des derniers pirates malais en tout temps. Le pays n'est pas accessible par l'intérieur de la presqu'île, à cause de la chaîne centrale de montagnes qui forme sa frontière. Ces difficultés naturelles permirent aux Malais de Pahang de rester seuls chez eux jusqu'en 1895 environ. Les Anglais se sont surtout installés dans Pahang en menant à bien, en trois ans, la construction d'une route splendide reliant l'Etat de Selangor à celui de Pahang, entre les deux villes de Kuala-Kubu et de Kuala-Lipis. On peut dire que Pahang a deux capitales : Pekan, à l'embouchure du fleuve Pahang, et Kuala-Lipis sur ce même fleuve, mais à près de 400 kilom. en amont de Pekan.

En dehors des capitales, on ne compte, aux Etats Fédérés Malais, guère d'autres villes importantes que celles formées par les centres miniers; ces villes poussent à mesure que se creusent les mines et comptent quelquefois plus de 10.000 habitants, coulis chinois pour la plupart; il arrive aussi qu'elles disparaissent quand la mine s'épuise, les coulis ayant pris leur bâton et leur maigre bagage pour aller chercher ailleurs du travail et leur riz quotidien.

Les capitales de Negri-Sembilan, Selangor et Perak sont reliées par une route qui part de Malacca et se termine à Pray, dans la province de Wellesley, en face de Georgetown, capitale du Settlement de Penang; cette route forme un ruban de 600 kilomètres entre points extrêmes. J'en ai parcouru moi-même tous les tronçons en automobile, et je puis affirmer qu'elle est aussi bien entretenue que la plupart des plus belles routes de France.

Actuellement, le chemin de fer double la route, sur un parcours presque parallèle à celle-ci, depuis Malacca jusqu'à Penang.

Un ferry-boat transporte les voyageurs et les wagons à marchandises dans le port de Georgetown; c'est déjà un grand port, relié par fer avec les Etats Malais; ce n'était pas assez, et actuellement on construit à travers l'Etat de Johore la continuation de la grande ligne précédente pour relier par fer les Etats Malais avec l'île de Singapore, en traversant le détroit de Johore, soit par un ferry-boat, soit par un pont de 1.500 à 2.000 mètres. Les travaux de cette nouvelle grande ligne sont déjà très avancés, et dans deux ou trois ans le voyageur peu marin ira, sans changer de wagon-lit, de l'île de Singapore jusqu'à celle de Penang, en traversant la presqu'île de Malacca dans toute sa longueur.

Toutes ces lignes de chemin de fer appartiennent à la Confédération et forment une administration fédérale dont la direction générale est à Kuala-Lumpur.

Comme l'Etat de Johore, encore quelque peu indépendant et gouverné par son sultan, n'aurait pas eu le moyen de s'offrir la grande ligne en question, la Fédération des Etats Malais a sorti de ses réserves le capital nécessaire à la construction et à l'exploitation de ce chemin de fer; en compensation, l'Etat de Johore a fourni quelques garanties sur les termes desquelles je ne suis pas très fixé. Comme, d'autre part, le jeune et joyeux sultan de Johore dépense, au cours de ses fréquents voyages en Europe, des revenus bien supérieurs à ceux de son Etat et comme son crédit dans les banques anglaises n'est, dit-on, jamais épuisé, il ne faudra pas s'étonner outre mesure

quand on apprendra que ce digne sultan s'en remet entièrement à l'empire britannique du soin d'administrer son cher pays de Johore. Notons cette méthode de conquête bien britannique; mais passons, car cet Etat n'est pas celui auquel je voudrais vous intéresser.

* * *

Permettez-moi, Messieurs, quelques renseignements statistiques sur les Etats Fédérés Malais.

La superficie des quatre Etats en milles anglais carrés se décompose à peu près comme suit : Perak 6.580 milles carrés, Selangor 3.200, Negri-Sembilan 2.600, Pahang 14.000, soit au total 26.380 milles carrés. Un récent traité avec le Siam vient d'accorder à l'Etat de Perak un nouveau territoire d'environ 500 milles carrés.

Un recensement effectué en 1901 a donné les résultats suivants :

	Habitants	Hommes	Femmes
Perak.....	329.665	239.556	90.109
Selangor.....	168.789	136.823	31.966
Negri-Sembilan.....	96.028	64.565	31.463
Pahang.....	84.113	46.746	35.970

soit au total 678.595 habitants.

D'après ce même recensement on comptait, en 1901, 312.486 Malais, 299.739 Chinois, 58.211 Hindous, Tamouls et autres originaires de l'Hindoustan anglais, 1.422 Européens et Américains, 1.522 métis.

La prépondérance extraordinaire du nombre des hommes sur celui des femmes est dû à la présence des coulis chinois.

A la fin de 1905, la population des quatre Etats, s'étant sensiblement augmentée, était estimée à plus de 900.000 habitants.

Les forces militaires du pays consistent en un bataillon de Sikhs et Pathans appelés guides des Etats Malais, avec un petit corps d'artillerie de campagne; l'effectif en 1905 comportait 900 hommes avec 12 officiers anglais.

Le corps de la police comprenait, en 1905, 2.656 hommes commandés par 60 officiers et inspecteurs, avec une adjonction de 125 détectives; dans ce corps on compte environ la moitié de Malais et la moitié d'indigènes de l'Hindoustan.

En dehors des écoles indigènes qui sont fort nombreuses, il existait, en 1905, 21 écoles anglaises.

Les lois en vigueur dans chacun des Etats de la Fédération sont établies par le Conseil de l'Etat. On a révisé actuellement la plupart des lois édictées avant l'organisation de la Fédération en 1896. Toutes les lois et décrets sont soumis à l'approbation du haut commissaire et du secrétaire d'Etat aux colonies.

Les divers degrés de juridiction civile et criminelle sont les suivants :

- 1° La Cour suprême qui comprend le commissaire de justice et la Cour d'appel;
- 2° La Cour d'un magistrat de 1^{re} classe;
- 3° La Cour d'un magistrat de 2^e classe;
- 4° La Cour du Kathi et de l'assistant Kathi;
- 5° La Cour de Penghulu ou chef de village.

En matière civile de tout jugement de Cour suprême d'appel, on peut encore faire appel à Sa Majesté Britannique siégeant en conseil.

Le nombre des prisonniers en geôle le 31 décembre 1905 était de 1.925, la moyenne journalière étant de 1.795.

Le gouvernement a apporté le plus grand soin à l'établissement d'hôpitaux dans tous les districts des Etats Fédérés avec l'emploi d'un personnel nombreux et capable de médecins, infirmiers et infirmières. Des hôpitaux séparés pour les malades européens existent dans les principales villes. Un Institut de recherches médicales a été établi à Kuala-Lumpur et muni des appareils les

plus modernes pour l'étude des maladies tropicales et les recherches bactériologiques.

Les revenus et dépenses des Etats pour 1904 et 1905 sont figurés sur le tableau ci-après; la différence en faveur des revenus constitue des réserves.

Année 1904.

	Revenus	Dépenses
	Dollars	Dollars
Perak.....	11.332.272	9.630.327
Selangor.....	8.941.766	6.992.143
Negri-Sembilan.....	2.223.004	1.859.552
Pahang.....	458.226	906.745
Total.....	22.255.268	19.318.767

Année 1905.

	Revenus	Dépenses
	Dollars	Dollars
Perak.....	12.242.899	10.141.979
Selangor.....	8.857.793	7.186.146
Negri-Sembilan.....	2.335.535	2.214.094
Pahang.....	528.368	1.208.176
Total.....	23.964.595	20.750.395

Pour l'année 1905 les principaux revenus s'établissent comme suit :

Revenus de douanes.....	11.728.300 dollars
Revenus fonciers, non compris ventes de terrains.....	887.593 —
Recettes des chemins de fer.....	4.043.667 —
Licences et monopoles.....	4.007.004 —
Forêts.....	622.009 —

Dans la même année les principaux chapitres des dépenses furent les suivants :

Chemins de fer, 6 881.617 dollars (y compris 1.349.505 payés au gouvernement des Straits Settlements pour achat du chemin de fer de Malacca et 2.034.991 dollars pour construction de chemins de fer).

Travaux publics : 4.154.719 dollars.

La statistique commerciale des quatre Etats en 1905 donne les résultats suivants (non compris les mouvements de numéraire et d'espèces) en dollars.

	Importations	Exportations
Perak.....	19.471.126	40.151.184
Selangor.....	18.280.689	26.270.954
Negri-Sembilan.....	4.331.918	8.335.112
Pahang.....	1.081.546	3.492.254
Total.....	43.165.229	78.249.804

La monnaie courante est le dollar des Straits Settlements dont la valeur a été fixée en février 1906 à 2 sh. 4 d., soit 60 dollars = 7 livres sterling.

En 1904, les quatre Etats possédaient 1.345 milles anglais de routes importantes macadamisées et 1.586 milles de chemins et sentiers de forêts praticables.

La longueur totale de chemins de fer exploités au 31 décembre 1905 était de 396 milles anglais.

L'administration des Postes et Télégraphes avait en service 1.231 milles de lignes télégraphiques et téléphoniques, qui ont donné en 1905 un revenu de 296.323 dollars.

*
*
*

L'examen des habitants des Etats Fédérés Malais peut présenter à l'observateur l'objet d'une étude prolongée autant que variée. Toutes les couleurs de peau, depuis le blanc jusqu'au brun le plus sombre, en passant

par un grand nombre de teintes jaunes, s'offrent à l'heure actuelle à la vue du voyageur.

De tous les premiers occupants de la péninsule malaise, Semangs ou Pagans, Sakayes et Jakuns, on ne compte plus que quelques milliers de pauvres êtres qui occupent certainement les derniers degrés dans l'échelle des peuples non encore civilisés. Les Sakayes sont habitants de la forêt et nomades avant tout; ils vivent par famille sans autres soucis apparents que la recherche de leur nourriture, le choix de leur logement et leur propre protection contre les animaux de tout genre qui fréquentent comme eux les profondeurs de la jungle.

Les Sakayes mangent tout animal marchant, volant, nageant ou rampant qui veut bien se laisser prendre, depuis l'éléphant jusqu'aux plus petits serpents, à l'exception du buffle, bœuf sauvage ou sladang. Leur arme de chasse est une longue sarbacane avec laquelle ils lancent des flèches empoisonnées ayant les dimensions d'une forte aiguille à tricoter.

Pour se loger confortablement dans la forêt et éviter les attaques des carnassiers, les Sakayes de Malaisie se font dans les arbres des huttes qu'ils habitent. Quand un membre de la famille meurt, on l'enterre au pied de l'arbre; on érige au sommet une autre cabane pour son âme et toute la famille décampe pour éviter que l'âme du défunt n'attire vers elle les âmes des vivants.

Les Sakayes menant la vie la plus patriarcale se marient entre plus proches parents; les coutumes matrimoniales sont, je crois, fort simples; j'ai seulement entendu dire que le jeune homme devait conquérir sa fiancée, en l'attaquant à la course autour d'un gros arbre en moins de sept tours de l'arbre, la femme ayant sur l'homme une avance de un tour.

Les Sakayes sont doux et timides; les Européens, Malais et surtout les Chinois leur causent une frayeur atroce et, si au cours de ses pérégrinations dans le pays, une famille sakaye traverse une route et aperçoit d'autres humains, elle s'enfuit et disparaît dans la forêt comme une troupe de singes troublée dans sa tranquillité.

Cependant, comme ils raffolent de tabac et de riz, certains Sakayes pratiquent avec quelques Malais ou Chinois connus d'eux l'échange de ces produits contre les gommes de la forêt; le marché se conclut sans se voir, au pied d'un arbre déterminé et naturellement le primitif et honnête Sakaye est toujours volé par le plus civilisé que lui.

A ma connaissance, un seul Européen comprend et parle à l'heure actuelle le langage rudimentaire des Sakayes; c'est un Italien, le signor Cerruti, qui a réussi à grouper plusieurs familles sakayes sur certains sommets dans l'Etat de Perak et à parvenir à leur faire défricher à 1.000 mètres au moins d'altitude un coin de forêt. M. Cerruti a poussé l'adresse et le luxe jusqu'à y cultiver et faire croître des légumes d'Europe. Grâce aux Sakayes de ce bon M. Cerruti, j'ai mangé en Malaisie deux à trois fois de jolis radis roses, des fraises et même des asperges fraîches.

J'ai cru bon de vous parler des Sakayes, car cette pauvre race primitive disparaît à mesure que la civilisation attaque davantage les forêts de la péninsule.

Les Malais, plus récents possesseurs du pays, sont d'anciens pirates et guerriers en retraite, jouissant maintenant en paix du produit de la cession de leur pays et de la vente de leurs terrains aux exploitations minières.

Une petite cabane en bambous au bord d'une route, au milieu d'une rizière et à côté d'un jardin de bananiers suffit à leur activité et à leur bonheur. De temps en temps quelques travaux exécutés pour le compte des Européens leur procurent des dollars pour aller en pèlerinage à la Mecque et en revenir avec le titre envié de hadji. Ils s'instruisent presque tous jusqu'à lire le Coran, et un certain

nombre pour briguer dans les bureaux du gouvernement de petits postes bien tranquilles de commis aux écritures ; les moins instruits firent les *pankaks* des fonctionnaires anglais.

Les Chinois sont des intrus dans les Etats Fédérés Malais, mais ils y sont de beaucoup les plus nombreux, car ils forment environ 50 0/0 de la population totale du pays. On y trouve des Chinois partout et dans toutes les branches de l'activité humaine. Les coulis chinois sont importés en Malaisie par les agences de recrutement de Singapour qui les font venir des provinces les plus misérables de Chine. Le couli des mines ou des plantations est une unité anonyme dans une troupe appelée « Kong-si » dont le travail global est loué et payé d'avance pour un an à l'agence de recrutement. Son année de louage expirée, le couli libéré fait ce que bon lui semble, reste avec son Kong-si quelquefois, entre dans un autre souvent, ou vole de ses propres ailes plus rarement.

En général, le couli travaille pour se procurer des jouissances immédiates sans avoir cure de l'avenir ; les maisons de jeux, l'opium et les femmes entrent dans son budget pour une somme bien plus considérable que sa nourriture, son vêtement ou ses économies. Ceci est tellement vrai, hélas ! que les riches mineurs chinois y trouvent un moyen d'exploiter à la fois leurs pauvres congénères et leurs mines d'étain pour leur plus grand profit à eux-mêmes. La façon de s'y prendre est bien simple. Pour avoir une exploitation minière sur un terrain donné, le tao-kay propriétaire amène des coulis et leur paye le salaire ; le même tao-kay capitaliste ouvre des magasins d'approvisionnement, des fumeries d'opium, des maisons de jeux et de femmes (dans la mesure autorisée par le gouvernement) et vend à ses coulis le contenu et la jouissance de ces divers établissements ; le salaire du couli revient ainsi par la voie la plus directe au distributeur de salaires et l'étain retiré de la mine constitue le bénéfice net de l'astucieux tao-kay.

Heureusement pour eux, un certain nombre ne sont pas aussi faciles à exploiter que la masse des coulis désignée ci-dessus. Les Chinois travailleurs sont souvent économes et industriels. Après avoir mis de côté péniblement quelques dollars sur la mine ou la plantation, il en est que le négoce attire et qui achète pour revendre les paccotilles les plus variées. Si la fortune leur sourit, ils transforment leur boutique ambulante trébuchée jusque-là sur l'épaule en deux parties de même poids aux deux extrémités d'une perche, en un magasin de village, ou bien ils plongent leurs économies, pour les doubler ou pour les perdre, dans le hasard d'une recherche d'étain. Aux Etats Malais, les grosses fortunes de Chinois se gagnent et se perdent avec la même rapidité, aussi bien dans les mines que dans les jeux de hasard dont les Célestes sont si amateurs.

Le nombre des Chinois riches en Malaisie est assez considérable, mais le nombre des Chinois restant riches pendant de longues années est beaucoup plus restreint.

On commence à s'apercevoir cependant de l'existence d'une jeune aristocratie chinoise assez intéressante, les fils de Chinois, venus en Malaisie comme coulis et enrichis dans le pays, sont en général très poussés par leur père vers l'instruction et les manières européennes ; ils deviennent sportifs, parlent anglais, se coupent la natte ou la renferment dans un chapeau canotier ou une casquette anglaise ; la bicyclette est depuis longtemps entrée dans leurs mœurs ; le cigare à la bouche, une cravache ou un stick à la main et des souliers vernis aux pieds sont les attributs de leur élégance.

La plus grande partie des Chinois implantés en Malaisie ne retourne jamais en Chine. Quelques-uns deviennent avec fierté sujets britanniques. Le plus grand nombre conservent la nationalité chinoise, sans s'inquiéter trop du reste de ce qui se passe dans leur mère-patrie.

Pour traiter avec cette multitude d'envahisseurs, le gouvernement des Etats malais possède la belle institution organisée dans toutes les colonies anglaises, un « Protectorat chinois ». Cette administration se charge de tout ce qui concerne les Chinois dans le pays, identification, mariage, état civil, procès, conditions du travail, conflits, protection des infirmes et des isolés, etc., etc.

Je n'ai malheureusement pas eu les loisirs pour étudier tous les rouages de ce gouvernement difficile qui a des fonctionnaires ou représentants dans toutes les villes et centres du pays, mais ce que je puis dire avec certitude, c'est qu'il fonctionne admirablement à la satisfaction de ses administrés et, ce qui est plus difficile encore, à la satisfaction de ceux qui ont des rapports avec les Chinois. Les fonctionnaires anglais du Protectorat chinois sont choisis parmi l'élite des candidats aux fonctions coloniales en Angleterre ; ils sont formés en Chine pendant quatre ou cinq années au contact même des Chinois et occupent aux Etats Malais les situations les mieux rétribuées de tous les fonctionnaires européens. J'ai vu moi-même l'un de ces fonctionnaires agir lors d'une grève de coulis de mine où 2.000 hommes non seulement refusaient de travailler, mais menaçaient encore de brûler toutes les installations de la mine ; il réunit tous les chefs des Kong-si, discuta seul avec eux dans leurs divers dialectes et arriva à les convaincre de la nécessité de maintenir leurs hommes tranquilles quelques heures ; puis il parcourut les baraquements de coulis, sans armes sur lui, ni soldats, ni policiers avec lui, harangua les plus calmes et menaça les plus excités ; son influence fut telle que tout rentra dans le calme et sans arrestation ni force armée ; le travail reprit sur la mine le lendemain matin.

La main-d'œuvre chinoise n'est pas la seule employée aux Etats Fédérés Malais ; les Hindous et Tamouls fournissent encore un contingent assez sérieux aux plantations principalement et forment environ 10 0/0 de la population des Etats de Selangor, Perak, Pahang et Negri-Sembilan. Les Tamouls sont en général importés de leur pays natal au Centre et Sud de l'Inde anglaise par le gouvernement des Etats Fédérés Malais pour fournir des coulis au département des Travaux publics et aux chemins de fer. Après avoir fourni à l'Etat leur temps de travail, ils se répandent sur les plantations où ils sont plus économes et plus maniables que les Chinois et les Malais.

On rencontre aussi aux Etats Malais une certaine quantité de *Bengalis* ; ne croyez pas, Messieurs, que je veuille vous parler du joli petit oiseau qui porte le même nom. Les *Bengalis* que j'ai en vue sont les indigènes du Bengale, race qui fournit aux Etats Malais les nombreux conducteurs de voitures à bœufs et aussi les gardiens des maisons particulières.

Chaque race ayant ses aptitudes spéciales, les cochers et les jardiniers dans les Etats Fédérés Malais sont des Javanais.

Un certain nombre d'autres nationalités de couleur jaune ou brune ont des représentants en Malaisie, mais elles sont moins dignes de remarque que les précédentes.

J'allais oublier quelques milliers de Japonaises venues aussi vers les mines d'étain pour y chercher fortune dans les établissements spéciaux si chers aux coulis.

Les métis de tous genres sont assez nombreux et promettent leur couleur indécise, mais décidément pas assez blanche au milieu des uns et des autres. Sur la question des métis, les Anglais sont assez intransigeants et ils ne les fréquentent pas volontiers. Aussi, à de très rares exceptions près, les métis végètent plutôt dans les situations moyennes, sans travailler de leurs mains, mais également sans atteindre aux degrés élevés de la fortune du pays.

Les représentants de la race blanche aux Etats Fédérés Malais sont pour la plupart Anglais, comme il convient. Les Anglais restent semblables à eux-mêmes, vous le savez,

Messieurs, en quelque coin du monde qu'on les rencontre.

Ayant transplanté leur *home* aux Etats Fédérés Malais, chaque ville et presque chaque village a son ou ses clubs, ses pelouses, son foot-ball et cricket, son golf-links, son champ de courses et de polo. Les Anglais se plaisent dans leurs colonies parce qu'ils y pratiquent leurs sports et distractions comme « at home » et je puis dire que j'ai vu les fonctionnaires anglais se donner consciencieusement à leurs fonctions parce qu'ils se plaisaient dans leurs résidences et qu'ils semblaient satisfaits de leur sort présent sans trop compter les jours qui les séparaient de leur prochain congé en Europe. Sans avoir qualité pour donner des conseils en matière d'administration des colonies, je crois pouvoir dire, Messieurs, que les Anglais nous donnent là une leçon sérieuse : leurs fonctionnaires coloniaux sont bien préparés à leur carrière et ils gouvernent avec succès parce qu'ils s'attachent au pays où ils vivent.

Aux Etats Malais, les fonctionnaires restent couramment quatre et cinq ans sans revenir en congé en Europe ; c'est là un contraste frappant avec nos fonctionnaires français qui se plaignent de partir pour un séjour de deux ou trois ans au plus en Indo-Chine.

A côté du fonctionnaire anglais se rencontrent aux Etats Malais un grand nombre de commerçants, mineurs, planteurs et même ingénieurs anglais, hollandais, allemands et quelques rarissimes Français.

Vous voyez, Messieurs, que les Etats Fédérés Malais sont presque une réédition de la tour de Babel où la confusion des langues est évitée par l'emploi très courant du langage malais, « malayu punya chakap », comme on dit là-bas. Je me trouvais moi-même dans une situation assez « internationale » étant Français, ingénieur d'une Société suisse, travaillant pour le gouvernement de colonies anglaises dans ce pays malais. Je dois dire que ma qualité de Français fut loin de nuire aux affaires de la Société qui m'avait envoyé là-bas. J'y ai dirigé l'installation de plusieurs transports de force électrique pour le compte de l'Etat de Selangor d'abord, et ensuite pour des Sociétés particulières de mines d'or et d'étain.

*
* *

Ces mines sont en effet la cause initiale de toute la prospérité des Etats Malais. L'étain fut connu des Siamois depuis un grand nombre de siècles et ils l'exploitèrent aussi bien dans leur pays que dans la presqu'île de Malacca ; plus au Sud, les îles de Banca, de Billiton et avoisinantes furent et sont encore mieux connues comme productrices de l'étain. A mesure, cependant, que s'entr'ouvrent les forêts de la péninsule, le sous-sol découvre peu à peu ses richesses, et les Etats Malais fournissent actuellement un pourcentage très sérieux dans la production mondiale de l'étain.

Le minerai se trouve à l'état de bioxyde d'étain ou cassitérite en gisements d'alluvion, en poches et en filons. Jusqu'à ces dernières années, les alluvions seules étaient recherchées comme offrant la plus grande facilité d'exploitation.

Les mineurs chinois ou malais et même européens n'employaient, jusqu'à ces dernières années, que les méthodes d'exploitation les plus primitives, qui cependant donnaient encore de bons résultats, en raison de la richesse du terrain.

La méthode la plus usuelle consiste à amener les terres stannifères à l'extrémité d'une longue caisse en bois disposée en pente et dans laquelle on fait arriver un courant d'eau ; la caisse contient de petits gradins ; l'eau et les longues pelles de deux coulis délayent la terre qui est entraînée par le courant ; les grains de minerai, plus lourds que le reste, demeurent sur le fond du bac de lavage et sont recueillis à la pelle quand ils sont en lama-

suffisant. Les coulis, qui prennent la terre à l'avance de la mine et l'apportent au bac de lavage, n'en transportent pas beaucoup à la fois.

C'est toujours aux extrémités d'un bâton reposant en son milieu sur l'épaule que les Chinois portent leurs charges ; à la mine, les extrémités du bâton supportent chacune une petite corbeille pouvant contenir 8 à 10 kilos de terre. On se rend compte du nombre de coulis et du nombre d'allées et venues de ces coulis, qui deviennent nécessaires pour amener au lavage toutes les tonnes de terre à traiter pour obtenir une tonne de minerai. Il faut encore plus de coulis pour faire la découverte du terrain quand les couches stannifères gisent à une certaine profondeur.

L'amenée de l'eau aux caisses de lavage d'une mine nécessite parfois des travaux de canalisation très importants pour dériver de la rivière la plus proche et au niveau voulu toute la quantité d'eau nécessaire et la remmener ensuite avec toutes les boues stériles provenant du lavage.

L'eau, si utile au mineur, lui est aussi souvent bien funeste. L'inondation des mines est fréquente, soit que l'eau des nappes du sous-sol envahisse les excavations d'où on a retiré les terres, soit que les pluies diluviennes, qui pendant toute l'année tombent deux à trois fois par semaine, emplissent les creux formés par les fosses des mines.

Les Chinois possèdent depuis longtemps des méthodes d'épuisement aussi pittoresques que variées. Tantôt c'est un seau suspendu au bout de deux cordes et manœuvré par un ou deux hommes, tantôt c'est une roue à palettes faisant mouvoir une espèce de pompe à godets entièrement en bois, tantôt c'est le pulsomètre à vapeur ; ils y ajoutent maintenant les pompes à commande électrique.

Le minerai recueilli est séché, puis en général vendu à des industriels pour en obtenir le métal ; la désoxydation du minerai s'opère dans des fours au charbon de bois de construction simple et ingénieuse. Les fonderies d'étain sont communément des entreprises tenues par des Chinois dans les centres miniers. A côté de ces industriels de petite envergure, existe une grande Société anglaise, la « Straits Trading Co », qui a établi près de Singapour et près de Penang des fonderies modèles munies des fours et appareils les plus perfectionnés pour la réduction de la cassitérite et le raffinage du métal. La « Straits Trading Co » possède des agences dans chaque centre minier et elle achète le minerai sortant de la mine aux petits exploitants comme aux grosses Compagnies minières. Cette Société est très florissante et a acquis dans les Détroits une sorte de monopole dans sa spécialité.

Les Américains, gros consommateurs d'étain, découvrirent, il y a quelques années, les richesses des Etats Malais et certains financiers yankees projetèrent un beau coup à faire avec l'étain des Détroits. Il ne s'agissait rien moins que d'organiser un trust qui achèterait directement aux mineurs de la péninsule malaise tout leur minerai et le transporterait en Amérique dans de grandes usines de réduction et d'affinage ; le métal, ainsi produit en grand, aurait ensuite pu être revendu à l'Europe à des cours avantageux dont le trust resterait maître. Tout alla bien en Amérique pour fonder la Société avec un capital énorme ; des agents américains se répandirent aux Etats Malais pour commencer à acheter ; ils bâtirent des maisons confortables, installèrent des bureaux et ouvrirent des laboratoires de contrôle ; tant que les agents ne firent que dépenser l'argent qu'ils apportaient dans les Etats Fédérés Malais, ils furent bien reçus et entretenus avec le gouvernement les meilleures relations, mais la Société américaine avait compté sans son hôte, en l'espèce un hôte anglais, toujours soucieux de garder pour lui-même le profit de ses colonies et de ses protectorats. Quand le trust fut prêt à acheter le minerai et à charger les premiers navires à destination des Etats-Unis, c'était en 1903, le gouver-

nement fédéral malais frappa, sans avoir l'air d'y toucher, d'un droit de sortie formidable tout minerai expédié de la péninsule. Les malins trusteurs américains en furent pour leurs peines et leurs frais engagés. Voilà, Messieurs, comment les Anglais s'entendent à conserver les prérogatives économiques aux pays coloniaux qu'ils administrent.

Malgré cette politique de bonne défense commerciale, les colonies des Straits Settlements comme les Etats protégés malais, sont aussi ouverts que possible au commerce et à l'industrie de tous les pays du monde.

Le gouvernement et les lois du pays prêtent leur plus ferme appui aux mineurs, planteurs et aux commerçants européens, quelle que soit leur nationalité. Tout individu honnête, venant dans le pays avec un capital ou avec un commerce ou une industrie capables de concourir à la prospérité générale, trouve bon accueil auprès des fonctionnaires et je me plais à constater que, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays coloniaux, dit-on, l'Administration prête volontiers la main à l'initiative privée au lieu de l'entraver par une indifférence voulue ou par de trop nombreux règlements vexatoires.

Pour en revenir aux méthodes d'exploitation des mines d'étain dans la péninsule malaise, je dois vous dire qu'il en est de moins fatigantes pour les coulis que celle décrite ci-dessus et par laquelle on déménage des montagnes dans de petites corbeilles de rotin. La méthode des « lampans » par exemple, consiste à amener un ruisseau sur les collines stannifères; en se frayant un lit, le ruisseau rongé le sable et l'entraîne, et laisse aux endroits les moins inclinés les grains de minerai plus lourd que le reste. On perfectionne cette méthode et on donne à l'eau plus de force pour creuser le terrain en l'amenant à une certaine hauteur pour retomber en cascade sur les parois de sable ou de terre qui doivent être exploitées.

Les forces hydrauliques naturelles des montagnes de la Malaisie sont utilisées déjà sur une assez grande échelle dans les mines au moyen des appareils d'origine américaine appelés « moniteurs »; ce sont des tuyères montées sur pivots dans lesquelles on amène l'eau sous pression naturelle obtenue au moyen de longues canalisations; on dirige convenablement le jet d'eau de la brise du moniteur contre la paroi de terrain à entamer et les tranches ainsi actionnées s'écroulent d'elles-mêmes; la terre est alors entraînée par la même eau dans des boîtes en gradins appelées « sluices », où le classement se fait par densité, le minerai restant dans les premières boîtes.

L'eau qui s'amoncelle aux points bas de la mine peut être extraite au moyen d'appareils d'épuisement également actionnés par l'eau sous pression et appelés élévateurs; l'eau ainsi épuisée est retournée aux rivières après avoir été de cette façon employée à tous les besoins de l'exploitation.

Dans les mines plus modernes, on sépare le minerai des stériles par lavage et délayage en grand dans des cuves cimentées où la terre est remuée par des bras mus mécaniquement en présence d'un excès d'eau; l'eau et la boue entraînant les stériles sortent des cuves par des trop-pleins et les grains de minerai plus lourds restent au fond de la cuve.

De telles installations déjà plus mécaniques furent d'abord exécutées exclusivement dans les exploitations des Sociétés européennes, mais depuis trois ou quatre ans les Chinois eux-mêmes, familiarisés avec la machine à vapeur, en ont reconnu les avantages et les adoptent.

Les méthodes d'exploitation précédentes s'appliquent seulement aux terrains alluvionnaires où les grains de minerai sont simplement mélangés sans cohésion à la terre ou au sable des vallées et des collines.

La cassitérite se trouve aussi intimement mélangée à des roches dans des poches de terrain et dans des filons de formation plus ancienne que les alluvions. La sépa-

ration de ce minerai de roche étant beaucoup plus difficile à effectuer, les indigènes ne s'étaient pas encore adonnés à l'exploitation en grand de ces richesses. Avec les installations de force motrice à vapeur et électrique dont il existe maintenant un certain nombre aux Etats Malais, il est possible de capter ces nouvelles sources d'étain. La roche stannifère est broyée dans de puissantes machines; la poussière obtenue est lavée et le minerai en est séparé au moyen de classement par densité dans des caisses de lavage très perfectionnées. Je crois que la première installation de ce genre aux Etats Fédérés Malais fut celle de la Société française des étains de Kinta, à la mine de Lanhat. S'il y a peu de Français aux Etats Fédérés Malais, au moins peut-on constater avec plaisir qu'ils y réussissent et la Société des étains de Kinta en donne la preuve, car elle occupe l'une des places les plus en vue parmi les mines du pays où elle jouit d'une considération bien méritée depuis longtemps et maintenue très brillamment à l'heure actuelle, tant par la capacité de son directeur, M. Legros, que par le savoir-faire des ingénieurs et employés, tous Français, de cette Société.

Parmi les Français occupant une certaine situation aux Etats Fédérés Malais, je suis heureux de citer mon excellent ami M. Gustave Kester, un Parisien, installé là-bas depuis neuf années environ, agent consulaire de France à Kuala-Lumpur, et qui exploite pour son propre compte des mines, des plantations et un commerce florissant d'automobiles de marque française. M. Gustave Kester fut l'introducteur de l'automobile aux Etats Fédérés Malais et l'exemple du premier chauffeur de Malaisie fut si bien suivi qu'on compte à l'heure actuelle plus de trois cents voitures de tous genres dans les quatre Etats Malais. Les Européens ne sont pas les seuls adeptes de l'auto; bon nombre de riches Chinois conduisent eux-mêmes en ferments chauffeurs, soit à titre de sport, soit pour la commodité d'inspection de leurs mines et plantations souvent fort éloignées de leurs résidences. Plusieurs services postaux se font par automobiles avec voitures spéciales pour les Européens et camions omnibus pour les indigènes et marchandises. Le premier service public ouvert en 1903 fut le « Federal Automobile Mail Service » que M. G. Kester dirigea pendant quatre ans, assisté de plusieurs chauffeurs français et qui employa une douzaine de voitures de Dion-Bouton entre Kuala-Kubu, Raub et Kuala-Lipis, sur 180 kilomètres environ d'une route de forêt splendide, mais très accidentée. Le « Federal Automobile Mail Service » a cessé d'exister à la fin de 1907, mais le service d'auto sur la même route est exploité à l'heure actuelle par le chemin de fer de l'Etat.

En parlant de nos compatriotes établis dans la péninsule malaise, je ne puis passer sous silence les religieux de la Société des Missions étrangères; avec l'aide des Frères des écoles et des Sœurs de la congrégation des Dames de Saint-Maur, leurs missions sont florissantes et leur utilité incontestée; les écoles et les établissements agricoles et autres de la mission catholique française sont très estimés de tous.

C'est encore un moyen digne de remarque du système de colonisation britannique que d'encourager les missions des diverses religions presque indistinctement et de subventionner leurs œuvres quand elles servent au développement du pays.

Pour en revenir aux mines d'étain, qui m'ont amené à vous parler de nos compatriotes de Malaisie, les quatre Etats malais ont exporté, en 1903, 50.991 tonnes de ce métal pour une valeur de 60.192.428 dollars.

En dehors des mines d'étain, les mines d'or de la péninsule méritent une mention: en 1904, on a exporté 22.000 onces d'or venant en grande partie de l'Etat de Pahang, mais l'extraction de l'or dans ce pays tend à diminuer à cause des difficultés techniques qu'elle présente. Tout

porte cependant à croire qu'elle reprendra avec succès lorsque l'Etat de Pahang sera devenu d'un accès plus facile.

Le sous-sol de la péninsule est très riche en autres minéraux comme le plomb, le fer, le cuivre, le bismuth, l'arsenic, le manganèse, l'argent et le zinc; ils constituent des réserves splendides pour l'avenir du pays.

*
*
*

Les mines ne sont pas les seules ressources de la presqu'île malaise: les plantations et cultures diverses y ont attiré des capitaux fort importants et occupent un nombre considérable d'indigènes.

Au moment de l'ouverture du pays aux Européens, il y a quelque vingt-cinq ans on défricha surtout pour planter du café, mais cette culture ne rendit pas ce qu'on attendait d'elle. Par contre, le climat convient au cocotier que les Malais y cultivent déjà depuis très longtemps; le long des côtes principalement, on a développé les plantations des cocotiers sur une grande échelle. C'est là un placement de père de famille dont les revenus sont, on peut le dire, fixes et assurés; l'exportation des noix de coco et du copra de la péninsule est très importante et augmente chaque année.

Depuis sept à huit ans, la culture la plus en vue aux Etats Malais est celle de l'arbre à caoutchouc et c'est pour elle que se sont formées, en Angleterre principalement, des Sociétés à gros capitaux qui ont acquis en Malaisie des terrains de plantations. Le caoutchouc de la péninsule commence à acquérir à Londres une certaine réputation et un prix égal, sinon supérieur quelquefois à celui des caoutchoucs venant des pays les plus connus. Le sol et le climat y sont, paraît-il, excellents pour les arbres producteurs de para; les anciennes cultures de café sont maintenant presque entièrement plantées en caoutchouc et tous les défrichements sont pour lui.

La plantation de caoutchouc n'est cependant pas une chose à la portée de toutes les bourses et si l'on considère les sommes considérables qu'il faut y dépenser, avant de recueillir seulement quelques gouttes du précieux liquide blanc saignant des arbres, on reconnaît que seuls des Chinois millionnaires ou de grandes Sociétés européennes sont capables de se lancer avec chances de succès dans cette culture à la mode.

En effet, quand on a obtenu du gouvernement la concession d'un périmètre de forêt pour y faire de la culture, il faut tout d'abord se mettre à défricher cet enchevêtrement invraisemblable d'arbres, de lianes et de buissons, et ce n'est pas un travail facile; les forêts vierges de la Malaisie, celles où, suivant la définition des humoristes, « la main de l'homme n'a jamais mis le pied », n'offrent de prise ni à la main ni aux pieds et fort peu aux outils des coulis défricheurs, on coupe ce qu'on peut et on y met le feu; quand l'incendie a fait un certain ravage, il faut déblayer, puis remettre le feu, et recommencer aussi longtemps que résistent encore les géants séculaires de la forêt primitive; l'arbre à caoutchouc veut une terre bien propre et bien drainée; on y plante l'arbuste sortant des pépinières et on le soigne pendant quatre à cinq années avant de le saigner; les arbres ne sont en plein rapport qu'à l'âge de sept ans. Que de travaux, que de main-d'œuvre, que de soins et que d'argent dépensé avant de moissonner! La récolte du latex de para se fait en suspendant de petites boîtes en fer-blanc le long du tronc des arbres, au-dessous des entailles profondes aménagées pour laisser couler la sève.

Le liquide recueilli est traité dans des cuves et presses spéciales pour arriver à former des galettes de para pur du poids d'une livre environ, vendu sous cette forme même sur les grands marchés de Londres ou d'Anvers.

La superficie de terrain concédée en 1905 dans les quatre Etats dépassait 100.000 hectares, dont environ 38.000 hec-

tares déjà plantés; on estimait à 6 ou 7 millions le nombre d'arbres de para de tout âge sur ces plantations à la fin de 1905; ce nombre est probablement triplé à l'heure actuelle et cette culture tend à absorber de plus en plus l'activité du pays.

A côté des deux principales cultures du cocotier et du caoutchouc, la péninsule contient encore dans ses vallées et terrains bas de grandes superficies de rizières cultivées principalement par des Malais; en ce qui concerne le riz, je n'ai, Messieurs, rien à vous apprendre de nouveau ni d'intéressant, car la culture de cet excellent comestible est certainement mieux organisée dans notre colonie de Cochinchine que dans les Etats Malais.

On cultive aussi avec succès dans les Etats Fédérés la canne à sucre, le tapioca et l'aréquier.

Les produits des forêts donnent également un revenu important pour l'exploitation du bois, le gutta-percha, les résines, huiles et essences rares d'arbres, ainsi que par de grandes variétés de fruits.

*
*
*

Je vous ai esquissé à grands traits, Messieurs, comment se comportent les gens et les choses dans les Etats Fédérés Malais, sous le protectorat de l'empire britannique. Les Anglais, toujours prêts à protéger et à administrer de nouveaux territoires, envisagent depuis quelque temps déjà d'enlever à la suzeraineté du Siam les Etats de Trenganou, Kelantan, Patani et même, dit-on, de Kedah, qui avoisinent immédiatement au Nord les Etats de Pahang et de Perak. Encore de la surface à colorier en rouge sur la carte du monde pour teinter uniformément, en y comprenant Johore, toute la presqu'île de Malacca!

Au Nord de ces Etats, qui cesseront peut-être bientôt d'être Siamois, la France aurait pu, à un moment donné, il y a quelques années, limiter l'expansion britannique dans la presqu'île de Malacca, en perçant l'isthme de Krah par un canal navigable: la route de la Chine et du Japon eût été raccourcie de près de 1.000 kilomètres et notre port de Saigon serait devenu la grande escale avant la Chine, au détriment des ports anglais de Penang et de Singapore. J'ignore, Messieurs, ce qu'il est advenu de ce beau projet français du percement de l'isthme de Krah, mais je crois qu'il serait bien tard pour le reprendre, car le commerce et la navigation entre l'Europe et l'Extrême-Orient ont contracté avec le port de Singapore des habitudes qu'il serait difficile de déraciner.

Puisqu'il n'est plus loisible de songer à étendre l'influence française dans cette région de l'Asie dont je vous ai entretenu ce soir, je serais très fier et satisfait, Messieurs, si les quelques renseignements précédents pouvaient du moins vous être utiles à titre de comparaison avec ce qui se passe et avec ce qui peut être entrepris d'analogue dans d'autres zones asiatiques pour y faire prévaloir l'influence de notre chère patrie.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

LES VIOLATIONS de la frontière du Tonkin

Depuis un certain temps des nouvelles de plus en plus graves sont arrivées en France sur les violations de la frontière tonkinoise. Dès le 6 décembre 1907, nos territoires des environs de Dong-dang recevaient des coups de canon des forts chinois de Nuam-kuam. Le lendemain, trois officiers français circulant sans armes en deçà de la frontière, recevaient des coups de fusil. Le même fait se produisait le 9 décembre et était suivi d'excuses du tao-tai de Long-tcheou. Depuis, le 15 mai, une reconnaissance française, cherchant à arrêter 18 soldats passés aux rebelles, était reçue à coups de fusil par les réguliers du gouvernement de Pékin aux portes de Binh-lieou. Ces mêmes réguliers massacraient le même jour une femme et deux Annamites. Le 3 juin, le poste de Phalong, dans le territoire de Laokay, était attaqué; un officier français, le lieutenant Weigand, et six tirailleurs étaient tués, quelques jours après, dans une tout autre région de la frontière, aux confins du Tonkin et du Kouang-si, entre Langson et Mongcay, les réguliers chinois pénétraient sur notre territoire et pillaient le village de Chi-ma. Enfin, le 18 juin, un événement plus grave encore se produisait: il était, à vrai dire, le cas des rebelles chinois qui, à l'Est de Laokay, du côté de Yen-bing-xa, se heurtaient à une reconnaissance française forte de 150 fusils, laquelle s'efforçait de désarmer les révolutionnaires qui avaient pénétré ou se formaient sur notre territoire et qui nous tuaient deux officiers, deux sous-officiers et un grand nombre de tirailleurs.

Tel est le bilan de la situation à la frontière sino-tonkinoise depuis le commencement de l'année. On voit qu'un pareil état de choses justifie de notre part les plaintes les plus vives. A vrai dire, cependant, le gouvernement de Pékin cherche à en rejeter sur nous la responsabilité. Ses fonctionnaires nous accusent de faciliter la formation chez nous de bandits qui pénètrent ensuite en territoire chinois où elles attaquent les troupes du gouvernement. C'est la thèse soutenue par le vice-roi du Yunnan, Hsi Leang, et par les autorités de la frontière qui répandent ces faux bruits ne fût-ce que pour trouver une excuse à leur incapacité. A Pékin même, d'ailleurs, on a cru pouvoir donner corps à ces insinuations en répondant à notre demande de réparation par des réclamations et des plaintes relatives à la surveillance soi-disant insuffisante de la frontière française.

* * *

Nous n'aurions pas d'efforts à faire pour démontrer ce que vaut une pareille échappatoire. Notre attitude a été si favorable aux rebelles qui menacent sans cesse la dynastie chinoise dans les provinces du Sud, qu'à l'heure actuelle 700 d'entre eux sont internés au Tonkin! Toutes les fois

que des bandes ont pénétré sur notre territoire et ont été rejointes, leurs membres ont été désarmés et internés. Nous avons pris des mesures de surveillance et de police à l'égard des guildes chinoises de Hanoï et des autres villes de l'Indo-Chine toutes favorables aux insurgés et que nous nous sommes efforcés de mettre hors d'état de rendre le moindre service aux bandes qui menaçaient le territoire chinois. Nous avons ainsi couru le risque de mécontenter un élément qui joue un rôle très important dans la vie économique de notre colonie. Le chef de la révolte, Sun-Yat-Sen lui-même, a éprouvé l'effet de notre correction à l'égard du gouvernement de Pékin. Ce personnage élevé à Hong-kong et aux Etats-Unis, docteur en médecine, qui a élaboré des plans de réforme de la Chine méridionale séparée du gouvernement de Pékin, s'était réfugié au Tonkin. Nous n'avions pas, comme il a été dit dans ce Bulletin, songé un seul instant à le livrer aux autorités chinoises, pas plus lui que les autres révolutionnaires: toutes nos habitudes d'humanité et notre manière de concevoir le droit des gens se seraient formellement opposées à ce que nous refusions asile à des réfugiés politiques. Mais lorsque ces derniers ont paru commencer à se servir de notre colonie comme d'une base d'action contre le territoire du pays voisin, nous y avons mis bon ordre. Après que, le 2 décembre, les forts de Nam-kuam, qui sont sur le territoire du Kouang-si, voisin de nos postes avancés de Dong-dang, eurent été occupés par les rebelles et que Sun-Yat-Sen fut allé prendre contact avec eux sur ce point, nous l'avons invité à vouloir bien quitter le territoire de notre colonie et, peu après, il devait s'embarquer pour Singapour. Telle est, en réalité, la manière dont nous avons favorisé la rébellion que les autorités chinoises du Yunnan et du Kouang-si se sont montrées incapables jusqu'ici de réprimer complètement. Il est d'ailleurs invraisemblable, comme il convient de le faire observer, que les rebelles nous encouragent à leur ouvrir notre territoire comme base d'action contre la Chine en fusillant nos officiers et nos soldats. L'affaire du 18 juin donne un démenti brutal aux allégations des autorités chinoises. Si elle s'est produite, c'est qu'en réalité nous avons fait des efforts qui ont été fort désagréables aux révolutionnaires pour les empêcher de se servir du Tonkin pour porter le trouble dans les provinces chinoises limitrophes.

* * *

Ayant la correction et le bon droit de notre côté, nous pouvions présenter au gouvernement de Pékin des demandes de réparations pour les faits qui s'étaient passés avant même l'affaire du 18 juin. Nous avons réclamé de suite la punition des instigateurs et des auteurs immédiats de l'agression commise le 3 juin à Pha-Long, le déplacement du vice-roi du Yunnan, Hsi-Leang, une indemnité pécuniaire pour les familles des victimes, des réparations pour les dommages causés au chemin de fer français du Yunnan par le mauvais gouvernement de la province, et enfin des

garanties pour les concessionnaires français des mines au Yunnan, qui, jusqu'à présent, ont été empêchés par les autorités de faire usage de leurs droits.

Il n'est pas besoin d'expliquer longuement de pareilles demandes, la punition des auteurs de l'attaque du 3 juin, commise, ne l'oublions pas, par des réguliers chinois, doit aller de soi. Quant au déplacement de Hsi-Leang, il s'impose après l'attitude constamment prise par ce fonctionnaire. Nous ne l'accusons pas d'avoir agi violemment contre nous, mais d'être cause par sa mauvaise volonté passive d'une grande partie des difficultés que nous avons rencontrées au Yunnan et sur la frontière. Il s'est montré favorable aux fonctionnaires qui nous témoignent de l'hostilité et qui en particulier saisissaient illégalement à la douane les marchandises françaises. C'est assurément en grande partie en réponse à son attitude que les autorités locales ont si mal protégé les chantiers du chemin de fer du Yunnan, et que les mandarins ont emprisonné les Chinois qui voulaient se mettre en relations d'affaires avec les concessionnaires français des mines d'étain à Lingan.

* * *

La nature même de nos réclamations prouve que nous n'avons pas l'intention de reprendre pour notre compte une politique que la Chine eût longtemps à reprocher à certaines puissances et qui consistait à tirer parti d'incidents pour revendiquer des avantages n'ayant aucune espèce de rapports avec eux. Nous n'avons même pas demandé tout ce qui pourrait servir directement à nous mettre à l'abri de difficultés comme celles que nous rencontrons : c'est ainsi que nous n'avons pas compris dans la liste de nos demandes celle d'une rectification, d'une amélioration de la frontière du Haut-Tonkin, dominé sur une très grande longueur par une falaise dont la crête est restée en territoire chinois ; nous ne parlons pas de concession de chemins de fer dans les provinces du Sud, où cependant les voies ferrées, jadis promises plus ou moins explicitement à des groupes français, contribuerait à faire régner un ordre qui, l'événement vient de le prouver, nous est à peine moins nécessaire à nous-mêmes qu'à la Chine.

On ne voit pas ce qui pourrait être objecté à nos demandes qui tendent seulement à obtenir les garanties les plus modérées et les plus directes contre la continuation de l'état de choses dont nous avons gravement à nous plaindre. Cependant certains correspondants étrangers, nous ont témoigné à ce propos une malveillance assez sensible, bien que tout à fait inattendue. C'est ainsi que le correspondant du *Times* à Pékin a cru devoir adopter, d'une manière à peine déguisée, le point de vue des Chinois qui nous accusent d'être responsables des troubles. Il semble que la colonie britannique de Chine, très exclusive, mal revenue des rivalités anciennes, malgré les éléments nouveaux qui devraient la faire réfléchir, éprouve

une certaine mauvaise humeur en présence de nos réclamations. On a grand'peine à comprendre la cause d'un pareil sentiment, si peu conforme aux réalités comme aux apparences des relations nouvelles de la France avec l'Angleterre. Peut-être le fait que la ligne française du Chansi a été mentionnée par certaines dépêches à propos des négociations actuelles, explique-t-il un peu cette mauvaise humeur. Certes, nous n'avons pas inclus dans les demandes que les violations du territoire tonkinois nous ont inspirées celle d'un contrat définitif pour la prolongation dans la direction de Si-ngan-fou de la ligne de Tcheng-ting-fou à Tay-yuen-fou qui a été « financée » par des Français qui ont repris presque complètement l'affaire à la Banque Russo-Chinoise. Il n'y a aucune relation directe entre cette entreprise et les incidents du Haut-Tonkin. Tout au plus, a-t-on pu, dans des conversations sur les relations franco-chinoises et les marques de bonne volonté que la Chine pourrait nous donner, parler de la ligne du Chansi, et cela d'autant plus naturellement qu'à Pékin on cite volontiers comme un exemple cette construction de 250 kilomètres de chemin de fer sans qu'il surgît la moindre difficulté avec les autorités ni la population.

C'est ce qui expliquerait que le correspondant du *Times* ait paru vouloir, comme on dit, « détourner les chiens », en laissant entendre que nous devrions, à l'occasion des affaires du Haut-Tonkin, obtenir la prolongation du chemin de fer du Yunnan jusqu'à Soui-fou, sur le fleuve Bleu, prolongation à laquelle nous ne songeons certes guère actuellement, mais qui aurait le mérite indirect d'ouvrir le Seu-tchouan au commerce de l'Inde anglaise le jour où l'on se déciderait à la rude entreprise de mener le rail anglais de Birmanie jusqu'au cœur du Yunnan.

* * *

On peut donc trouver une explication à ce fait singulier au premier abord que certains étrangers aient parlé Yunnan en entendant Chansi, mais cela ne veut pas dire que la légation britannique à Pékin se soit le moins du monde mêlée de nos négociations actuelles avec la Chine. L'eût-elle fait, par une vision trop locale des choses, par une sorte de *morbus consularis* que le gouvernement de Londres l'aurait rappelée à un sentiment plus exact des exigences de la situation internationale présente de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit donc, notre position est excellente : notre alliance avec la Russie, notre intimité avec l'Angleterre et notre entente d'ensemble avec le Japon nous permettent de négocier avec Pékin en présence d'appuis et non d'oppositions. Nous n'avons d'ailleurs pas à en faire état pour exercer une pression sur la Chine. La situation locale, qui l'embarrasse tout autant que nous-mêmes, est assez éloquente pour l'inviter à nous donner satisfaction et à chercher les occasions de nous témoigner sa bonne volonté en retour de la nôtre. Que deviendraient, en effet, les provinces du Sud si nous nous décourageons de demander la sécu-

rité du Haut-Tonkin à la correction du voisinage de la Chine pour la rechercher dans une tolérance témoignée aux « réformistes » qui ne nous attaquent aujourd'hui que parce que nous sommes coupables d'une trop active loyauté envers le gouvernement de Pékin ?

Pour répondre, il suffit de songer à ce qu'est le Yunnan sans voies de communication, le Kouang-si centre traditionnel de la piraterie et ayant derrière lui le Kouang-toung, si porté à mettre son activité, son intelligence et ses richesses au service des mouvements anti-mandchous. Sans doute, malgré tous les encouragements qu'il reçoit dans ce sens de certains groupes puissants dans notre parlement le gouvernement français n'est-il pas très disposé à substituer sur la frontière de Chine une politique plus ou moins favorable aux révolutionnaires à sa politique de correction rigoureuse envers le gouvernement chinois. Mais il serait mauvais de nous montrer que cette politique n'est pas appréciée et que, tout en nous valant les coups de fusil des bandes réformistes, elle nous procure les incursions des réguliers chinois et la malveillance des autorités chinoises aussi bien à Pékin que sur la frontière. Sans aller jusqu'aux moyens que nous faciliterait l'excellente situation diplomatique dont nous parlions plus haut, nous pourrions rendre cette malveillance fâcheuse pour ceux qui continueraient à nous la témoigner. C'est pourquoi nous ne croyons pas que nos réclamations restent longtemps sans effet et que l'enquête à laquelle procèdent actuellement sur place MM. Véroudart, chargé du consulat de France à Canton, et Kao er Chien, ancien élève de l'École française de Fou Tchéou et étudiant en France, puisse être utilisée par la Chine d'une manière dilatoire. Cette puissance a trop de raisons de nous donner satisfaction et de nous témoigner sa bonne volonté en échange de la nôtre qu'elle n'a pu déclarer douteuse que pour essayer, d'ailleurs bien vainement, de dissimuler les torts dont l'incapacité ou même l'hostilité de ses fonctionnaires de la frontière la rendaient coupable envers nous.

LA RÉTROCESSION DES PROVINCES CAMBODGIENNES

L'état d'esprit véritable des populations.
Les incidents.

Battambang, mai.

Depuis plusieurs mois déjà, ces territoires de l'Ouest des lacs, qu'on a trop emphatiquement appelés l'Alsace-Lorraine cambodgienne, ont été réunis à notre domaine indo-chinois et replacés sous le gouvernement de Sa Majesté Sisovath, roi du Cambodge. La remise de ces territoires n'a pas été sans causer quelque émotion au moment où elle nous a été faite par les représentants du gouvernement siamois, émotion qui n'aurait pas eu

raison d'être si l'assimilation dont on honorait ses habitants en les comparant à ceux de nos provinces perdues avait été pleinement justifiée. En réalité, il n'en était pas ainsi et il ne pouvait pas en être ainsi; cela résulte tout naturellement de la constitution sociale du Cambodge, et il est même tout à fait étonnant que cette expression erronée ait été mise en circulation par des gens qui étaient cependant très avertis des choses de ce pays.

Comme nous sommes assez facilement portés, d'une part, à nous laisser impressionner par « un mot » dont la concision est souvent trompeuse; de l'autre, à tout considérer de notre propre point de vue, le plus grand nombre de ceux qui s'intéressent en France à ces événements s'imaginait sans doute que les populations de ces territoires allaient accueillir par des cris de joie et célébrer par des fêtes inoubliables leur réunion à la mère-patrie. Ceux-là ont dû être fort étonnés, me semble-t-il, lorsque des dépêches successives leur annoncèrent qu'il en était autrement, que ces populations protestaient contre leur rattachement au royaume du Cambodge et que des manifestations tumultueuses se produisirent à Battambang. L'importance de ce mouvement était du reste exagérée par les dépêches en question; car il était très restreint, ce que les nouvellistes à sensation se gardèrent bien de préciser. Tout cela était fort éloigné des explosions de loyalisme auxquelles bon nombre de Français s'attendaient, et maintenant même que tout est rentré dans le calme, ceux-là ne doivent pas, s'ils y pensent encore, se faire une idée exacte de la situation.

*
*
*

Pour bien se rendre compte de ce qu'elle est, il faut d'abord considérer que le Cambodge en est encore dans son évolution sociale à la période féodale. Ce n'est peut-être plus tout à fait vrai pour une grande partie des provinces qui sont depuis longtemps soumises à notre contrôle, l'action centralisatrice de notre administration ayant peu à peu rompu les cloisonnements et appris aux populations des *srocs* éloignés que le monde existait en dehors des limites entre lesquelles ils s'étaient jusqu'alors contentés de végéter. Mais les gens de certains districts reculés, et surtout ceux des provinces nouvellement rétrocédées, sont loin d'être aussi avancés. Ils vivent confinés dans un horizon très restreint, lequel ne comprend guère que la plaine de rizières plus ou moins étendue à la lisière de laquelle leur hameau est installé et le canton de la forêt environnante. S'ils font de grands déplacements, ce qui est rare, c'est toujours dans les mêmes directions, par les mêmes voies, pour des obligations qui reviennent périodiquement aux mêmes époques : aller couper une provision de rotins, faire la pêche dans certaines mares, conduire, pendant la saison sèche, les troupeaux dans des régions à pâturages, etc. Ces déplacements, comme on le voit, ne les mènent guère dans les grands centres, avec lesquels ils n'ont que peu de relations et où seu-

lement ils auraient occasion de prendre contact avec les gens des *srocs* voisins. Les commerçants chinois allant de village en village acheter sur place tout ce qui est à vendre et vendre tout ce qui peut être nécessaire à ces paysans, la seule raison qu'ils pourraient avoir de se rendre de temps à autre aux chefs-lieux des circonscriptions administratives n'existe plus; aussi, leur paresse naturelle et l'absence de toute curiosité y aidant fortement, beaucoup de Cambodgiens naissent et meurent sans avoir dépassé les limites de leur « *khum* ». Dans ces conditions, et si l'on réfléchit qu'il ne circule dans l'intérieur ni livres, ni journaux, ni même almanachs d'aucune sorte, on ne trouve pas étonnant que la masse des Cambodgiens ne parvienne pas encore à se hausser à l'idée de l'unité du royaume et on comprendra aisément que, par suite, il soit impossible de créer une opinion générale.

* * *

Pour nous en tenir d'ailleurs aux seules provinces rétrocédées, un exemple succinct de leur situation administrative sous le gouvernement siamois confirmera cette opinion. Celle-ci, en effet, était loin d'être uniforme, et ce manque d'uniformité même contribue fortement à expliquer comment les manifestations que signalaient les dépêches de Battambang au moment de la remise des territoires furent purement locales, ce que, du reste, la rédaction des télégrammes ne laissa pas entrevoir.

Toute cette région Ouest du Grand Lac était donc divisée en cinq provinces ou districts indépendants les uns des autres et soumis à des régimes divers. Récemment, elles avaient été réunies, comme les autres circonscriptions du royaume siamois, en un *monthon* ou cercle, désigné sous le nom de *monthon Burepha*, « le cercle de l'Est », et placé sous la direction du Phya Kathatorn, nommé Khaluong Then Phibon; mais ce personnage paraît avoir médiocrement prisé cette investiture et laissé fonctionner les nouveaux rouages sous la direction de Siamois sans s'en être autrement préoccupé.

La plus importante des provinces du « *monthon* » était celle de Battambang, qui s'étendait depuis les massifs des Phnom-kravanh, au Sud, jusqu'à la chaîne des Dang-rek, au Nord, comprenant les ampheus de Mon-rousei, Ke-bos, Battambang, Tenot, Môngkol-borey, Peam-sema-tukchho et Svay chek. C'était là le domaine héréditaire du Phya Kathatorn, un des descendants du mandarin rebelle qui, profitant de la faiblesse des rois cambodgiens, avait livré ces territoires aux Siamois. Bien qu'exerçant effectivement leur contrôle sur cette province, ceux-ci évitaient de s'immiscer trop directement dans les affaires locales et laissaient le plus souvent le Phya se débrouiller tout seul avec ses vassaux.

Le régime appliqué à la province de Siem-reap, qui englobait toute la région comprise entre le Stung-sreng et l'ancienne frontière, avec les ampheu de Siem-reap, Southmikhon, Panok,

Kralanh et Yeang, était théoriquement identique. Là aussi le pouvoir se transmettait de père en fils dans la même famille en même temps, dit-on, qu'une terrible maladie, la lèpre, dont meurent tous ces gouverneurs héréditaires.

La petite province de Phnom-srok était aussi le lief des descendants d'un Chinois nommé Kim, lequel ayant rendu service au célèbre général siamois Phya Bodin en avait été récompensé de cette manière.

Le muong de Sisophon, dont la nouvelle frontière laisse d'ailleurs la majeure partie au Siam, et l'ampheu de Chong-kal, qui dépendait du Monthon-Isan (Oubone), étaient donc les seules parties de ces territoires qui ne fussent pas les biens de certaines familles, mais encore peut-on dire que l'ampheu de Chong-kal, si éloigné du centre de sa province, était laissé à la direction de fonctionnaires choisis parmi les familles indigènes.

Ainsi donc, quand un indigène, sortant pour une raison ou pour une autre, soit qu'il ait été promu aux fonctions de notable, soit qu'il ait eu des affaires de justice, du cycle ordinaire de ses connaissances, arrivait à une compréhension un peu généralisée de l'administration de la province, il voyait à sa tête un chef héréditaire dont il était la chose. Il entendait bien parler d'une autorité supérieure, d'un gouvernement siégeant à Bangkok, il se trouvait même de temps à autre réquisitionné pour porter les bagages de ses représentants, établir des lignes télégraphiques, dont il songea d'ailleurs jamais à faire personnellement usage, pour accomplir encore d'autres corvées d'ordre général, mais c'étaient là des affaires que traitaient les gouverneurs nés et le bon paysan ne songeait nullement à les approfondir. Cela n'avait donc d'importance que pour ces hauts personnages, les fonctionnaires des muong et des ampheu, et les quelques commis intrigants qui vivent autour d'eux. Dans ces conditions on comprend combien la question de nationalité était indifférente à la masse du peuple; ces Cambodgiens étaient et sont restés de père en fils les vassaux des puissants seigneurs qui se transmettaient également le pouvoir par hérédité. Après la rétrocession des provinces et le voyage que le roi Sisovath fit en grande pompe et en grand cortège à Battambang et à Siem-reap, j'ai demandé à un grand nombre de Cambodgiens des campagnes quel était le nom de leur nouveau roi. Pas un n'a pu me répondre, et il est à remarquer que, bien que le voyage de Phnom-penh soit très facile à faire et fort peu coûteux, un nombre tout à fait infime de Cambodgiens sont partis de Siem-reap et de Battambang en pèlerinage vers la capitale de la « mère patrie ».

Si cela peut surprendre et donner à réfléchir en ce qui concerne les classes plus éclairées de la population, nous venons de voir qu'on ne peut s'étonner de trouver un pareil état d'esprit chez la masse des Cambodgiens, ceux-ci ne connaissant rien au delà de leurs chefs locaux auxquels la plupart d'entre eux sont du reste attachés par des liens extra légaux que le gouvernement siamois

a feint d'ignorer et que nous aurons de la peine à dénouer. Je veux parler de la vieille coutume de la clientèle. Tous ceux, qui, à un titre quelconque détiennent une partie du pouvoir ont, en effet, une clientèle plus ou moins répandue, en proportion même de leur autorité. Être le client d'un mandarin, c'est éviter son tour de corvée, être exempté de maintes charges et, si l'on est appelé en justice, voir son patron, son protecteur, se présenter en son lieu et place, ce qui, suivant la qualité du personnage, ne laisse pas, on en conviendra, d'avoir une influence sur le prononcé du jugement. Ces avantages compensent bien les quelques services familiaux que le patron demande à ses clients, aussi cette situation est-elle très recherchée et l'habileté consiste à entrer dans la suite du plus puissant. J'ai été moi-même sollicité à plusieurs reprises par des indigènes qui voulaient me prendre pour patron et je sais que des propositions semblables ont été faites à des résidents du Cambodge qui me l'ont dit eux-mêmes. Un de ces solliciteurs me contait que, au temps de la domination siamoise, alors que nous avions installé à Siem-reap un gouverneur chargé de l'administration des protégés français, il s'était fait admettre dans la clientèle de celui-ci, mais que, les pouvoirs de son protecteur ayant été supprimés par la rétrocession, il se trouvait maintenant livré à l'arbitraire des mandarins en charge et soumis à toutes les corvées. Il me disait ces choses à haute voix, devant des gens venant de cantons autres que le sien, et ceux-ci que j'observais attentivement avaient tout l'air d'être soumis à des traitements analogues.

Suivant leurs tempéraments divers et en raison aussi de la plus ou moins grande influence que leur donnait l'importance de leurs fiefs, les chefs héréditaires laissés par les Siamois agissaient donc presque à leur guise. Ayant des allures de grand seigneur, riche et ne manquant, du reste, ni d'intelligence, ni de rouerie, le Phya Kathatorn, qui possédait le plus important de ces fiefs aussi bien par l'étendue territoriale que par la richesse de certains districts, tenait évidemment le premier rang parmi eux. Il était peut-être médiocrement aimé des paysans sur qui pesaient lourdement ses fantaisies; grand amateur de chasse, par exemple, il n'hésitait pas à lever de nombreuses corvées pour rabattre devant lui le gibier et c'était là, paraît-il, des expéditions très redoutées parce que longues et fatigantes; des villages entiers (comme celui qui s'était installé dans les ruines de Banteai-Chmer et qui comptait une centaine de cases) étaient un beau jour obligés, par son ordre et sous des prétextes futiles, de se déplacer pour se transporter parfois très loin, etc., etc. On m'a cité plusieurs faits semblables et on parle aussi de pressions exercées sur les riches commerçants de Battambang. Mais s'il était redouté par les uns, il est certain aussi qu'il était vénéré par d'autres et que le nom de Luk Mecha, titre indigène du Phya Kathatorn, était plus connu et plus respecté dans la région que celui de Sa Majesté Chulalongkorn, son suzerain. Autour de lui gravitait,

du reste, outre les mandarins attachés à sa fortune, une clientèle nombreuse et dévouée.

Le gouverneur de Siem-reap et celui du petit district de Phnom-srok, éclipsé par cette personnalité bruyante, sont restés beaucoup plus dans l'ombre et paraissent s'être contentés, en supportant plus étroitement le contrôle siamois, de « jouir de leurs provinces », traduction littérale de l'expression cambodgienne qui veut dire administrer.

*
*
*

Ne prévoyant pas les événements de 1907, le Phya Kathatorn avait adopté vis-à-vis des Français une attitude peu faite pour lui attirer leurs sympathies. Depuis longtemps, il est vrai, une mission était installée à Battambang, mais comme elle ne faisait guère de prosélytes que chez les Chinois et les Annamites, il s'en souciait peu; il n'avait d'autre part mis aucune entrave à l'installation d'une succursale de la Banque de l'Indo-Chine et des Messageries fluviales de Cochinchine, mais ses relations avec notre délégué commercial autrefois et nos agents consulaires plus récemment furent le plus souvent très aigres. Assez ouvertement, il contrecarra par tous les moyens en son pouvoir l'organisation d'un corps de gendarmerie indigène qui avait été confié à des officiers français et ses rapports avec nos agents, bien que corrects, étaient tels que lorsque intervint le traité du 29 mars il ne pouvait venir à l'idée de personne qu'il restât dans le pays comme l'ont fait les gouverneurs de Siem-reap et de Phnom-Srok, lesquels sont encore en fonction.

Il ne semble du reste pas qu'il en ait été question un seul instant et cela corrobore d'une façon évidente ce que je disais plus haut de son attitude à notre égard. On a été, du reste, semblable-ment, fort généreux dans le règlement de sa situation: le gouvernement français lui a racheté le palais qu'il se faisait construire, a payé à beaux deniers comptants le terrain de la citadelle et les habitations qui y existaient, lui a laissé librement emporter sa fortune qui se monte, dit-on, à 4 ou 5 millions de francs, emmener aussi toutes les personnes qui ont voulu le suivre et s'est engagé à lui servir, sa vie durant, une annuité de 60.000 piastres, c'est-à-dire environ 150.000 fr. Il peut certainement, dans ces conditions, tenir un rang très honorable au Siam où il s'est retiré.

La nouvelle de la conclusion des arrangements franco-siamois n'en produisit pas moins chez le Phya, qui n'avait été nullement tenu au courant des négociations, une assez grande stupeur et probablement un violent mouvement de mécontentement. Il est donc possible qu'il ait prononcé à ce moment des paroles qui, recueillies par ses familiers, furent le germe des événements qui suivirent, mais dont rien cependant ne paraît devoir lui faire attribuer la responsabilité directe. On ne connaît pas bien ce qui se passa à ce moment dans les autres provinces, mais le silence

même qu'on garde à ce sujet peut faire croire que, soumises à des personnalités moins remuantes, elles acceptèrent leur changement de pavillon avec la plus entière passivité, sinon avec la joie et la reconnaissance auxquelles certains s'attendaient.

*
*
*

La période comprise entre le 23 mars, date de la signature du traité et le 3 juillet, jour fixé pour la remise des territoires fut, étant donné cet état de choses, assez fertile en événements qui ne dépassèrent du reste pas les limites du territoire de Battambang et la zone d'influence personnelle du Phya Kathatorn.

Le Phya et ses fidèles se désintéressèrent totalement de l'administration, abandonnèrent leurs bureaux, ouvrirent les portes de prisons et ne firent tout au moins aucun effort pour arrêter les bruits tendancieux qui commençaient à courir dans la population. De petites bandes de malandrins se constituèrent qui semaient la terreur dans les campagnes tandis que la gendarmerie, constituée uniquement par des créatures du Phya et ouvertement à sa dévotion, restait une arme incertaine entre les mains des officiers français qui la commandaient. La nuit venue, il y avait à Battambang des bagarres dans les rues, on tirait des coups de fusil, et on annonçait que les Birmans employés aux mines de rubis et de saphir de Pai-Linh marchaient en masse sur le chef-lieu.

Le gouvernement siamois avait cependant fait tous ses efforts pour empêcher ces troubles et ceux qui assistèrent à la remise des territoires s'accordent à dire qu'il se montra en cette occasion de la plus grande correction; là où son action administrative était directement établie, comme à Sisophon, ou son ingérence dans l'administration locale plus avancée, comme à Siem-reap, rien de fâcheux ne se produisit. Mais il avait conservé dans ses relations avec la personnalité gênante qu'était le Phya Kathatorn une réserve telle qu'il lui était difficile d'intervenir d'une façon qui arrêta entièrement toute manifestation. La cour de Bangkok se fit alors représenter à Battambang pour toutes les opérations que nécessita la remise des services par un jeune Français, M. Ponsot, conseiller du gouvernement du roi. Son choix, étant donné la nationalité de ce représentant, était un acte de courtoisie; les événements prouvèrent qu'il était des plus heureux. Appelé à la situation qu'il occupe actuellement par l'amitié éclairée de M. Ströbel, qui avait pu l'apprécier alors qu'il remplissait les fonctions de consul de France à Bangkok, le représentant du gouvernement siamois, grâce à son intelligence et à son sang-froid, ne tarda pas à se rendre un compte exact de la situation. A juger les choses maintenant, on peut croire que ces qualités firent un peu défaut à l'auteur des dépêches qui provoquèrent en Indo-Chine et en France l'émotion que l'on sait.

Le plus grave de ces événements fut celui-ci :

Un beau matin une foule assez nombreuse de protestataires — on l'évalue à 2 ou 3.000 personnes — pénétra dans le jardin qui entoure la maison occupée alors par le représentant du gouvernement siamois, en envahit même celle-ci. Cette foule réclamait l'abrogation du traité, refusait de laisser partir le « Luk Mecha » et menaçait de mort le représentant du gouvernement siamois si satisfaction ne lui était pas donnée.

M. Ponsot laissa les plus emballés énumérer leurs prétentions, puis se déclara prêt à les transmettre à Bangkok, revêtues de leur signature. Aussitôt la réclamation fut rédigée et les protestataires mis en situation de la signer, ce qu'ils firent avec enthousiasme. Ces signatures, examinées ensuite, étaient toutes celles de gens appartenant à la clientèle immédiate du Phya et, bien que celui-ci se fût tenu à l'écart, elles le compromettaient suffisamment pour qu'il comprit combien il était de son intérêt de ne pas risquer plus longtemps de se mettre en mauvaise posture vis-à-vis du gouvernement siamois, son protecteur. Aussi une deuxième manifestation s'étant produite, M. Ponsot n'eut pas de peine à démontrer au Phya qu'il devait lui-même y mettre fin, en intervenant auprès de ses trop fidèles clients et en leur conseillant de ne plus recommencer, ce qui fut fait. Ainsi se termina cette démonstration qui parut avoir eu pour but unique de sauver le prestige, de « sauver la face » du tout-puissant seigneur de Battambang. Précédé ou suivi d'un convoi considérable lequel comprenait près de mille charrettes portant les trésors accumulés depuis des années dans ses caves, seize éléphants avec un nombre assez considérable de serviteurs et de fidèles, il se mit en route lui-même le 1^{er} juillet, voyageant à petites étapes, organisant des chasses et donnant à son départ pour Pachim tout l'éclat qui pouvait masquer son dépit intérieur. Quelques fonctionnaires, mais en petit nombre toutefois, suivirent même sa fortune.

Ce départ pouvait faire cesser du jour au lendemain l'émotion que les petites attaques de malandrins qui s'étaient produites dans les campagnes environnantes et les manifestations de Battambang avaient produite dans la population commerçante. Les Chinois envoyaient leurs familles à Phnom-penh et un commerçant allemand, depuis longtemps installé dans le pays, fut rencontré par la mission française à Bak-preah, ayant abandonné, disait-il, ses magasins par crainte du pillage. Il est difficile de dire jusqu'à quel point cette panique était justifiée chez ce dernier, dont les sentiments peu amicaux à notre égard sont connus, et qui, en vertu de sa situation à Battambang sous le régime qui disparaissait, ne devait que compatir médiocrement aux mauvaises surprises que la situation paraissait nous préparer.

*
*
*

Quoi qu'il en soit, rien de ce que craignait cette population affolée ne se produisit. La mission française, sous les ordres de M. Lorin, qui était

nommé délégué du résident supérieur, s'embarqua le 20 juin à Phnom-penh avec une solennité destinée à célébrer cette date historique. Les journaux indo-chinois parlèrent alors des transports d'allégresse avec laquelle les foules accourues sur les bords du Mékong saluèrent le *Bassac* à son départ. Le gouverneur général et Sa Majesté Sisovath le précédaient, il est vrai, sur une autre chaloupe qui les conduisit à Oudong, l'ancienne capitale, et, peut-être, faut-il attribuer surtout à l'attraction que les fêtes, les cortèges pompeux exercent sur ces populations le plus souvent oisives et amoureuses de réjouissances, les grands concours de peuple dont on nous parle. J'ai certainement entendu plusieurs fois le roi, alors qu'il n'était encore qu'oborath, parler des provinces perdues, et je crois volontiers que dans un certain milieu, soit de gens appartenant à la cour, soit de jeunes Cambodgiens à qui des éducateurs dévoués cherchent à inculper nos connaissances et nos sentiments, il put y avoir en ce moment-là un mouvement d'exaltation, mais je doute que la majorité de la population n'y soit pas restée indifférente.

Les voyageurs du *Bassac* arrivèrent donc à Bak-preah le 1^{er} juillet et en repartirent le 2, non sans avoir pris quelques précautions. La centaine de tirailleurs et de miliciens qui servaient d'escorte furent répartis entre les diverses embarcations et les armes tenues prêtes ; les informations qu'on recueillait en route à la rencontre des sampans emportant vers les lacs les familles des Chinois apeurés, paraissent d'ailleurs tout d'abord justifier cette mesure. Cependant, voyant la journée s'avancer et sa chaloupe remorquant difficilement dans la rivière très sinueuse les lourdes embarcations montées par les troupes, M. Lorin se décida à les laisser en arrière et arriva à Battambang seul avec quelques-uns des fonctionnaires qui lui sont adjoints. Un publiciste qui l'accompagnait écrit dans la *Revue Indo-Chinoise*, le 15 août 1907 (p. 1090) : « Des chevaux, des bœufs, des buffles paissent paisibles le long des berges ; des enfants courent presque nus, jouent et se baignent dans les eaux de la rivière. Rien ne paraît avoir troublé la vie normale de ce pays tranquille et prospère. Comment des rumeurs aussi inquiétantes ont-elles pu parvenir, non pas seulement jusqu'à nous, mais jusqu'à Phnom-penh et jusqu'à Bangkok. »

La soirée se termina autour de la table du consulat par plusieurs toasts très chaleureux auxquels prirent part la quinzaine de Français, officiers de la gendarmerie siamoise, employés de la Banque, et qui formaient la population européenne de la ville. Puis le lendemain, sans autre incident, le drapeau aux trois couleurs remplaçait le pavillon siamois au mât de la citadelle.

Quelques jours après, les tirailleurs s'installaient à Mongkol-borey, à Sisophon, à Svay chek et à Tenot, poste frontière où le passage tout récent des convois du Phya laissait quelques ferments d'agitation : un détachement de miliciens restait à Battambang, un autre fut envoyé à Siem-

reap et un troisième à Mong-rosei dans le Sud. Ce déploiement de forces suffit à tout faire rentrer dans l'ordre, sans coup férir du reste.

* * *

Très averti des choses du Cambodge, M. Lorin s'attacha à ne rien bouleverser dans les provinces rétrocedées, puisque tous les fonctionnaires restèrent à leur poste de leur plein gré ; ceux qui s'en allèrent furent remplacés par des gens du pays, et la situation devint tout de suite très normale. Ce serait cependant une erreur, à mon avis, de croire que ces fonctionnaires aient été de prime abord enchantés du nouvel état de choses, et je crois qu'en eux-mêmes ils regrettent un régime qui leur permettait ces manières de faire tout à fait extrême-orientales que notre contrôle ne pourra tolérer. De ce fait, on peut estimer que certains d'entre eux, les mieux pourvus, se retireront en boudant dans leurs terres ; les autres seront prudents... où la chèvre est attelée, il faut qu'elle broute. C'est là, du reste, chose de peu d'importance ; je crois avoir démontré qu'il ne pouvait y avoir dans ce que nous appelons actuellement le territoire de Battambang de mouvement d'opinion généralisé. C'est le principal. Quant aux populations rurales, deux choses seulement les intéressent : le taux de l'impôt et la corvée. Cette dernière est surtout impopulaire, quelle que soit l'indemnité donnée aux prestataires. Ce sera là une des grosses difficultés auxquelles se butteront nos administrateurs lorsqu'ils s'agiront d'entreprendre les grands travaux qui sont cependant dans ce pays plus nécessaires que partout ailleurs.

Depuis cette historique journée du 2 juillet, Sa Majesté Sisovath et le gouverneur général sont venus faire une tournée dans les provinces rendues à la Couronne cambodgienne. La première de ces visites a naturellement été entourée de toute la pompe rituelle en ces sortes de circonstances. On a construit des débarcadères, pavoisé les canaux et les chemins par où devait passer le cortège, dressé des pavillons et des salles de danse à Battambang, à Siem-réap et à Angkor ; on y a donné des fêtes, des banquets et des représentations dont le corps de ballet de la cour a fait les frais, sans qu'aucun incident soit venu troubler ces solennités asiatiques, mais je crois bien qu'il n'en reste guère chez les sujets retrouvés de Sa Majesté que le souvenir des corvées auxquelles ils ont été astreints en cette occasion. Le roi a souvent fait preuve, cependant, au cours de ce voyage, d'une diplomatie qui n'était pas sans être nécessaire, et d'un certain à-propos, comme dans la circonstance suivante : il y a à Battambang une assez jolie pagode, construite par le Phya Kathatorn, laquelle est à peine terminée et n'avait pas été inaugurée, le Phya, disait-on, ayant affirmé avant son départ qu'il viendrait présider à cette cérémonie ; or, Sa Majesté Sisovath, un beau matin, sans prévenir personne de ses intentions, est allée, en tant que chef de la religion, procéder à cette inauguration officielle, ce qui n'a pas manqué d'être remarqué et

commenté. Ce sont là de petits faits, mais qui ne laissent pas d'avoir grande influence sur l'esprit enfantin des Orientaux.

En somme, rien ne fait prévoir que dans un avenir même très rapproché, ces provinces ne deviendront pas aussi loyalistes que le comporte le tempérament de leurs habitants; en tout cas, leur acheminement vers l'assimilation complète avec les autres provinces cambodgiennes me paraît devoir être très rapide. J'avoue même ne pas comprendre exactement le rôle du commissaire royal délégué. L'impôt rentre assez facilement, les fermes ont été concédées à des taux rémunérateurs et l'ordre en général n'a pas été troublé.

* * *

Il est peut-être bon cependant de parler ici des quelques incidents qui se sont produits.

Le 1^{er} octobre 1907, le poste militaire de Svay-chek a été attaqué à cinq heures du matin par une bande armée de fusils qui, embusquée sur la rive gauche de la rivière, tira sur les cases du camp situé sur la rive droite. Aux premiers coups de feu, les tirailleurs sautèrent sur leurs armes et ripostèrent avec vigueur. La bande s'enfuit presque aussitôt. Un lieutenant venu de Sisophon avec des renforts la poursuivit jusqu'aux Dangrek, où il trouva des dépôts de riz et d'autres approvisionnements. Il s'agissait d'un ramassis de malandrins mi-partie Laotiens et Cambodgiens, voleurs de bœufs et de buffles, qui sont très nombreux dans la région avoisinant les cols par où transitent les grands troupeaux venant du Laos. On n'a plus entendu parler d'eux depuis l'affaire du poste de Svay-chek. Cette attaque n'a, en tout cas, aucune corrélation avec les événements politiques dont nous nous occupons.

Il en est de même de l'incident survenu le 18 janvier dernier au village de Bos-sban, dans cette même région de Svay-chek. Il y avait là, depuis plusieurs années, un illuminé qui se soumettait à toutes sortes de mortifications. Il s'abstenait, par exemple, de nourriture pendant des périodes de sept à huit jours, à la suite desquelles il déclarait qu'il était devenu Bouddha et promettait à ses fidèles une société modèle dans laquelle on ne paierait plus d'impôts et ne ferait plus de corvées. Longtemps il avait prêché dans le désert, mais dernièrement quelques prosélytes s'étaient laissés prendre à l'appât de ses promesses et devenaient aussi illuminés que leur maître. Le *Kamnan* du village, se voyant débordé, alla demander secours au chef de l'amphéu, lequel pria le lieutenant du poste de Svay-chek d'intervenir. Celui-ci partit avec cinq ou six tirailleurs et essaya de parlementer. Mais le nouveau Bouddha, qui ne voulait rien entendre, marcha sur lui en le menaçant d'une canne en rotin. Le lieutenant reculant de quelques pas se trouva acculé à une barrière de parc à buffles et reçut alors par derrière un coup de bâton qui lui enfonça son casque jusque sur les yeux, après quoi il fut frappé d'un coup de sabre dans le côté gauche, coup qui, heureusement, dévia sur une côte. Ses hommes alors

firent feu, et la bande entière fut prise ou tuée. Le lieutenant et un tirailleur, grièvement blessé dans une lutte corps à corps qu'il soutint contre un de ces fanatiques, furent ramenés à Battambang et purent quelque temps après rejoindre Phnom-penh. C'est là un cas d'illuminisme qui n'est pas rare au Cambodge, j'en connais pour ma part d'autres exemples, et je les ai toujours rapprochés de ces crises que subissent les Malais lorsqu'on les dit « amok ».

On a, il est vrai, attribué aux excitations des partisans du Phya certaines protestations tumultueuses qui se sont produites récemment dans la région de Mong-rosei au sujet de la ferme des bois. On a même considéré comme due à son influence directe la désertion de plusieurs tirailleurs du poste de Sisophon et le départ d'un certain nombre de mineurs birmans de Paï-linh. Ce départ, qui n'est du reste pas confirmé, serait plutôt dû aux difficultés que les commerçants éprouvent actuellement pour écouler leur stock de pierres précieuses; les agitations dont souffrent les Indes anglaises, leur principal marché ayant, paraît-il, considérablement diminué les transactions. Pour ce qui est de la désertion des cinq tirailleurs, événement, en somme, de bien faible importance, ne serait-elle pas due plutôt à la suppression subite de l'indemnité de marche qui leur était allouée et qui leur permettait tout juste de joindre les deux bouts dans un pays où l'existence pour les étrangers est horriblement chère? Ils se sont du reste dirigés sur Korat et non sur Pachim, qui est le lieu de résidence ordinaire du Phya, et ayant été désarmés dans cette ville par les autorités siamoises, leurs armes ont été remises au consul.

Je crois bien — et la plupart des gens renseignés à qui j'en ai parlé sont de cet avis — que le rôle du Phya Kathatorn est terminé; beaucoup de ceux qui l'avaient suivi ont déjà demandé leurs passeports à la légation de France à Bangkok et sont rentrés dans leur pays; quant au Phya lui-même, ayant maison de campagne à Pachim et résidence de ville à Bangkok, il mène la vie d'un grand seigneur, chasse, fait valoir son argent, s'en va en touriste à Ceylan et est devenu un fervent chauffeur.

Il est d'ailleurs trop avisé et trop soucieux, dit-on, de ses intérêts pour mettre en question, dans des aventures dont l'issue ne serait pas douteuse, le paiement de la confortable annuité que nous lui servons.

L. L.

Ces notes étaient rédigées lorsque sont survenus les récents événements de Mongkol-borey. Je ne les connais pas en détail; ils paraissent se résumer en ceci: Une bande de brigands se serait formée à Kralanh, aurait marché sur Mongkol-borey, enlevant un collecteur d'impôts et pillant le bureau de poste; elle aurait été arrêtée là et fortement décimée par le poste de tirailleurs. Un parent du Phya, blessé dans l'action, était à sa tête. Ceci ne change rien aux considérations qui

précédent. Le pays étant encore siamois, pareil fait s'est produit l'année dernière, à la même époque, alors que les travaux des rizières n'étant pas encore commencés, l'oisiveté des paysans est encore plus grande que de coutume et que la perception des impôts, faite d'une façon plus ou moins judicieuse, produit toujours une certaine émotion. Peut-on, du reste, s'étonner outre mesure qu'il en soit ainsi, quand, sur les 15.000 kilomètres carrés de provinces nouvelles qui s'étendent entre l'ancien Cambodge et les postes militaires de la nouvelle frontière, nous n'entretenons aucune autre force armée que les 25 miliciens de Siem-réap. La présence d'un parent du Phya Kathatorn à la tête de ces bandits n'a rien de plus qui doive arrêter particulièrement l'attention; d'abord ils sont très nombreux et ensuite le départ de leur puissant protecteur les a évidemment rendus fort besogneux. Quelques postes de milice mettront ordre facilement à tout cela.

NOTES SUR L'AFGHANISTAN

Entre la frontière administrative de l'Inde nord-occidentale et le territoire relevant nominativement de l'autorité de l'émir d'Afghanistan s'étend une zone très accidentée, peuplée de tribus anarchiques, sur lesquelles s'exerce malaisément l'influence anglaise. Depuis 1893, date du traité signé entre Sir Mortimer Durand et l'émir Abdurrahman, ces tribus qui, en fait, avaient toujours été indépendantes des fonctionnaires afghans, se sont trouvées en contact avec les « political officers » de la province Nord-Ouest qui ont tenté, par le moyen de subsides largement distribués, d'en faire les auxiliaires du mouvement d'échanges commerciaux entre Kaboul et l'Inde. Les efforts pour développer la notion de l'ordre parmi ces populations chez lesquelles l'instinct de pillage semble indéterminable, n'ont guère été couronnés de succès que sur le territoire le plus voisin des cantonnements anglo-indiens.

Partout ailleurs, les intentions du « serkar » (le gouvernement britannique) ont été méconnuës, et à maintes reprises une vive agitation, très préjudiciable à la sécurité de la frontière, a obligé les autorités anglo-indiennes à des expéditions, dont la plus importante, celle de 1897-1898, nécessita un effort très considérable.

Depuis cette expédition du Tirah, c'est-à-dire pendant une période de près de dix années, la politique prescrite par lord Curzon et qui était basée sur le principe de la non-intervention dans les affaires des tribus, avait donné des résultats très appréciables, puisque la tranquillité n'avait pas été troublée.

Au commencement de cette année, des incursions fréquentes sur le territoire britannique, des raids audacieux poussés jusqu'aux portes des cantonnements, obligeaient les autorités de la fron-

tière à adopter une attitude énergique vis-à-vis d'un des clans les plus remuants, celui des Zakka-Kheil. L'opération de police décidée devait se borner au châtement de ces turbulents voisins. Mais à peine était-elle terminée que l'on annonçait l'entrée en campagne des Mohmand, appuyés par un contingent afghan de près de 2.000 combattants.

Il y eut un moment d'émotion à Londres, où l'on envisageait avec inquiétude la perspective d'une nouvelle guerre avec l'Afghanistan. Fort heureusement, les événements n'ont pas eu l'extension que l'on redoutait : les sujets de l'émir sont rentrés sur leur territoire et la vigueur de l'action contre les Mohmand a empêché le mouvement d'autres tribus qui se préparaient à entrer en lice.

Ces troubles ont ramené l'attention générale sur le problème afghan. Certains esprits, s'avisant d'une coïncidence apparente entre la situation nouvelle créée par l'accord russo-anglais d'août 1907 et l'activité militaire déployée à la frontière Nord-Ouest, ont cru discerner de la part du gouvernement britannique une intention de provoquer, sur les confins orientaux de l'Afghanistan, un état de fait susceptible de lui fournir un prétexte d'intervention armée sur le territoire de l'émir.

A vrai dire, rien n'autorisait une pareille hypothèse. La convention d'août, tout en reconnaissant à l'Angleterre une sorte de protectorat diplomatique sur l'Afghanistan, a nettement consigné la garantie réciproque des parties contractantes touchant le respect de l'intégrité et de l'indépendance des Etats de l'émir.

Le gouvernement anglais s'exposerait-il, au moment précis où il resserre son entente avec la Russie, à mécontenter cette puissance par une violation formelle de ses engagements? Ce ne serait conforme ni à ses principes ni à ses intérêts. L'Afghanistan indépendant constitue pour la protection de la frontière de l'Inde comme une sorte d'ouvrage avancé qui isole celle-ci de la Russie asiatique.

L'heureuse modification survenue dans les relations des deux grandes puissances autrefois rivales n'implique nullement l'opportunité d'un changement dans le système de défense de l'Inde; il semble même que l'effacement diplomatique de la Russie, en ce qui regarde la question d'Afghanistan, par le fait qu'il dégage désormais l'Angleterre de toute préoccupation touchant le statut de souveraineté de ce pays, est de nature à fortifier le principe de l'Etat-tampon qui entre dans ce système de défense.

Pour les raisons qui précèdent, il ne semble pas que l'on soit fondé à attribuer au gouvernement anglais des visées d'expansion au delà de ses limites indiennes du Nord-Ouest. Ce n'est pas au moment où s'accuse la gravité du problème interne auquel donnent lieu les manifestations nationalistes ou autonomistes de l'élément hindou que l'opinion anglaise souscrirait à des pensées de conquête. La presse de Londres s'est prononcée

sans ambiguïté, à cet égard, dans le souci qu'elle a exprimé, dès l'origine des incidents de ces derniers mois, de voir circonscrire les opérations à un objectif restreint et nettement précisé.

D'ailleurs, la main-mise sur l'Afghanistan ne pourrait être réalisée qu'au prix d'efforts disproportionnés avec la valeur du résultat à atteindre. Dans cette contrée où aucune unité nationale n'existe, le sentiment commun d'indépendance est pourtant assez vif pour que toute tentative de pénétration étrangère provoque simultanément l'éclosion de multiples foyers de résistance. C'est du moins l'impression qui se dégage d'un examen des conditions ethniques et physiques de ce pays demeuré jusqu'ici à peu près imperméable à toute infiltration de la civilisation moderne.

* * *

La nature du relief de l'Afghanistan constitue un obstacle à toute fusion des éléments sociaux qui forment la population du pays. Isolés les uns des autres par des saillies gigantesques, vivant péniblement sur les hautes terres des vallées supérieures, sans autres voies de communication que les passes étroites entre les divers massifs, les Poukhtoun que les Indiens appellent Pathan et auxquels les Persans ont donné le nom d'Afghans n'ont jamais constitué un corps de nation.

Organisés en tribus, ils sont en fait émiettés à l'infini par la division en Kheil, sorte de clans, dont chacun a son territoire propre, qu'il défend jalousement contre toute approche. De ces clans les uns sont agriculteurs, les autres pasteurs, tous également enclins au pillage, aux incursions soudaines sur un voisin mal gardé. Entre les instants de répit que laisse dans une même tribu le règlement des querelles intestines sans cesse alimentées par de menues rapines et par des incidents passionnels, on ne s'occupe d'une autre tribu que pour lui enlever son bétail et pour satisfaire une de ces vendettas interminables que se sont transmises des générations successives.

Le conflit des égoïsmes entretient, en pays afghan un état de guerre permanent. Aussi l'établissement d'un semblant d'autorité est-il toujours précaire dans ce milieu individualiste jusqu'à l'outrance. En principe, la tribu admet la prépondérance d'un khan, dans la mesure où la force de son clan d'origine lui permet de s'imposer à chacun des autres. D'ailleurs le pouvoir du khan est limité par l'influence de la djirga ou Conseil des Anciens, dont les avis sont adoptés pour toutes les mesures importantes. Les délibérations ont lieu publiquement, au milieu du campement ou du village du khan; elles sont parfois troublées par « l'opposition » formée des partisans d'une famille qui aspire à voir le khanat changer de clan à son profit, et qui s'est préalablement assuré l'appui d'une des tribus du voisinage. On en vient très vite aux mains, les fusils partent et ainsi s'ouvre une ère d'hostilités qui se terminera par le dépouillement aussi achevé que possible du groupe le moins soutenu.

Au milieu de cette anarchie, un seul personnage

réussit à garder un prestige toujours intact et fructueux : c'est le mollah, l'interprète de la loi coranique, celui qui, en qualité d'imam, préside à l'accomplissement des pieux devoirs, et suspend sans trêve sur la tête des fidèles attiédés la menace de « jahanama », la géhenne. Comme il est seul à connaître les prescriptions du « Livre illustre », le mollah sait concilier les exigences de la foi, en ce qui regarde la morale, avec les usages de ses frères en religion. Il se garde de placer le farouche Pathan dans la pénible alternative de renoncer au nom d'Allah à des habitudes invétérées et qui, par leur caractère traditionnel, ont évidemment une sanction qu'aucun texte du Coran ne saurait condamner : « c'est œuvre pie que de prier et devoir strict de piller », disent les Afghans, du moins d'après les gens de Cachemir, qui, ayant peu à se louer de leurs relations passées avec ces turbulents voisins, sont volontiers portés à en médire.

Les mollah, souples et insinuants, ne contrarient aucune disposition naturelle; ils s'efforcent pourtant d'apaiser les conflits entre les Montaigus et les Capulets pathans, que le souci du « badal », la vendetta, engagerait volontiers à s'exterminer, et ils y réussissent parfois en rappelant que le sang des musulmans ne doit être versé que durant le « djihad », la guerre sainte. Car c'est leur triomphe, cette prédication incessante qui chaque jour annonce que l'heure est révolue et qu'il faut convertir les infidèles.

Les Afghans sont de bons musulmans sunnites.

* * *

L'Afghanistan, prolongement oriental du plateau iranien, a de tout temps constitué le centre de communication entre le bassin de l'Euphrate et l'Inde, les plaines du Turkestan et la vallée de l'Indus. Son aire dont l'altitude moyenne dépasse celle des hauts sommets d'Europe, supporte la saillie d'une série de massifs enchevêtrés au travers desquels s'ouvrent les passages qu'ont franchis de toute antiquité les expéditions de guerre et les caravanes.

L'Afghanistan a donc toujours eu et garde une importance à la fois militaire et commerciale, tant par les sources de ravitaillement qu'offraient aux armées ses vallées les plus fertiles, par les centres de transit que ses villes assurent au négoce oriental, que par sa valeur stratégique pour la conquête ou la défense des contrées qu'il relie. Kaboul et Kandahar sont les deux portes de l'Hindoustan, les entrées d'où ont surgi successivement les flots d'aventuriers turcs, mongols ou persans qu'attiraient les grasses plaines du Gange et le mirage des temples d'or.

Le pays afghan, dans son ensemble, est un socle d'une superficie approximative de 700.000 kilomètres carrés, sur lequel émerge, dans le sens d'une inclinaison générale Nord-Est Sud-Ouest, de hautes chaînes de montagnes qui se ramifient par des soudures nombreuses, orientées suivant des directions différentes. Le côté septentrional du plateau est limité par le rebord gigantesque

de l'Hindou-Kouch, qui, du Kafiristan aux terres basses de la province d'Hérat, se prolonge par le Koh-i-Baba et les deux rameaux appelés Sefid-Koh et Siah-Koh. L'Hindou-Kouch enveloppe la vallée du Kaboul qui s'échappe vers les plaines de l'Indus, baignant sur sa rive droite les dernières pentes d'un massif, le Soufeïd-Koh, dont l'extrémité orientale domine le voisinage de Peschawer.

Ses promontoires abruptes, au-dessus du grand cantonnement anglais, sont contournés par des défilés profondément encaissés dont le plus célèbre, celui de Khaïbar, débouche sur la rivière Kaboul à Lalpoura, à 65 kilomètres en amont de la plaine. Les pentes qui s'inclinent de la crête du Soufeïd-Koh égouttent ses sources vers la vallée du Kaboul par neuf affluents. Le Nangnahar, « pays des neuf rivières », est une région fertile, peuplée de nombreux villages entourés de jardins et de vergers, que borde à l'Ouest la muraille du Soliman-Dagh; séparé du Soufeïd par le kotal (brèche) de Choutar-Gardan, faite de partage entre les eaux qui s'écoulent vers l'Indus et celles des bassins intérieurs du plateau, il constitue la limite du Ouaziristan, le pays des Ouaziris, que ferme à l'Est la saillie bordière du Soleïman-Dagh oriental, coupée de cluses profondes par lesquelles la ramure afghane de l'Indus se fraie un passage : le Kouram, le Tochi, le Gomoul, le Yohb, coulent irrégulièrement dans des vallées d'une aridité extrême, où végètent quelques clans à demi pasteurs, parmi de rares broussailles.

A ce système orographique correspondent trois grands bassins importants et un quatrième d'un moindre développement, celui du Ghazni qui recueille les eaux d'une aire de 17.000 kilomètres carrés de superficie et vient s'épandre considérablement affaibli par les irrigations des riverains, dans un lac de peu de profondeur, le « Ab-istada » (l'eau dormante), au centre du territoire des Ghilzaï.

Le bassin du Hamoun est également fermé; au lac de Hamoun, dans le Séïstan, aboutissent quelques tributaires de débit réduit ou des thalwegs qu'un courant tari, à l'époque des sécheresses, a suffisamment humidifiés pour que les berges alimentent une végétation arborescente composée de tamaris en majeure partie.

L'Hilmend, le seul élément de cette ramure fluviale qui ait une réelle importance, coule des environs de Kaboul vers Nazirabad, sur 1.100 kilomètres, grossi du réseau descendu des arêtes du Souleïman-Dagh occidental et qui baigne, en une série de vallées convergentes, la plaine de Kandahar. A partir de leur confluent les deux rivières tombent dans la basse région qui forme le Séïstan et le Beloutchistan; affaibli par les saignées multiples qu'ont pratiquées, au moyen d'un système de canaux, les agriculteurs d'amont, l'Hilmend coule une masse liquide de plus en plus réduite au milieu de dépressions couvertes de roseaux au pied desquels s'amoncellent de mouvants amas de sables.

Le bassin oriental a pour principale artère la rivière de Kaboul dont la vallée a servi de piste à

tous les envahisseurs de l'Inde. Le Kounar près de Djalalabad, le Swat et la Pandjora lui apportent les eaux descendues de l'Hindou Kouch.

Ici le volume d'eau est constant; par contre, le versant est du Souleïman-Dagh occidental, n'alimente guère de la fonte de ses neiges qu'une seule rivière à courant continu jusqu'à l'Indus. Les autres tributaires du bassin de l'Indus, torrents impétueux à l'époque des crues, n'ont plus une goutte d'eau pendant les sécheresses.

Le versant septentrional de l'Hindou-Kouch donne naissance à des rivières qui sont bues par les sables du Turkestan. Le Mourg-ab vient s'éteindre dans les dunes de l'oasis de Merv.

L'Afghanistan est très faiblement arrosé; le régime pluvial, soumis à l'influence des vents brûlants venus d'Arabie à travers le centre desséché du plateau iranien, échappe en partie à celle des moussons estivales de l'Inde que l'écran des deux Soleïman-Dagh arrête au passage. Aussi certaines parties basses du plateau, ouvertes au parcours des vents secs sont-elles aussi dénudées et ineultes que les déserts de l'Iran. Par contre, les régions supérieures situées dans l'aire de condensation formée par les crêtes de l'Hindou-Kouch, des deux Sefid et du Koh-i-Baba, reçoivent en assez grande abondance les précipitations humides, et sont pourvues d'une végétation assez analogue à celle des pays de la zone tempérée.

Le climat de l'Afghanistan est cependant des plus extrêmes. Les écarts de température sont très sensibles et avec la faible transition d'un court printemps on passe d'un hiver polaire à un été saharien. Par suite les causes d'évaporation sont très actives, et la rareté de l'eau, déjà très accentuée en raison de la modicité des quantités de pluies, se trouve encore accrue. Il a donc fallu que les agriculteurs afghans se montrassent aussi ingénieux que tous les peuples installés sur un sol ingrat et la première de leur préoccupation réside dans l'utilisation la plus parcimonieuse possible du précieux liquide. C'est ainsi que pour distribuer l'eau sur les points d'irrigation, en assurant le minimum de déperdition solaire, on a construit ici comme en Perse, des aqueducs souterrains, Khariz ou Khanat, analogues aux foggara du Sud Algérien, que l'on entretient très minutieusement. Quelques-uns de ces cours d'eau souterrains ont une longueur de 40 à 50 kilomètres; de distance en distance, pour assurer l'aération du canal et permettre aux ouvriers de maintenir en bon état le fossé d'écoulement, des puits verticaux ont été creusés et les levées de terre qui entourent leur orifice jalonnent le parcours de la rivière captée. L'âpreté de la lutte pour l'eau fournit un critérium précis pour estimer la valeur générale de la flore. Celle-ci est très appauvrie sur toute l'étendue du sol afghan, qui ne réunit aucune des conditions propres à favoriser l'apparition et la persistance d'une végétation dense et variée.

Néanmoins, nombre de vallées bien abritées et soumises à un régime hygrométrique régulier, celles du Nord-Est principalement, abondent en

espèces agricoles et horticoles, céréales, tabac, vigne, noyers, pêcheurs, abricotiers, grenadiers, tandis que leurs versants sont revêtus à une grande hauteur d'essences forestières très vigoureuses. Les pentes de l'Hindou-Kouch et du Sefikoh sont garnies de platane, de chênes, de déodards et de génévriers entremêlés en masses très denses jusqu'à une altitude de 3.500 mètres.

*
* *

L'Afghanistan, par sa situation sur le grand chemin des guerres et des invasions entre l'Inde et l'Asie Occidentale, a été soumis à des remaniements ethniques très fréquents et les conjectures les plus diverses ont été établies sur l'origine de ses habitants. Les tribus pouchtou ou afghanes se sont augmentées de l'afflux d'agrégés d'autres races, qui venaient par petits groupes ou individuellement chercher un asile auprès de gens susceptibles de les défendre. Vivant en clans spéciaux autour de leurs protecteurs, les « Hamçaya », semblables aux « Acharya » des confédérations nomades de l'Afrique septentrionale, ont fini par s'incorporer socialement et politiquement aux Afghans dont ils partagent les vicissitudes.

De tous les groupements poukhtou ou pathan le plus considérable, tant par le nombre que par son rôle dans les annales du pays, est celui des Dourani, installés sur la plus grande partie de l'Afghanistan occidental, entre le Séistan et Hérat, la plaine de Kandahar, le Zamindawar et les hauteurs qui avoisinent Farah. Les Dourani s'appelaient autrefois Abdali lorsque, vers 1750, un jeune chef héréditaire du clan des Sadouzaï, Ahmed Chah, fut proclamé émir sous le nom de Dour-i-Dourann, « la perle des perles ». Les Abdali devinrent les Dourani et ils n'ont cessé de constituer l'assise inébranlable de la royauté afghane. Ils comptent environ 600.000 âmes réparties en un grand nombre de clans dont les principaux sont ceux des Sadouzaï et des Baroukzaï qui ont tour à tour choisi dans leurs rangs le souverain du pays.

Au Nord-Est, dans la région de Kandahar sont épars, avec des ramifications sur toute la route de Kandahar à Ghazni et jusqu'à Kaboul les clans des Ghilzaï, qui formèrent autrefois la tribu la plus puissante de la contrée. Au commencement du siècle dernier, les Ghilzaï conquièrent, avec leur jeune khan Mahmoud, la couronne persane et détruisirent la dynastie Séfevi. Affaiblis par leurs dissensions, par les luttes qu'ils ont soutenues en Perse et dans l'Inde, par la défaite que leur infligèrent les Dourani dans le conflit pour la suprématie entre les deux grandes tribus, les Ghilzaï sont maintenant au second rang. Comme chez les Douranis, deux clans principaux, ceux des Hotek et des Tokhi, occupent ici la position des Baroukzaï et des Sadouzaï de la tribu royale, chacun d'eux cherchant tour à tour à fournir le khan de la confédération, et tous deux aspirant également à renverser un jour la dynastie des Dourani pour restituer la tradition qui avait fait des Ghilzaï une tribu royale. Les Ghilzaï ont un

centre Kilaat i Ghilzaï (la forteresse des Ghilzaï). Répartis en clans agriculteurs et en clans pasteurs (les Andar qui cultivent le riche district de Chigour, les Ahmedzaï qui poussent leurs troupeaux le long de la rivière de Kaboul de la rivière de Logar jusqu'aux collines de Jellalabad), les Ghilzaïs sont aussi commerçants. Ils fournissent un appoint considérable à ces bandes qui, chaque année, franchissent les passes et conduisent leurs caravanes de produits de Boukhara et de Kandahar jusqu'à Delhi, Cawnpore et Patna. Les Poyinda ou Koutchani, comme on appelle ces caravaniers, sont de véritables tribus en marche. Armés jusqu'aux dents, composés des mêmes éléments que les tribus dont ils traversent le territoire, ces marchands guerriers sont en mesure de refuser au besoin les droits de passage qu'exigent les chefs de clans montagnards. Leur grand emporium est Dera-Ismaïl-Khan, sur le territoire anglais, où pendant la saison froide près de 50.000 hommes femmes ou enfants et autant de chameaux viennent faire étape.

Après les Ghilzaï et d'une importance numérique presque égale, le bassin de la rivière de Kaboul est l'habitat des Youçoufzaï, dont une partie installés dans la plaine de Peschawer sont « raya » (sujets) du « Serkar » (le gouvernement britannique). Les Youçoufzaï ont la réputation d'être moins chatouilleux que leurs congénères sur le point d'honneur. On va jusqu'à prétendre que leur souci d'assurer aux voyageurs de passage une hospitalité ne pouvant plus rien laisser à désirer introduit, dans leur race, des modifications sans cesse renouvelées. Mais c'est là sans doute une calomnie des Afridi.

Ceux-ci forment un groupe assez important qui occupé la passe de Khaïbar et ses alentours et qui par suite, placé sur le chemin des caravanes, en profite pour prélever sur celles-ci un péage auquel on ne peut se soustraire. Du haut de leurs tours, juchées sur des crêtes inaccessibles et qui dominent les longs couloirs appelés Kotal, seuls points de communication entre les montagnes, les Afridi, armés d'excellents rifles, organisent un service douanier des plus vigilants. Inutile de dire qu'ils sont peu sympathiques aux gens du territoire anglais qui les qualifient d'« Afrit » (démons). Le gouvernement anglais ne partage pas sur ce point le sentiment indigène. Il a mis à profit les qualités de ces voisins providentiels. Sans le moins du monde toucher à leur indépendance, il les a constitués gardiens des passes, moyennant un subside annuel qui leur permet d'entretenir un corps de « djezailchis » commandés par un « malik » chargé de protéger les caravanes jusqu'au territoire du Nawab de Halpoura. Le subside est prélevé sur les douanes de Djemroud, où un péage de 4 francs par tête de chameau est exigé à l'entrée sur le territoire indien. Depuis que les Afridi n'ont plus à s'adresser directement pour leur subsistance aux caravanes, celles-ci n'ont pas de plus dévoués défenseurs. Tout le monde y trouve son compte et le gouvernement anglais peut se féliciter de la tranquillité

qu'ont observée les Afridi de la passe, dans tous les incidents qui ont provoqué des levées de boucliers à la frontière. A part quelques clans indomptables, l'ensemble des Afridi est aussi peu anti-anglais que possible et n'orienté plus ses coups de main qu'à l'Ouest.

Le pays que l'on appelle Yaguistan, ou contrée rebelle, est presque entièrement compris dans la zone bordière de la frontière nord-occidentale de l'Inde. Les Afridis ralliés en font partie avec un peu moins d'indépendance que les farouches Ouaziri, campés sur les degrés extérieurs du Souleïman-Dagh, au Sud de Bannou. Parmi ceux-ci, le clan le plus remuant est celui des Mahçoud, que leur intransigeance religieuse maintient isolés du reste de la tribu. Ils sont du plus pur ouahabisme, et chez eux le djihad ne signifie pas seulement la lutte contre le chrétien, mais contre tous les koufar (infidèles) au nombre desquels figurent, comme de simples idolâtres, les autres musulmans étrangers à la doctrine ouahabite. Les Ouaziri ont pris une part active à la grande guerre de 1897-98; depuis, ils paraissent être entrés dans le cercle d'attraction de l'Angleterre, grâce à l'émigration temporaire de leurs jeunes gens, qui vont chaque année s'employer vers l'Indus, et aux travaux du chemin de fer de Kwata-Chamann, qui en ont utilisé un grand nombre.

Les Swati habitent en des villages très rapprochés la vallée du Swat, tandis que les Momound et les Mohmand ont leur territoire sur les rives du Kaboul.

La population de l'Afghanistan est également composée de Tadjik que l'on appelle aussi Parsivan ou Sartes. Répartis dans les centres les plus peuplés, ils sont les intermédiaires les plus actifs du commerce, et la plupart des magasins de Kaboul, de Gahzni et de Kandakar sont tenus par eux. Généralement paisibles, à l'exception de leurs congénères du Kohistan, ils sont entièrement inféodés au pouvoir royal afghan.

La classe bourgeoise est représentée, après eux, par les Hindki ou Hindous, qui sont les banquiers usuraires des Afghans, par le Kizil-bach, d'origine turkmène, dont les uns sont adonnés au négoce à Hérat et dans ses environs, les autres occupent des emplois administratifs. Ils sont au nombre de 75.000.

La région montagneuse au Nord-Ouest du territoire des Swati, des Momound et Youçoufzaï est habitée par les « koufar » (infidèles) ou Siah-Poh et leur contrée, à peu près inexplorée, est appelée Kafiristan. Les Siah-Poh professent un culte dans lequel on retrouve à la fois des vestiges du mazdéisme et des pratiques brahmàniques. Très énergiques, ils ont résisté victorieusement aux tentatives musulmanes de conversion. Un autre élément de population de l'Afghanistan est constitué par des tribus de race mongole : les Hazara, installés dans les hauts bassins de l'Hilmen et du Heri-Roud, qui ont conservé les traits distinctifs de leur race, bien qu'ils aient adopté la langue iranienne. Les Hazara sont de mœurs simples; organisés en tribus à la tête de chacune desquelles

est un beg, ils reconnaissent en principe la souveraineté de l'émir de Kaboul, quoi qu'ils se coalisent parfois pour résister à ses agents fiscaux. Les Hazara sont chiïtes comme leurs voisins persans. Au Sud de ce groupe, dans les monts de Ghour, et sur les pentes des chaînes qui regardent le Turkestan nomadisent les Aïmak ou Kiptchak, également de race mongole; ils mènent la vie pastorale et s'abritent sous des tentes en peaux noires. Très belliqueux et très redoutés de leurs voisins, les Aïmak, comme leurs congénères de la vallée de Mourgh-ab, les Djemchidi, ont, à l'exemple des Turkmènes, des instincts de pillage et d'indépendance qui les rendent peu dociles à l'autorité des Afghans de l'émir.

La population immigrée est représentée par les types les plus divers, les uns venus à la suite des conquérants ou des armées d'invasisseurs, les autres amenés en esclavage, ou accourus de l'Inde et de l'Asie Antérieure pour accaparer le mouvement commercial : Juifs, Arméniens, Hindous, Abyssins, Kalmouks, Arabes, Kurdes, Turkmènes et Baloutches. On estime à environ cinq millions d'âmes l'ensemble des habitants de l'Afghanistan. Mais cette estimation est tout à fait arbitraire, car les bases d'appréciation sont entièrement défaut pour ce pays où les explorations européennes ont toujours été extrêmement rares.

On peut cependant affirmer que la densité du peuplement est très restreinte, et, comme la vie nomade est celle d'un grand nombre de tribus, on conçoit que les agglomérations urbaines soient fort clairsemées. Dans les régions Nord-Est, l'aire comprise entre la vallée du Kaboul et les pentes de l'Indou-Kouch, la transition du nomadisme au sédentarisme est marquée par la nature du groupement en villages accrochés sur les pentes méridionales des monts, au-dessus de vallées susceptibles d'une mise en culture. Ces villages sont toujours dominés par une « kelaa », sorte de réduit crénelé, juché sur le haut d'une colline où, en cas de danger, les grains, les troupeaux et les femmes et enfants trouvent un abri contre les entreprises de l'ennemi.

Les seules cités dignes d'une mention sont, par ordre d'importance, la capitale Kaboul, située sur la rivière de ce nom, et étape de la voie historique de l'Inde au Turkestan et à la Perse. La vaste plaine qui entoure la cité afghane atteint une altitude de 1.900 mètres, et ses cultures, très nombreuses et très riches, sont celles de la zone tempérée.

Kaboul est le seul centre industriel de tout le pays; des artisans de tout genre se pressent dans ses bazars et un embryon d'exploitation minière existe aux environs de la ville, où le précédent émir avait créé une manufacture d'armes.

La première cité, par l'importance historique, Ghazni, qui fut au XI^e siècle le centre de l'empire des Ghaznévides, n'a plus aujourd'hui qu'une valeur stratégique en raison de sa position entre Kaboul et Kandahar. Elle dresse ses murs à 2.360 mètres sur un socle dénudé et parcimonieusement arrosé par la rivière de Ghazni qui finit dans le

lae « Ab Istada ». Elle est peuplée de Hazara et de Ghilzaï.

Kandahar est une des clefs de l'Inde. Placée au débouché des défilés qui la séparent du bassin de l'Hilmend, au cœur d'une région fertile, elle a toujours présenté, pour les gouvernants de l'Hindoustan, un intérêt majeur, et les Anglais en ont préparé l'approche par le chemin de fer de Kwata à Tchaman, station militaire frontière où ils sont à trois jours de la grande cité des Dourani.

Avec Hérat se termine la nomenclature du groupement urbain. Située sur les confins de la Perse et de l'Afghanistan, elle a été soumise, à travers les siècles, aux entreprises successives des deux contrées limitrophes, et plus que jamais, depuis le développement de l'influence russe dans la Perse septentrionale, on peut considérer que cette cité, vaguement soumise à l'autorité des émirs de Kaboul, entrera un jour prochain dans la sphère d'attraction de la Russie.

* * *

Dans un pays aussi accidenté, véritable Suisse asiatique, où l'absence presque totale de voies de communication favorise l'isolement de chaque groupement ethnique, tout essai de centralisation politique est naturellement précaire ; comme il n'existe aucune institution commune, aucune tradition nationale, la suprématie, essentiellement transitoire, procède exclusivement de l'énergie du chef qui a réussi à comprimer, dans son propre groupe, les tendances anarchiques et à se constituer un noyau de partisans suffisamment unis pour imposer leur hégémonie aux autres.

C'est par la volonté du maître qu'il existe un semblant d'ordre ; dès qu'elle fléchit, dès qu'elle cesse de se soutenir, tous les éléments d'agitation réapparaissent, rejetant l'allégeance politique à laquelle ils avaient provisoirement consenti.

D'autre part, comme le pouvoir royal appartient alternativement aux deux principales tribus, les compétitions dynastiques sont permanentes. Les deux grands clans des Sadouzaï et des Baroukzaï, qui ont fourni, les premiers des Emirs, les seconds des Vizirs bientôt devenus souverains, à l'exemple des maires du palais, se disputent toujours, pour ne pas interrompre la tradition, l'honneur de compter le Prince parmi eux. Les Ghilzaï, d'autre part, qui ont connu, il y a deux siècles, une période de splendeur et ont exercé l'hégémonie, n'admettent qu'à contre-cœur et avec une arrière-pensée vivace la domination des Dourani. Ils sont prêts à encourager toute tentative de restauration et ont toujours un Bourbon sous la main. Aussi la royauté des Emirs est-elle quelque peu tourmentée par la présence simultanée, sur divers points du royaume ou de sa frontière, d'aspirants au trône, qui intriguent avec une égale activité.

Les deux puissants voisins européens se montrent naturellement hospitaliers pour ces préten-

dants, dont l'existence est un heureux moyen de pression sur les dispositions de l'Emir.

Le père d'Habiboullah, Abdurrahman, fut pendant quelque temps pensionné par les Russes à Tachkend.

C'était en 1863 au lendemain de la mort de Dost Mohammed, qui avait remis l'épée royale à Chir Ali, l'un de ses sept enfants, au grand mécontentement d'Afdal Khan, l'ainé, dont le fils, Abdurrahman, leva des troupes dans le Turkestan et battit l'Emir ; mais, par un subit revirement de fortune, il fut obligé de s'enfuir à Bokhara, puis à Tachkend où il attendit l'occasion de reparaitre triomphalement. Bien entendu, Chir Ali avait trouvé ouverts à point nommé les bras anglais ; mais l'impatience de lord Lytton à tirer quelque profit de la situation allait lui être fatale. Dès que les Afghans entendirent parler d'une mission diplomatique anglaise, chargée de notifier à l'Emir « l'adoption par la Reine du titre d'Impératrice des Indes », il y eut un tel déchainement d'agitation que les troupes anglaises arrivèrent sous les murs de Kandahar et de Kaboul pour rétablir l'ordre. Chir Ali dut s'enfuir à Balkh, son fils Yakoub Khan se soumit à toutes les conditions de l'Angleterre ; mais, combattu par le sentiment populaire, menacé par l'approche d'Abdurrahman qui entra en ligne avec de mystérieux subsides, il alla chercher un asile dans l'Hindoustan. Abdurrahman avançait à la tête de trois mille Turcomans, et ce retour de l'île d'Elbe soulevait un tel enthousiasme que les Anglais jugèrent préférable de ne pas s'aliéner le prétendant victorieux. D'ailleurs, puisqu'ils avaient reculé devant la tâche d'occuper l'Afghanistan, il fallait un Emir.

Le mieux était de reconnaître avec complaisance celui que les Russes pouvaient croire exclusivement inféodé à leur politique...

Abdurrahman, installé sur le trône de son aïeul, se préoccupa, avant toute organisation et selon la coutume fidèlement observée à chaque avènement, de pourchasser tous les compétiteurs possibles et ce fut aussitôt un bel exode vers l'Inde de tous les membres de la famille royale. Certains se réfugièrent en Perse où Yakoub Khan avait envoyé son jeune fils, Monça Djan, pour le purifier de tout contact anglais et le dégager, aux yeux des « Ghazi » afghans (les partisans de la guerre sainte et par suite les ennemis de toute influence chrétienne), de toute compromission avec l'étranger.

Abdurrahman, soldat énergique bénéficiant du prestige de ses débuts, sut imposer son autorité dans l'ensemble de la contrée en brisant les résistances dès qu'elles se dessinaient et en terrorisant tous les éléments douteux. Son fils Habiboullah n'a pas, à beaucoup près, cette main de fer. Il est desservi auprès de ses sujets, par les goûts de progrès qu'on lui attribue et son voyage aux Indes n'a pas été sans soulever des murmures de la part des milieux réfractaires à tout contact européen. Il y a, à la cour de Kaboul, un groupe dirigé par Naçar Oullah le propre frère de l'Emir, qui surveille d'un œil jaloux toutes les manifestations

de la politique russe hier, anglaise aujourd'hui ; avec le ferme désir de s'opposer également aux entreprises de l'une ou de l'autre. On ne veut pas admettre de représentation diplomatique européenne, dans la capitale afghane. Depuis l'assassinat du résident Cavagnari en 1879, l'Angleterre entretient à Kaboul un agent musulman, gradué de l'Université indienne, qui a charge de ses intérêts dans ce milieu de méfiance et d'isolement farouche.

L'Emir, quelle que soit son intelligence, la hauteur de vues dont il a donné maintes preuves au cours de son voyage aux Indes, est obligé de composer avec le parti du conservatisme musulman, et de neutraliser, par un acquiescement apparent à son programme, l'influence grandissante de son frère qui s'est acquis, par les dehors d'une piété austère et par un rigorisme d'autant plus apprécié qu'un voyage en Europe n'a nullement émoussé sa foi, une réputation de ghazi.

On a prétendu que, parmi les éléments d'origine turque gravitant autour de la cour, se serait glissée une « éminence grise » ottomane arrivée récemment de Constantinople et qui aurait acquis sur l'esprit de Naçar Oullab une influence très considérable. La présence d'un musulman étranger dans l'entourage du souverain n'a rien de bien surprenant ; il y a toujours dans les pays musulmans où le despotisme est tempéré par l'anarchie des aventuriers qui, à la faveur d'une surenchère anti-européenne, espèrent opérer une rapide escalade sociale. Leurs calculs sont d'ailleurs très souvent déjoués, car l'influence des « gens de l'extérieur » est restreinte lorsqu'elle tend à s'imposer par la souplesse là où l'on n'obéit qu'à grand-peine à la force brutale. On se souvient qu'au Maroc, un lieutenant-colonel de l'armée turque, petit-neveu de l'Emir Abd el Kader a joué pendant quelques années un rôle bien effacé. Que le Sultan de Stamboul, en vue de réaliser son dessein d'unité spirituelle dans l'Islam, entretienne à Kaboul un agent secret, le fait n'a en lui-même rien d'impossible. Cet agent orienterait à la rigueur son action dans un sens anti-anglais qu'il n'y aurait pas lieu d'en être fort surpris. Mais il ne ferait ainsi que mener une partie dans le concert afghan où l'on est très surexcité contre les voisins de l'Inde depuis l'accord anglo-russe.

On raconte que, dans le durbar tenu par l'Emir pour donner connaissance aux personnages du royaume du document par lequel le vice-roi des Indes lui notifiait la convention d'août 1907, une vive effervescence s'est manifestée contre ce que l'on considérait comme une atteinte à l'indépendance du pays. Il fut décidé que le silence le plus complet serait gardé vis-à-vis des Anglais, au sujet de leur communication, toute réponse pouvant être regardée par eux comme une reconnaissance des dispositions qui font de l'Afghanistan une annexe diplomatique de l'Inde.

L'Emir s'est strictement conformé à l'opinion de ses grands vassaux et n'a jamais fait la moindre allusion à la convention d'août, dans sa corres-

pondance avec le vice-roi des Indes. Mais il s'est efforcé, d'autre part, de maintenir au plus haut degré, dans ses relations avec les Anglais, la correction d'attitude propre à les priver de tout prétexte d'intervention en territoire afghan. Au début des événements actuels de la frontière Nord-Ouest, lord Minto, loin de partager la nervosité de ceux qui voyaient la main de l'Emir dans les troubles du Yaguistan, a pensé que Habiboullah saurait contenir les éléments turbulents de son côté. En effet, lors de l'entrée en campagne de plusieurs milliers d'Afghans, l'Emir a envoyé les ordres les plus énergiques aux mollah, leur prescrivant, « sous peine d'avoir la langue coupée », de prêcher un retour au calme.

A dire vrai, les ordres du souverain ont trouvé un terrain déjà préparé, grâce à la vive impression que ses sujets venaient d'éprouver au cours d'un premier contact avec les forces du général Wilcocks, et au léger refroidissement d'enthousiasme qui en était résulté.

Le pouvoir de l'Emir, tempéré par l'effet du cloisonnage physique et moral qui maintient, hors de son atteinte permanente, une grande partie de ses sujets, s'exerce par contre dans le plus complet absolutisme dans les régions soumises, à sa prise directe. Il n'est pas une branche de l'administration où il n'intervienne et sa fantaisie constitue à peu de choses près, la seule règle qui inspire ses ordres donnés. Deux jours par semaine il rend la justice dans le Diwani àam (le grand conseil). On lui amène les voleurs de grand chemin et sur un simple geste, on les mène pendre ou on leur rend la liberté... Le Diwani Khass est consacré aux réceptions privées, et tous les mardis, il y a grand durbar, assemblée de tous les notables et des chefs militaires, au cours de laquelle sont arrêtées les décisions importantes concernant le royaume. Naturellement la seule loi qui sert de guide, est la chariâa, la jurisprudence islamique, à laquelle vient s'adjoindre la règle dérivée de la coutume.

L'autorité de l'Emir s'appuie sur une force armée composée d'éléments principalement recrutés dans la tribu des Dourani, c'est-à-dire sur le groupe dont la fidélité est la moins douteuse. A cette cohorte vaguement organisée s'adjoint en temps d'expédition l'appoint des contingents levés dans les tribus par les Khans héréditaires. Il existe à Kaboul un Sipah Salar, commandant en chef, et un Naïb Salar, commandant en second, dont le titre pompeux ne correspond guère avec la nature de leurs fonctions. Dans les provinces, chaque hakim ou sirdar dispose, pour administrer les populations sédentaires ou nomades de sa juridiction, d'une force militaire fournie par certaines confédérations, moyennant l'exemption de l'impôt.

En résumé, l'Emir, souverain absolu des Dourani et des Tadjik, n'exerce sur ses feudataires, chefs de province, qu'une suzeraineté plus ou moins effective. Les grands vassaux inclinent généralement à s'affranchir du pouvoir central et le souverain est fréquemment contraint d'en-

treprendre de véritables expéditions, sur les diverses parties du royaume. pour ramener dans son obéissance les éléments turbulents tentés de la rejeter.

L'émiettement politique et social serait de nature à constituer une condition favorable pour la puissance qui concevrait le dessein de s'emparer du pays, si le sentiment d'indépendance individuelle et collective n'était constamment en éveil. En présence d'une invasion étrangère, chaque confédération court spontanément aux armes, défend pied à pied son territoire et c'est toute une campagne de guerillas qu'il faut entreprendre une série de campagnes interminables, sans cesse alimentées par le retour offensif des tribus soumises la veille.

Les Anglais l'ont éprouvé de 1839 à 1842. Ils avaient pu arriver jusqu'aux places fortes où l'hostilité de tout le pays les maintenait en quelque sorte assiégés. Après trois ans d'occupation, leurs corps d'armée de 13.000 hommes reprit le chemin du retour vers l'Inde. Harcelées sans trêve par un ennemi insaisissable, harassées par des attaques nocturnes, par le froid, la faim, le manque d'eau, les forces anglaises furent entièrement anéanties.

Le souvenir d'un tel désastre hante l'esprit des Anglo-Indiens et ne les prédispose guère à l'effort demeuré que nécessiterait la conquête de l'Afghanistan. Certes, l'organisation militaire de l'Inde a atteint un réel degré de perfection et la vigoureuse expédition du général Wilcocks en témoigne suffisamment. Mais il semble que le gouvernement anglais, instruit par la leçon des événements en cours ait la ferme volonté de circonscrire à sa seule zone frontière l'opération de police dont le développement a dépassé ses prévisions. C'est le sens des instructions adressées, ces jours derniers, au commandant de la colonne contre les Mohmand. Dès qu'aura été obtenu le châtement des derniers clans récalcitrants, les forces anglo-indiennes doivent regagner leur cantonnement. Il reste à souhaiter que leur retour ne soit point le signal d'une nouvelle levée de boucliers, et qu'il ne devienne impossible d'éviter, comme en 1897-1898, l'envoi d'une soixantaine de mille hommes dans le Tirah ou toute autre vallée.

En ce qui regarde l'Afghanistan, l'Angleterre est suffisamment dégagée de préoccupations actuelles du côté russe, pour pouvoir réserver la mise à exécution de ses desseins de mainmise diplomatique sur les Etats de l'Emir. Elle s'efforcera sans doute d'asseoir prudemment son influence à Kaboul et ce simple programme ne laisse pas d'être malaisément réalisable, étant donné l'hostilité des cercles officiels afghans.

H. MARCHAND.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne et participent à son action.

VARIÉTÉS

LES ÉTUDES INDOCHINOISES

Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de philologie indochinoises, faite au Collège de France, le 16 mai 1908, par M. L. FINOT, ancien directeur de l'École Française d'Extrême-Orient.

Messieurs,

La tradition constante du Collège de France est de faire bon accueil aux sciences nouvelles. Il y est resté fidèle en ouvrant ses portes à la philologie indochinoise. Le groupe d'études qu'on est convenu de désigner sous ce nom n'a, en effet, d'existence réelle que depuis moins d'un demi-siècle. Encore cette naissance tardive ne fut-elle point suivie d'un développement continu. Les initiateurs de ces recherches n'étaient pas des savants de profession : c'étaient des explorateurs et des soldats. Leur enquête était, par suite, sujette à bien des risques : il suffisait d'un accès de fièvre ou d'une balle ennemie, moins que cela, d'un de ces déplacements si fréquents dans les carrières coloniales, pour interrompre une œuvre que personne n'était préparé à continuer. Ainsi le flambeau ne passait pas de main en main : il s'éteignait et se rallumait tour à tour.

Il y a dix ans seulement que la fondation de l'École française d'Extrême-Orient a enfin ouvert une période de travail permanent et organisé. Depuis lors, l'œuvre a été poursuivie avec assez de suite, d'activité et de succès pour qu'on ait jugé le moment venu de lui donner ici même le complément d'un enseignement scientifique destiné à faire connaître les résultats acquis et à préparer les résultats futurs. Cet enseignement jouira, comme il convient, d'une entière autonomie; mais, dans l'esprit de son institution, il doit être solidaire de l'École française; et le choix dont j'ai été honoré en cette circonstance répond avant tout au désir de voir régner entre ces deux laboratoires l'unité de vues, l'identité de méthodes et les relations amicales, qui sont les meilleurs gages d'une fructueuse collaboration.

Ce désir est le mien; et si ces modestes leçons pouvaient réussir à éveiller des sympathies et à susciter des vocations pour la grande tâche scientifique qui nous incombe en Extrême-Orient, je croirais m'être acquitté, en quelque mesure, de ma dette de reconnaissance envers le Gouverneur général de l'Indochine qui a pris l'initiative et assumé les charges de cette fondation, envers le Collège de France qui a bien voulu m'accorder ses suffrages, et envers le Gouvernement qui les a ratifiés.

Avant d'aborder dans ses détails notre champ d'études, il ne sera pas inutile d'y jeter un coup d'œil d'ensemble et d'en délimiter à grands traits les parties connues et les parties inexplorées.

I

En 1861, au moment où l'occupation de la Cochinchine attirait sur ces contrées l'attention publique, un célèbre professeur du Collège de France, M. Barthélemy Saint-Hilaire, traduisait l'opinion régnante en écrivant « qu'à l'exception peut-être du Birman, tous les autres pays de l'Inde transgangaïque, Tonquin, Cochinchine, Cambodge, Laos, Pégou, Arakan, méritent à peine les regards de l'histoire (1) ». Il est permis de penser que l'histoire avait, sous le second Empire, des regards bien sévères. Assurément l'Indochine n'a pas eu d'annales aussi brillantes que l'Inde. Pourvue, comme celle-ci, de grands fleuves navigables, de ports naturels, de terres fertiles et de riches forêts, placée, de plus, au débouché des vallées de l'Asie centrale, comme pour recueillir le flot des migrations, elle a attiré sur son sol des races variées, mais dont aucune, par malheur, n'était comparable à celle qui descendit un jour du plateau iranien dans la vallée de l'Indus. La famille indochinoise n'est pas, il faut l'avouer, une famille illustre ; mais elle peut prétendre à quelque considération du fait de l'étendue de sa parenté. Elle se rattache, en effet, par delà la mer, au vaste domaine austronésien ; par les Mon-Khmêr, elle se ramifie jusque dans l'Hindoustan ; par les Taï, elle s'apparente aux Chinois ; par les Birmans, elle se relie au Tibet : elle est ainsi un nœud du système ethnique et linguistique de l'Asie orientale et une donnée essentielle de tous les problèmes qui se posent dans cette partie du monde. Sa culture, il est vrai, n'est pas originale ; mais elle a su, en un point au moins, se montrer digne de son modèle jusqu'à le surpasser : c'est sur les bords du grand lac cambodgien que l'architecture hindoue a donné sa plus belle floraison.

J'ajoute que, sans l'Indochine, nous n'aurions de l'Inde elle-même qu'une notion incomplète et fautive. Nous la verrions encore, avec les yeux des premiers indianistes, sous l'aspect d'une nation dévote et casanière, docile aux injonctions des çâstras, qui interdisaient l'émigration dans les pays barbares et surtout la traversée de l'« eau noire ». C'est l'Indochine, avec Java, qui nous a révélé son expansion coloniale ; et c'est là un fait si important qu'il ne lui manque que d'être constaté par des documents plus explicites pour fournir à l'histoire de l'Inde le plus attachant et le plus instructif de tous ses chapitres.

Telle que la pénurie des sources nous permet de la tracer, l'évolution de cette Inde extérieure est encore d'un puissant intérêt.

C'est vers le commencement de l'ère chrétienne que les Hindous s'établirent en Indochine. Ils y formèrent deux Etats : sur la côte orientale, le Champa ; sur le bas Mékhong, un royaume que nous ne connaissons encore que sous son nom chinois de Founan.

Une tradition courante dans ce dernier pays, et

que nous ont conservée les Chinois, racontait d'une manière pittoresque, et sans doute peu éloignée de la vérité, l'arrivée sur ces bords du héros civilisateur. Son nom, qui se dissimule sous la forme chinoise de Houen-tien, n'était autre peut-être que celui du célèbre clan brahmanique des Kaundinya. Il était venu par mer, sur une jonque marchande, armé d'un arc merveilleux. Les naturels, d'abord hostiles, ne résistèrent pas à l'effet de sa première flèche. Alors cet archer, qui était aussi un politique, fit ce que font les conquérants avisés : il épousa la reine du pays. Cette fille de la nature ignorait encore, comme tous ses sujets, l'art du vêtement : le premier dont elle usa fut la robe de noces offerte par son époux, et qui se composait d'une simple pièce d'étoffe ingénieusement munie d'un trou pour le passage de la tête. Tels furent les humbles débuts de la civilisation indochinoise. Nous allons la voir se développer rapidement.

Au III^e siècle, nous trouvons le Founan en relations avec l'Inde et la Chine. Pendant les deux siècles suivants, nous le voyons remplir envers l'Empire chinois ses devoirs de tributaire. De cette époque, rien n'a subsisté — rien au moins de reconnaissable — ni un monument, ni une inscription. Le travail de la pierre était sans doute peu familier aux gens du Founan ; ils étaient de préférence orfèvres et fondeurs, mais on comprend aisément que leurs œuvres en ce genre ne soient pas arrivées jusqu'à nous.

Au VI^e siècle se produit un déplacement de l'hégémonie politique : le Founan vaincu fait place à son vassal triomphant, le Cambodge. Ce changement coïncide avec une véritable renaissance : de toutes parts s'élèvent d'élégants sanctuaires de brique dont les portes s'encadrent de monolithes finement sculptés ; une foule de stèles célèbrent en vers sanskrits les louanges des rois ou formulent en langue vulgaire le détail de leurs bonnes œuvres ; une pléiade d'artistes s'applique avec ardeur à la recherche de formes neuves et plus belles. Deux ou trois siècles passent et cet effort toujours accru se réalise enfin dans les monuments d'Angkor, avec leur forêt de tours, leurs immenses cloîtres sculptés de bas-reliefs, leurs majestueuses avenues, leurs nobles escaliers, tout ce magnifique ensemble où l'originalité du plan s'allie à la pureté des lignes et à la grâce du décor.

Le dieu qu'on adorait dans ces temples n'était pas le même qu'aujourd'hui : ce n'était pas le Buddha chaste et calme, le docteur de l'impermanence et du renoncement. La Bonne Loi avait, il est vrai, paru de bonne heure dans ces régions nouvelles, mais sans y trouver le succès qui l'attendait, vers la même époque, au nord de l'Himalaya, dans le pays des sables. Ici, l'indulgence du ciel, la fécondité de la terre et des eaux faisait tort sans doute à la Vérité de la Douleur. Plus séduisant que l'apôtre du Nirvâna était le dieu de l'énergie humaine, l'impétueux Maheçvara, dont les artistes ne se lassent pas de représenter la danse sacrée, mélange de ferveur mys-

(1) *Journal des Savants*, 1861, p. 458.

tique et d'ivresse sensuelle. C'est à lui qu'allait la piété du peuple, en attendant que l'infortune l'eût préparé à goûter la saveur un peu amère des consolations bouddhiques.

Le Cambodge, arrivé au XII^e siècle à l'apogée de sa puissance, tombe peu après dans une décadence rapide et définitive. La cause extérieure de cette ruine fut l'invasion des Taï. Le mot d'inondation conviendrait mieux peut-être à la marche de cette race singulière qui, souple et fluide comme l'eau, s'insinuant avec la même force, prenant la couleur de tous les ciels et la forme de tous les rivages, mais gardant sous ses aspects divers l'identité essentielle de son caractère et de sa langue, s'est épanchée comme une nappe immense sur la Chine méridionale, le Tonkin, le Laos, le Siam, jusqu'à la Birmanie et à l'Assam. Partout les Taï se constituèrent en petites principautés autonomes; au Siam seulement ils réussirent à former un grand Etat. Ces Siamois qu'on voit, au XII^e siècle, défilier en costumes barbares sur les bas-reliefs d'Angkor-Vat, comme soldats au service du Cambodge, ne tardent pas à se rendre indépendants. Libérés, ils se font conquérants: ils soumettent le Laos et une partie de la péninsule malaise; ils s'attaquent enfin au Cambodge lui-même et étouffent brusquement sa splendide civilisation.

La soudaineté de cette catastrophe, au premier abord surprenante, s'explique par la composition hétérogène de l'Etat cambodgien. Là, une aristocratie cultivée, d'origine étrangère, recouvrait d'un brillant mais très mince vernis la masse brute de la population khmère. Or, s'il est vrai que quelques invasions ne frappent pas mortellement un peuple, elles peuvent très bien anéantir une élite et par suite la civilisation qui se concentre en elle, surtout quand elles s'accompagnent, comme c'est l'usage constant en Extrême-Orient, de razzias immenses de captifs. C'est sans doute à cette disparition de la partie pensante et industrielle de la société qu'il faut attribuer l'arrêt brusque des constructions, l'interruption des documents épigraphiques, l'oubli du sanskrit. Quant au peuple, rien ne prouve qu'il ait fortement réagi contre l'agression; peut-être même la salua-t-il comme une délivrance. Si on considère en effet qu'il était contraint non seulement de fournir la main-d'œuvre nécessaire à ces gigantesques constructions dont la masse étonne encore aujourd'hui, mais en outre d'assurer le service et l'approvisionnement des innombrables sanctuaires semés sur le sol de cet empire, dont on pourrait dire, comme de la France du XI^e siècle, qu'il était vêtu d'une robe de temples, on ne peut guère douter qu'après quelques siècles de ce régime, la population laborieuse ait été décimée et ruinée. Elle mit sans doute peu d'ardeur à défendre la cause de ces dieux rapaces, propriétaires d'esclaves et percepteurs de dîmes; et il n'est pas impossible que les mutilations systématiques constatées dans leurs temples soient l'œuvre de paysans exaspérés.

Le vainqueur offrait d'autre part au vaincu une compensation précieuse: il lui apportait une religion douce, dont les doctrines de résignation conviennent à merveille aux peuples fatigués et déchus; une religion économique, dont les ministres, voués à la pauvreté, se contentaient d'un toit de paille et d'une poignée de riz; une religion morale, dont les préceptes assuraient la paix de l'âme et la tranquillité sociale. Le peuple khmère l'accepta, on peut le croire, sans répugnance, et déposa avec satisfaction le fardeau écrasant de sa gloire.

Dès lors l'état politique de l'Indochine occidentale était fixé. A la vérité, le Siam eut à soutenir contre ses redoutables voisins de l'Ouest une lutte de plusieurs siècles, où il eût peut-être succombé, si les rois birmanes avaient su donner un succès durable à leur rêve de monarchie unitaire. Mais la Birmanie se consuma en guerres intérieures. Le bouddhisme même ne réussit point à la pacifier. Le temps ne lui avait cependant pas manqué pour cette tâche. La tradition veut que les premiers missionnaires bouddhistes aient abordé au Pégou sous Açoka, au III^e siècle avant J.-C., et rien n'est plus vraisemblable. Plus tard le Mahâyâna prospéra dans la vallée de l'Irâwadi et notamment à Pagan. Enfin, au XI^e siècle, un Açoka birman, Anuruddha, qui n'hésitait pas à guerroyer pour obtenir par la force des livres saints ou des reliques, fit régner dans son empire le bouddhisme singhalais. Ces efforts ne furent pas vains, et il n'est sans doute aucun pays où la foi bouddhique soit plus éclairée et plus agissante qu'en Birmanie. Il n'en est pas moins vrai que l'histoire de ce malheureux pays n'est qu'une suite ininterrompue de révoltes, de trahisons, de meurtres, de supplices et de massacres. Les flèches d'or des stûpas, élevés en mémoire de Celui qui mit à la base de sa doctrine le respect absolu de la vie, dominant de leur sérénité ironique ces carnages de vibrions acharnés. A plusieurs reprises, un monarque réussit à imposer sa suzeraineté aux autres, et aussitôt les pays voisins en ressentent le contre-coup. Au XVI^e et au XVIII^e siècles, les invasions birmanes se succédèrent au Siam: Ayuthia fut prise trois fois; le dernier siège, celui de 1767, eut pour conséquence le transfèrement de la capitale à Bangkok. Toutefois aucune de ces incursions n'aboutit à une conquête permanente, et la puissance siamoise s'affirma de plus en plus dans la vallée du Mékhong jusqu'au jour où le protectorat français du Cambodge vint mettre une limite à ses ambitions.

Dans toutes ces contrées, la civilisation hindoue subsista donc sous sa forme bouddhique, non sans garder des traces manifestes de la période antérieure. Il en fut autrement sur la côte orientale. Le Champa, pressé au Nord par les Annamites, à l'Ouest et au Sud par les Cambodgiens, exposé sur son front de mer aux incursions des pirates, eut une vie agitée et précaire. Le loisir lui manqua pour développer, comme le Cambodge, son architecture, dont les premiers monuments sont

pourtant des œuvres remarquables. Sa culture décrivit peu à peu, tandis qu'il usait ses forces dans une résistance désespérée à la poussée annamite. Il finit par succomber, et, à part quelques îlots de population chame dans le Sud de l'Annam, à part un ou deux temples où des prêtres plus semblables à des sorciers polynésiens qu'à des brahmanes hindous célèbrent des rites défigurés, les mœurs chinoises se sont étendues sur tout l'Annam et même sur la Cochinchine, d'où les Cambodgiens furent refoulés à la fin du XVIII^e siècle.

Entre ces deux zones de civilisation, l'Indochine centrale en forme une troisième : la zone de la barbarie. Dans ces régions encore mal connues, une mosaïque de tribus aborigènes — Jaraï, Sedang, Bahnar, Stieng, etc., — les unes paisibles, les autres guerrières et pillardes, perpétuent, à quelques lieues de nos postes, les idées rudimentaires et les coutumes brutales d'un lointain passé. Au Nord, le cercle montagneux qui contourne le Delta tonkinois donne asile à des populations immigrées — Taï, Man, Meo, Lolo, — que pénètre peu à peu l'influence bienfaisante de notre administration.

Tel est donc le tableau général de la péninsule, et la multiplicité des éléments qui le composent fait pressentir la variété des études correspondantes. Toutes les sciences doivent ici prêter leur aide : anthropologie, ethnographie, linguistique, épigraphie, archéologie ; et aussi toutes les langues : sanskrit, pâli, chinois, annamite, cham, khmèr, laotien, siamois, birman, môn. La tâche est d'une rare complexité et je ne saurais avoir d'autre prétention que d'y contribuer pour une humble part.

Cette réserve se justifie mieux encore quand on examine quel est, à l'heure actuelle, l'état de nos connaissances.

II

Longtemps l'Europe ne fut instruite des choses d'Indochine que par les rapports des missionnaires. Leurs renseignements étaient succincts. Sans négliger entièrement les productions naturelles et les mœurs du pays, ils étaient particulièrement copieux sur le démon et ses manœuvres. C'est ainsi qu'on apprit par le P. Borri que les diables de Cochinchine se montraient « avec des ergots de coq, une longue queue, des ailes de chauves-souris, avec un visage farouche, des yeux estincellans, rouges et enflammez (1) ». Si les Pères Jésuites avaient gardé la direction des missions d'Annam, le cercle de ces informations se fût sans doute élargi. La Compagnie de Jésus a toujours montré quelque penchant pour les divertissements philologiques ; elle a abondamment écrit sur la Chine et, aujourd'hui encore, le nom de Zi-ka-wei est cité avec honneur dans le monde savant.

Mais dès la fin du XVII^e siècle l'Indochine fut attribuée à la Société des Missions étrangères et ce sévère institut n'eut jamais un goût très vif

pour les études profanes. Cependant, avant de passer la main, les Jésuites avaient eu le temps de donner au public un ouvrage qui est, pour l'époque, une manière de chef-d'œuvre : le *Dictionnaire annamite-latin-portugais* du P. Alexandre de Rhodes, publié en 1651. Ce lexique est resté la base de tous les travaux ultérieurs, qui l'ont seulement complété et parfois gâté. Les connaisseurs y goûtent un sens très fin de la phonétique et l'ingéniosité d'une transcription qui a défié jusqu'ici tous les assauts.

L'évangélisation avait réussi dans les pays annamites et donné matière à une longue série de bulletins de victoire. Il en fut autrement au Cambodge et au Laos : là le démon se montra aussi tolérant qu'invincible ; les Pères n'obtinrent ni conversion ni martyre ; par suite ces régions insipides furent négligées et n'obtinrent même pas l'honneur d'un dictionnaire.

C'est seulement au milieu du siècle dernier que le voyageur français Henri Mouhot inaugura l'exploration de la vallée du Mékong. Chargé en 1858 d'une mission par les Sociétés géographiques et zoologiques de Londres, il parcourut le bas Ménam, visita le Cambodge et traça un premier itinéraire dans le Laos mystérieux, entre Korat et Luang-prabang. Mouhot était avant tout un naturaliste, mais les bêtes et les plantes ne lui cachaient pas les beautés de la nature et de l'art. Le jour où les ruines d'Angkor surgirent à ses yeux, il se sentit transporté d'admiration : « Nous mîmes, écrivait-il, une journée entière à parcourir ces lieux, et nous marchions de merveille en merveille dans un état d'extase toujours croissant. Ah ! que n'ai-je été doué de la plume d'un Chateaubriand ou d'un Lamartine, ou du pinceau d'un Claude Lorrain, pour faire connaître aux amis des arts combien sont belles et grandioses ces ruines peut-être incomparables ! »

Ces pages enthousiastes, qui révélaient au monde un art oublié, sont les premières de l'archéologie cambodgienne. Elles ne pouvaient manquer d'attirer sur les pas de l'éloquent voyageur, bientôt arrêté par la mort, d'autres pèlerins passionnés.

Quelques années plus tard, en effet, nous trouvons installé dans ces ruines, mesurant, copiant, décrivant avec le zèle d'un archéologue de profession, l'homme qui devait reprendre et mener à bien l'œuvre commencée par Mouhot : Doudart de Lagrée. En 1865, il arrivait à la fin de son séjour colonial et s'appretait à quitter ses fonctions de représentant de la Cochinchine au Cambodge. Dès que l'amiral de la Grandière, gouverneur de la Cochinchine, fut rentré de France, de Lagrée descendit à Saïgon pour régler avec lui l'époque de son départ, que sa santé ébranlée lui commandait de ne pas retarder. En guise de congé, il reçut l'offre d'explorer le cours du Mékong et, comme il l'écrivait ensuite à sa famille consternée, il ne trouva d'autre réponse que celle-ci : « Pourquoi pas ? »

La nouvelle mission que l'amiral de la Grandière avait arrêtée avec le marquis de Chasse-

(1) *Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine*, traduite de l'italien... Rennes, 1631, p. 2:2.

loup-Laubat, ministre de la Marine, avait pour notre colonie de Cochinchine une importance capitale. Nous étions établis aux embouchures d'un fleuve qui, sur 5 degrés de latitude, était entièrement inconnu, dont on ne pouvait dire s'il était navigable ou non, s'il traversait des pays riches ou stériles, peuplés ou déserts, s'il était destiné à devenir une grande artère commerciale ou si son rôle devait se borner à fournir de l'eau aux cultures des riverains. Le commandant de Lagrée fut chargé de résoudre ces questions pressantes. Le choix était des plus heureux : sage et ferme, prudent et intrépide, plein de bonté et de dignité à la fois, il avait toutes les qualités propres à imposer le respect et à gagner la confiance. Sous ses ordres fut placé, comme une brillante antithèse, l'audacieux, le bouillant Francis Garnier, qui devait un peu plus tard exécuter avec une poignée d'hommes cette fabuleuse conquête du Delta tonkinois dont le récit semble détaché d'une chanson de geste. Avec eux partaient l'enseigne de vaisseau Delaporte, M. de Carné, délégué politique du ministère des Affaires étrangères, et le D^r Thorel, chargé des observations d'anthropologie et d'histoire naturelle. La mission était parfaitement composée, munie d'instructions très pratiques qui devaient la guider sans l'entraver, et commandée par un homme qui était, dans toute la force du terme, un chef. Ce chef était aussi par bonheur un fervent archéologue. Nous lui devons la première étude des monuments cambodgiens : elle est faite de main de maître et n'a point vieilli. Avant de partir pour son grand voyage, ce fut aux ruines d'Angkor qu'il voulut d'abord conduire ses compagnons, comme pour imprimer dans leurs esprits la plus saisissante image du passé dont ils allaient suivre les vestiges. Il avait également compris toute l'importance des inscriptions pour l'histoire de ce pays, il en avait estampé quelques-unes, et une note de sa main prouve que, sans en savoir l'écriture ni la langue, il avait reconnu sur les deux faces d'une stèle de Lolei, le même texte écrit en caractères différents (1).

Doudart de Lagrée fut donc, sur le terrain de l'histoire, comme sur celui de la politique et de la géographie, un précurseur. Pas plus que Mouhot, il ne survécut à sa tâche; mais en expirant à Tong-tchouen, au Yunnan, le 12 mars 1868, il put la juger achevée. Le Mékhong était désormais connu : on en avait noté les sinuosités, les variations, les obstacles; on avait pris contact avec les habitants de ses rives, étudié leur caractère et leurs ressources. D'importants monuments, tels que Vat Phou de Bassac, avaient été signalés. L'étude anthropologique et linguistique des peuplades sauvages de l'Indochine centrale était amorcée. Le fleuve Rouge lui-même, que l'initiative hardie de Jean Dupuis allait bientôt ouvrir à notre pavillon, avait été reconnu comme une voie navigable. En un mot, la péninsule se dessinait pour la première fois avec ses contours

(1) BERGAIGNE, *Les inscriptions sanscrites du Cambodge*, Paris, 1882, p. 36.

et son relief. Ce fut à Francis Garnier qu'incomba le soin de rédiger la relation de ce magnifique voyage. Il le fit avec une science et un talent dignes de tout éloge, et son livre est resté jusqu'ici l'ouvrage fondamental des études indochinoises (1).

Un des membres de cette mission, M. Louis Delaporte, séduit, comme ses compagnons, par l'art cambodgien, s'était promis de le faire connaître en France, non seulement par des descriptions et des dessins, mais par des originaux ou des moulages. Il eut le bonheur de faire partager sa conviction au Gouvernement, et en 1873, il partait de Saïgon à la tête de la « Mission d'exploration des monuments khmers ». Il visita les principaux monuments : Prah Khan, Koh Ker, Beng Mealea, Angkor, et peu après il reparaisait à Paris avec cent vingt caisses de sculptures. Le Louvre effrayé leur ferma ses portes; le Palais de l'Industrie l'imita. Enfin on leur découvrit un asile au Palais de Compiègne. Elles en revinrent en 1878 pour figurer à l'Exposition universelle dans les salles du Trocadéro; elles y sont restées depuis, et cette belle collection, notablement enrichie par la suite, forme maintenant le Musée indochinois, dont M. Delaporte est encore aujourd'hui l'actif et dévoué conservateur.

En quittant l'Indochine, il y avait laissé un de ses plus zélés collaborateurs, le D^r Harmand. Après avoir fait, aux côtés de Francis Garnier, la conquête du Tonkin, M. Harmand se hâta de revenir à son métier d'explorateur et, de 1875 à 1877, sillonna de ses courses infatigables le Cambodge et Laos, se préparant par une connaissance de plus en plus intime de notre empire indochinois au rôle important qui devait lui échoir bientôt dans la politique et la diplomatie françaises en Extrême-Orient. Il visita de nouvelles régions, de nouveaux monuments, il releva aussi de nouvelles inscriptions et prit soin de les estamper. Quelque temps après, le professeur Kern déchiffra trois de ces estampages. L'épigraphie cambodgienne était fondée. Elle allait prendre aussitôt un développement inespéré.

A la même époque, M. Aymonier, successeur de Moura (2) dans les fonctions de résident au Cambodge, étudiait les fac-similés reproduits dans le *Voyage* de F. Garnier et calquait lui-même quelques inscriptions nouvelles d'où il tirait aussitôt plusieurs données historiques. Chargé en 1882 d'une mission officielle, il commençait cette remarquable exploration du Cambodge, du Laos et de l'Annam qui mettait bientôt entre les mains des savants une splendide moisson épigraphique. A la lecture de ces documents, la brume de légendes qui masquait le passé de l'Indochine se dissipa comme par enchantement et dévoila d'un seul coup cinq siècles d'histoire. Les découvertes ultérieures n'ont fait que compléter sur des points de détail les faits ainsi révélés.

(1) *Voyage d'exploration en Indochine*, Paris, 1873, 2 vol. in-4°.

(2) MOURA est l'auteur du seul ouvrage d'ensemble qui existe sur le Cambodge : *Le Royaume du Cambodge*, Paris, 1883, 2 vol.

La dernière des grandes missions indochinoises est celle de M. Pavie (1). Elle a duré quinze ans — de 1879 à 1895 — et utilisé 40 collaborateurs. Ce sont là des chiffres imposants, mais que justifient les résultats obtenus. Nous devons à la mission Pavie deux choses qu'on ne saurait estimer à un trop haut prix : nous lui devons d'abord la conquête du Laos, conquête modeste opérée par la persuasion, sanctionnée par la gratitude ; nous lui devons ensuite la carte de l'Indochine, qui est elle aussi une conquête, une de ces conquêtes scientifiques qui coûtent bien des efforts et des sacrifices, mais qui ouvrent au progrès humain une voie plus facile et plus sûre.

Une fois achevée la reconnaissance générale du pays, le rôle des missions temporaires était terminé, et la suite des recherches allait incomber désormais à des services permanents : la topographie au Service géographique, la géologie au Service des mines, l'histoire naturelle à la Mission scientifique permanente. Les études historiques ne pouvaient être oubliées dans ce vaste plan d'organisation, et c'est ainsi que naquit le projet de la Mission archéologique permanente, qui devait prendre peu après le nom d'École française d'Extrême-Orient. Les orientalistes qui avaient si longtemps souhaité une telle création, sans presque oser l'espérer, virent enfin leurs vœux comblés par une promesse toute pareille à celle que Guillaume Budé — il est permis, toutes proportions gardées, d'évoquer ici ce souvenir — rappelait en ces termes au fondateur du Collège de France : « Nous vous avons représenté la Philologie comme une fille pauvre qui était à marier, et nous vous avons prié de lui faire une dot. Vous nous avez promis, avec cette bonté naturelle et spontanée qui vous est propre, que vous fonderiez une école, une pépinière, en quelque sorte, de savants (2). » Mais ils n'eurent pas lieu d'ajouter, comme Budé : « On dit que vous n'avez pas tenu vos promesses. » Les promesses de M. le gouverneur général Doumer furent tenues aussitôt que faites. Dès l'année suivante, en 1899, l'École se mettait au travail. A la suite des vaillants pionniers dont j'ai rappelé les noms, elle a entrepris une vaste enquête dont les résultats sont des plus satisfaisants. Elle a procuré à des travailleurs de bonne volonté qui, laissés à eux-mêmes, se fussent dépensés en stériles regrets ou en tentatives manquées, un centre de travail qui a encouragé, guidé et coordonné leurs efforts. L'érudition locale, trop souvent faible et arriérée, s'est revivifiée au contact des laborieux jeunes gens qui vont chaque année porter là-bas l'esprit des nouvelles méthodes et continuer l'œuvre de leurs aînés. Ainsi s'est créé, aux extrémités du continent asia-

tique, un grand foyer intellectuel qui, s'il est convenablement entretenu, fera sans aucun doute honneur à la science française.

III

Nous venons de parcourir les grandes étapes de la découverte de l'Indochine. Quel est, en résumé, le bilan de nos connaissances ? On lui souhaiterait plus d'ampleur ; mais, pour en juger avec équité, il convient de ne pas oublier qu'il résulte d'un travail relativement court, intermittent, poursuivi par un effectif très restreint et dans des conditions difficiles.

Dans les pays annamites, l'étude pratique de la langue ne laisse rien à désirer, mais l'analyse linguistique en est à peine commencée : c'est seulement dans ces derniers temps que les travaux de MM. Chéron et Cadière ont ouvert de ce côté des perspectives encourageantes (1). L'histoire d'Annam a très peu progressé : les Annales impériales, qui en sont la source essentielle, n'ont pas encore été traduites, et le public en est réduit à de secs et médiocres résumés. L'histoire des institutions, si brillamment inaugurée par le magistral ouvrage de Luro (2), en est restée à son coup d'essai. L'archéologie n'a pas eu meilleure fortune, malgré le souvenir déférent qu'il sied de donner aux recherches du regretté Gustave Dumoutier sur les antiquités et le folk-lore du Tonkin (3). La littérature populaire et savante doit beaucoup aux travaux d'un laborieux et sagace érudit, Antony Landes (4). A Saïgon, la Société des Etudes indochinoises a maintenu une louable tradition d'activité intellectuelle.

L'ancien Champa et ses modernes survivants, les Chams, étaient, il y a vingt ans complètement ignorés : ils doivent leur résurrection à M. Aymonier, qui a donné la grammaire de leur langue, traduit leurs pauvres chroniques, recueilli leurs traditions et déchiffré leurs inscriptions en langue vulgaire (5). Bergaigne a publié et traduit les inscriptions sanscrites et tracé les grandes lignes de l'histoire du Champa (6). Landes a publié une collection de contes précieuse pour l'étude de la langue. Les membres de l'École française ont ajouté de nouvelles découvertes aux anciennes.

(1) L. CADIÈRE. *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)*, Paris, 1902 ; A. CHÉRON, *Notes sur les Muong de la province de Son-tay* (Bull. de l'École française d'Extrême-Orient, V, 328).

(2) *Le Pays d'Annam*, Paris, 1897.

(3) Voir notamment : *Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites*, Paris, 1891 ; *Etude historique et archéologique sur Co-loa*, Paris, 1892 ; *Les Pagodes de Hanoï*, Hanoï, 1897 ; *Le Rituel funéraire des Annamites*, Hanoï, 1904 ; *Les Cultes annamites*, Hanoï, 1907 (ouvrage posthume).

(4) *Notes sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites* (Exc. et Reconn., 1880 et s.) ; *Les Pruniers refleuris* (Ibid., 1884) ; *Contes et légendes annamites* ; Saïgon, 1886.

(5) *Grammaire de la langue chame*, Saïgon, 1880 ; *Légendes historiques des Chams*, Ibid. *Première étude sur les inscriptions tchames*, Paris, 1891. *Les Tchames et leurs religions*, Paris, 1892.

(6) *Inscriptions sanscrites de Campá*, Paris, 1893 ; *L'ancien royaume de Campá dans l'Indochine*, Paris, 1883.

(1) En 1887 se place la mission de l'architecte Lucien FOURNEREAU, dont les deux albums (*Les Ruines d'Angkor* et *Les Ruines khmères*, Paris, 1890) ont grandement contribué, avec les ouvrages de MM. L. DELAPORTE (*Voyage au Cambodge*, Paris, 1880), A. TISSANDIER, (*Cambodge et Java*, Paris, 1896), AYMONIER (*Le Cambodge*, Paris, 1900-1904), à populariser l'art cambodgien.

(2) A. LEFRANC. *Histoire du Collège de France*, p. 105.

Les ruines du Quang-nam explorées par M. Parmentier et son assistant M. Ch. Carpeaux ont révélé de nouveaux édifices et livré des inscriptions d'un grand intérêt historique (1). Enfin le *Dictionnaire cham-français* de MM. Aymonier et Cabaton (Paris, 1906) a heureusement complété notre outillage (2).

Au Cambodge, les choses n'ont pas pris un tour aussi favorable. Nous possédons, il est vrai, un *corpus* partiel des inscriptions sanskrites, supérieurement publiées et traduites par Abel Bergaigne et M. Auguste Barth (3), et un excellent *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, rédigé par M. Lunet de Lajonquière (Paris, 1907). Mais une grande partie des inscriptions reste à déchiffrer; la langue ancienne est encore pleine d'obscurités; nous attendons toujours une grammaire khmère; le dictionnaire que son auteur, M. Aymonier considérait lui-même comme un essai, puisqu'il l'avait publié en autographie (4), demeure notre seule ressource; la partie la plus intéressante de la littérature est inédite (5); le folk-lore est à peu près inconnu. Enfin c'est depuis deux ans seulement que le P. Wilhelm Schmidt (6) a institué la comparaison du khmèr avec les idiomes congénères (7).

Au Laos, la situation est pire encore: ni grammaire, ni dictionnaire, ni textes: bref, une page blanche. L'ethnographie des peuplades sauvages du bassin du Mékong est à peine effleurée et contraste défavorablement avec celle des populations tonkinoises sur laquelle nous sommes bien renseignés grâce aux travaux méritoires des officiers du corps d'occupation (8).

Nous pouvons franchir nos frontières sans être écrasés par la comparaison. En Birmanie, l'histoire se réduit au petit manuel du colonel Phayre (9); la masse énorme des inscriptions est une mine inexploitée, et si l'archéologie birmane a bénéficié de quelque attention, c'est principalement à Berlin. Les Mûns, dont la langue, la litté-

ration, les inscriptions devraient être depuis longtemps étudiées, les Mûns se fondent peu à peu dans la race dominante sans que personne s'inquiète de préserver le souvenir d'une civilisation qui s'éteint et de garder la clef de documents qui deviendront bientôt indéchiffrables.

Au Siam, le savant et laborieux Pallegoix, à qui nous devons une grammaire, un dictionnaire et une petite encyclopédie du pays, n'a pas fait école. De nos jours, le colonel Gerini a traité quelques questions de l'histoire siamoise avec érudition et sagacité. Sous son inspiration s'est fondée à Bangkok une société savante (*Siam Society*) dont il est permis d'attendre beaucoup, si elle ne se laisse pas envahir par la langueur à laquelle échappent difficilement les Sociétés d'Extrême Orient.

J'ai omis dans ce rapide exposé beaucoup de travaux estimables à des titres divers, mon but étant simplement de montrer que si quelque chose a été fait, il reste beaucoup plus à faire.

IV

Pour accomplir cette tâche, il faut de nouveaux ouvriers. Nous espérons qu'il s'en présentera et qu'ils apprécieront l'utilité de cette école d'apprentissage qui leur est offerte au Collège de France. Les futurs pensionnaires de l'Ecole française, en particulier, trouveront un certain profit à s'initier, avant leur départ, aux particularités d'un monde parfois déconcertant, aux questions qui s'y agitent, au travail qui s'y accomplit.

Nous serions heureux d'y voir aussi quelques futurs fonctionnaires. Depuis quelques années, le métier d'administrateur s'est grandement compliqué. La politique d'association, dont M. Harmand donna jadis la formule (1), a reçu récemment toutes les consécration gouvernementales et parlementaires. Or l'association implique, chez les associés, le respect mutuel de leurs droits, de leurs intérêts, de leurs sentiments et même de leurs préjugés. Ce n'est point chose facile. Le Français surtout conçoit avec peine qu'il y ait par le monde des gens différents de lui-même et qui prétendent le demeurer. La politique d'assimilation, répudiée dans les discours officiels, est en fait toujours à l'œuvre. Il importe que les jeunes fonctionnaires coloniaux se guérissent de ce *morbis consularis*, qui nous a fait tant de mal et menace de nous en faire plus encore. Or le meilleur remède à y appliquer, c'est l'étude de l'histoire, de l'histoire qui découvre les origines, explique les anomalies et justifie la diversité. Ce point de vue positif est aujourd'hui le seul qui convienne à notre administration. Il s'imposait moins peut-être au temps où la France n'avait, pour ainsi dire, qu'une parure d'îles exotiques.

(1) H. PARMENTIER et L. FINOT *Le Cirque de Mi-son*. Hanoi, 1904; H. PARMENTIER et E. M. DURAND. *Le Trésor des rois chams*. Ibid. 1905.

(2) On doit aussi d'excellents travaux de détail à MM. A. CABATON (*Nouvelles recherches sur les Chams*, Paris, 1901) et E.-M. DURAND (divers articles dans le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*). Un *Inventaire des monuments chams*, par M. H. PARMENTIER est sous presse.

(3) *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, Paris, 1885-1893.

(4) *Dictionnaire khmer-français*, Saïgon, 1878.

(5) Un certain nombre de textes ont été imprimés par abbé GUESDON, Paris, Plon, 1901 et suiv.

(6) *Grundzüge einer Lautlehre der Mon-Khmer Sprachen*. Wien, 1905; *Die Mon-Khmer Völker*, Braunschweig, 1906.

(7) L'étude des sources chinoises de l'histoire du Cambodge a été commencée par M. Paul PELLIOT: *Mémoire sur les coutumes du Cambodge par Tchou Ta-Kouan; Le Fou-nan; Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^e siècle* (Bull. de l'Ecole française d'Extrême-Orient. II, 122; III, 248; IV, 131.)

(8) Ils ont été résumés dans le livre de M. LUNET DE LAJONQUIÈRE, *Ethnographie du Tonkin septentrional*. Paris, 1906. Cf. aussi les travaux de MM. A. BONIFACY, *Les groupes ethniques de la Rivière Claire*. Paris, 1907; E. DIGUET, *Les Montagnards du Tonkin*. Paris, 1908, etc.

(9) *History of Burma*, Londres, 1884.

(1) *L'Inde*, par Sir J. STRACHEY, traduction française, Paris, 1892, p. xiv: « Il faut à présent arriver à ce résultat que peuple conquérant et peuple conquis forment une association véritable renouant la chaîne des traditions que la conquête a pu rompre, mais qu'elle n'a pas fait disparaître. »

Mais elle possède aujourd'hui, tant en Afrique qu'en Asie, un empire colonial. Le moment est donc venu pour elle d'avoir une politique impériale, c'est-à-dire admettant comme un fait légitime et normal la coexistence de races diverses dont chacune garde sa langue, ses croyances, ses coutumes et progresse dans le sens de ses traditions. Ces traditions, un bon administrateur ne saurait les ignorer. La politique est un calcul de forces, et le passé est, en Orient surtout, la plus grande des forces; il ne doit pas asservir l'avenir, mais nécessairement il le conditionne. Il m'est arrivé plus d'une fois, sur les routes d'Annam, d'assister à une petite scène de la vie rustique qui me semble illustrer à merveille cette vérité, si rebattue, si volontiers admise en théorie, si obstinément méconnue en pratique. On aperçoit souvent, au milieu des rizières, de petits monticules herbeux; en arrivant devant eux, le laboureur détourne respectueusement sa charrue, juste assez pour les épargner, tout en les rognant un peu. D'année en année, le tumulus se rétrécit: il n'est plus qu'une motte, il n'est plus qu'une touffe; enfin il se fond de lui-même dans le sillon. C'est un tombeau qui vient de disparaître, et cette élimination déférente montre assez bien, je crois, comment se concilient dans les esprits asiatiques et pourraient se concilier dans notre politique les droits des morts et ceux des vivants.

Si le jeune administrateur s'est pénétré de sens historique, il voudra connaître ses administrés jusque dans leurs lointaines origines; en les comprenant mieux, il les aimera mieux et leur sympathie répondra à la sienne. Il apercevra des faits nouveaux qu'il saura expliquer par la méthode apprise d'avance. Il apportera ainsi à l'enquête scientifique une utile collaboration qui sera pour lui-même, aux heures parfois pesantes de la vie coloniale, un plaisir et une sauvegarde.

Nos ambitions ne s'arrêtent pas là. Il semble qu'un cours comme celui-ci puisse être profitable même au public. « L'homme dans la rue » prête généralement peu d'attention aux questions coloniales. Des publicistes distingués s'efforcent de secouer cette fâcheuse indifférence en insistant sur le grand intérêt économique de nos possessions extérieures. Ce point de vue est très juste, mais il peut être utilement complété. Nous n'avons pas seulement en Extrême-Orient des intérêts, nous y avons aussi une histoire, une histoire dont nous avons le droit d'être fiers et où se sont déployées les meilleures qualités de notre peuple. Ce sont choses que le public ne sait pas assez, parce qu'il n'a pas l'occasion de les apprendre. Toutes les trompettes de la presse lui sonnent aux oreilles le moindre « scandale colonial »: pas un n'est omis et plus d'un est inventé. Mais l'oubli est le lot ordinaire de cette foule de héros obscurs qui, depuis un demi-siècle, ont construit pierre à pierre, au prix de dures épreuves, l'édifice de notre empire asiatique. Nous nous souviendrons d'eux ici, et nous essaierons de faire sentir ce que vaut leur œuvre par ce qu'elle a coûté. Notre pays a beaucoup perdu

dans le passé par ignorance et par incurie. Rien ne peut nous garantir contre le retour de pareilles défaillances, rien, sinon une opinion publique vigilante et avertie. Cette opinion, des hommes de cœur et de talent travaillent à la former: nous souhaiterions qu'il nous fût donné d'y travailler avec eux. Notre rôle n'est point d'apporter ici des critiques ou des conseils; mais nous pourrions y apporter des faits; et c'est sur l'observation des faits de tout ordre, non sur des principes abstraits, des effusions sentimentales et des phrases humanitaires que s'édifiera la politique indigène ferme, sage et méthodique qui doit assurer l'avenir de nos colonies. Et je ne crois pas qu'un enseignement ainsi compris soit, comme on disait jadis, « dégradé par son utilité », ni qu'il contredise les traditions de cette illustre maison, qui ne fut jamais la proverbiale tour d'ivoire isolée des hommes, mais qui ressemblerait plutôt à un de nos vieux temples indochinois, à la fois augustes et familiers, dont le sanctuaire est situé très haut, mais dont les larges portes et les vastes colonnades s'ouvrent aux pas des foules et aux brises de la forêt.

ASIE FRANÇAISE

Les troubles en Annam. — Les troubles que nous avons signalés dans notre dernier *Bulletin* ne paraissent pas s'être développés. Les mesures d'ordre — car le mot de mesures de répression serait peut-être trop fort — qu'on a prises et que le gouverneur général, par intérim, M. Bonhoure est allé lui-même surveiller, ont suffi à éviter toute violence. Nous n'avons pas de fait nouveau à ajouter à ceux que nous avons rapportés il y a un mois. Les Annamites ne semblent guère s'être départis de cette façon calme de protester qu'ils avaient adoptée dès le début. A en juger par les récits que nous avons eus, ces manifestations annamites ont rappelé beaucoup les grandioses manifestations dont nos voisins d'outre-Manche ont le secret, ces manifestations qui ne s'accompagnent de quasi aucun désordre.

Le motif de ces manifestations, par exemple reste encore à démêler et on ne semble guère être d'accord en Indo-Chine sur les raisons qui ont amené tant d'Annamites à protester. Il y a pourtant grand intérêt pour nous à le dégager avec précision.

Les uns assurent que la manifestation n'était à aucun degré antifrançaise, que tout au contraire elle était en appel à une protection plus large de notre part contre les mandarins. Pour ceux qui professent cette opinion la manifestation avait un caractère antimandarinal très marqué. Nombre d'indigènes feraient remonter à ceux des leurs qui servent d'intermédiaires entre eux et l'administration tous les ennuis que cette administration leur cause. On assure qu'il en est qui disent que si on pouvait remplacer tel mandarin par un fonction-

nnaire français, tout irait pour le mieux et pour étayer cette affirmation on cite l'exemple de nhaqués venant de très loin dans la brousse apporter des requêtes jusqu'à la Résidence supérieure, si grande est la confiance qu'ils ont en la justice du représentant de la France.

Pour d'autres, le mouvement serait provoqué par des Annamites qui, réfugiés au Japon, excitent par des pamphlets et des libelles leurs compatriotes contre nous; mais cette opinion paraît moins répandue que la première qui affirme la sincérité française du mouvement réformiste annamite et lui dénie tout caractère japonais. Un bon argument en faveur de cette opinion, c'est que le chef du mouvement, ce Phan Chu Trinh dont nous annonçons l'autre jour l'internement à Poulo-Condor, affichait des sentiments non hostiles à une France qui moderniserait l'Annam.

Si cette note est la note juste, et en l'état actuel des informations il semble bien qu'elle le soit, il faut se demander dans quelle mesure et avec quelle rapidité nous pouvons moderniser l'Annam sans danger pour nous et pour nos protégés si cette substitution des nouvelles couches aux mandarins exploités serait un bien pour l'ensemble de la population, qui ne se préoccupe que de vivre. Les exploités ne seraient-ils pas seulement changés? A ce parti antimandarinal s'en oppose d'ailleurs un autre qui, pour être mandarinal, n'est point satisfait de l'ordre des choses actuel, désirant l'intronisation d'un empereur constitutionnel à Hué. On voit combien la situation est complexe et combien il est délicat de trouver un remède qui lui convienne.

Il apparaît cependant que les réformes les plus urgentes à réaliser sont des réformes fiscales. Presque tous les impôts sont mal perçus, et c'est à l'amélioration des modes de perception que doivent tendre nos efforts. Ce sera pour nous le plus sûr moyen de nous concilier la masse. L'impôt du sel surtout devrait être remanié. On

devrait aussi s'appliquer à dresser d'abord un cadastre au moins par village, puis un état civil, pour arriver à un impôt personnel exactement réparti. D'autres réformes certes s'imposeraient à nous, mais ce sont celles-là peut-être qui sont les plus pressantes.

Aucune d'elles toutefois ne sera vraiment efficace si nos administrateurs continuent à ignorer trop souvent la langue des indigènes. Aussi longtemps que cette situation se perpétuera, il y aura entre l'administrateur français et l'indigène cet intermédiaire qui éloigne bien plus qu'il ne rapproche, l'interprète. Du jour où les Annamites pourront directement exprimer leurs doléances aux administrateurs français, ces derniers pourront vraiment exercer ce rôle de protecteurs que la masse se plaît à leur reconnaître, mais que les circonstances rendent actuellement bien difficile. Il est très probable que les événements dont l'Annam vient d'être le théâtre confirmeront dans cette opinion que si nous voulons jouer le rôle qu'on attend de nous et que notre intérêt bien entendu nous commande, il faut que nos administrateurs sachent désormais la langue de leurs administrés. C'est ainsi seulement que nous pouvons arriver à cette collaboration dont protecteurs et protégés profiteront, au point de vue économique comme au point de vue social.

Les événements qui viennent de se passer n'ont pas été très inquiétants, mais ils ont été suffisamment graves pour nous amener à des réflexions sérieuses et à des résolutions.

Le commerce de l'Indo-Chine, de 1897 à 1906. — *Le Bulletin économique de l'Indo-Chine* a, dans sa livraison de janvier-février 1908, publié une étude de M. Dauphinot sur le développement économique de cette colonie, de 1902 à 1906, comparé avec celui de la période quinquennale 1897-1901. Nous empruntons à cette étude les détails ci-dessous :

ANNÉES	COMMERCE EXTÉRIEUR			TOTAL	COMMERCE GÉNÉRAL	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TRANSIT		CABOTAGE	TOTAL
	francs	francs	francs	francs	francs	francs
1897.....	88.183.000	115.763.000	11.259.000	215.205.000	40.458.000	255.663.000
1898.....	102.444.000	125.553.000	12.604.000	240.601.000	55.959.000	296.560.000
1899.....	115.425.000	137.937.000	16.331.000	269.693.000	87.835.000	357.528.000
1900.....	185.851.000	155.558.000	20.792.000	362.201.000	109.423.000	471.624.000
1901.....	202.478.000	160.608.000	33.486.000	396.572.000	138.556.000	535.128.000
1902.....	215.163.000	185.267.000	28.526.000	428.956.000	149.178.000	578.134.000
1903.....	204.254.000	120.449.000	25.459.000	350.162.000	154.884.000	505.046.000
1904.....	184.996.000	156.410.000	25.530.000	366.936.000	150.308.000	517.244.000
1905.....	223.944.000	138.142.000	30.616.000	392.702.000	145.646.000	538.348.000
1906.....	195.382.000	153.078.000	25.304.000	373.694.000	144.146.000	517.860.000

Le commerce extérieur d'un pays se compose des importations, des exportations et du transit, numéraire déduit: le commerce général comprend, en plus de ces divers éléments, le cabotage.

Le tableau ci-contre donne les chiffres de ces mouvements en Indo-Chine pour les deux périodes quinquennales: 1897 à 1901 et 1902 à 1906.

La moyenne du commerce extérieur était, pour les cinq premières années, de 296.854.000 francs et s'est élevée, pour les cinq dernières, à 382.490.000 francs, soit 29 0/0 de plus.

La moyenne du commerce général était, pour la première période, de 383.300.000 francs et est montée, pour la seconde, à 531.306.000 francs, c'est-à-dire 38 1/2 0/0 de plus.

Si nous comparons ensuite les chiffres qui composent les totaux précédents, nous constatons que les moyennes ont toutes été supérieures dans la seconde période: celle des importations, de 65.872.000 francs, soit de 48 0/0; celle des exportations, de 41.585 francs, soit de 8 0/0; celle du transit, de 8.193.000 francs, soit de 43 0/0; celle du cabotage, de 61.879.000 francs, soit de 71 0/0.

Le tableau ci-dessous montre la part respective de la France et de ses colonies, puis de l'étranger, dans les importations et les exportations de l'Indo-Chine depuis dix ans:

ANNÉES	FRANCE ET COLONIES		ÉTRANGER	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
	francs	francs	francs	francs
1897	35.785.000	46.059.000	52.398.000	99.704.000
1898	44.416.000	29.199.000	58.029.000	96.355.000
1899	55.201.000	23.567.000	60.214.000	114.371.000
1900	74.032.000	34.768.000	111.818.000	120.790.000
1901	100.167.000	39.640.000	102.410.000	120.968.000
1902	108.222.000	40.128.000	106.941.000	145.439.000
1903	97.396.000	49.471.000	106.858.000	100.978.000
1904	86.501.000	40.903.000	98.494.000	115.507.000
1905	111.954.000	39.973.000	111.990.000	98.168.000
1906	86.730.000	38.894.000	108.948.000	112.995.000

La moyenne des importations de France a augmenté de 36.261.000 francs, soit de 59 0/0, et celle des exportations sur la France de 7.227.000 francs, soit de 25 0/0.

La moyenne des importations de l'étranger s'est accrue de 29.662.000 francs, soit de 38 1/2 0/0, et celle des exportations sur l'étranger de 4.120.000 francs, soit de 4 0/0. L'avantage est en faveur de la France.

Les résultats de la période précédente permettaient d'escompter des progrès plus accentués; mais, alors que les saisons avaient été constamment favorables de 1897 à 1901, l'année 1902 fut la seule, de la période que nous étudions, pendant laquelle les conditions climatiques aient été normales.

En effet, en 1903, la récolte fut mauvaise; de plus, un typhon ravagea le Tonkin et causa de grosses pertes, non seulement à Hanoi et dans quelques autres villes, mais dans plusieurs provinces du Delta.

En 1904, après une récolte moyenne, un typhon sévit en Cochinchine, où pareil phénomène n'avait pas été constaté de mémoire d'homme, et cette contrée fut, ainsi que le Tonkin, éprouvée par de fortes inondations.

En 1905, la Cochinchine eut beaucoup à souffrir d'une invasion de sauterelles; l'Annam et surtout Hué subirent un violent typhon; puis, au mois d'octobre, une inondation exceptionnelle envahit le Delta du Tonkin, détruisit les digues et noya les rizières peu de temps avant la récolte du deuxième mois.

Enfin, en 1906, une grande sécheresse régna dans toute l'Indo-Chine et les récoltes furent très au-dessous de la

moyenne, notamment au Tonkin, où les indigènes affamés durent consommer leur maïs au fur et à mesure qu'il mûrissait et aliéner ainsi leur dernière ressource.

Quand on parle de récolte en Indo-Chine, il s'agit surtout de la récolte de paddy, puisque cette céréale constitue la base essentielle de la culture du pays et est, en outre, le principal article d'exportation.

Aussi, lorsque l'on considère que, pendant quatre ans, les récoltes de paddy ont été très médiocres et que, de plus, les intempéries ont causé d'importants dégâts, on doit reconnaître que la colonie a vaillamment supporté cette période d'épreuves et a affirmé de façon indiscutable sa vitalité.

L'enseignement mutuel au Tonkin. — Trente-quatre convives, quatorze Européens et vingt indigènes, ont assisté à un banquet donné dans le local de l'Enseignement mutuel à Haï-phong, en l'honneur de M. Salles, ancien inspecteur des colonies, qui a tant fait pour l'enseignement mutuel au Tonkin.

Après une allocution du résident-maire de Haï-phong, M. Salles a expliqué le fonctionnement de la Société, et la façon, toute prudente, avec laquelle les bourses seront données. Cette année, il y en aura quatre; plus tard, ce chiffre pourra s'augmenter de plusieurs unités. Et, à ce propos, l'ancien inspecteur des colonies se dit très heureux de parler devant des représentants du Conseil municipal, et il espère que, lorsque les finances de la ville le permettront, cette assemblée aura à cœur de voter une bourse pour l'un des élèves indigènes les plus méritants de la région.

Quelle sera la voie à faire suivre aux boursiers indigènes? Eminemment pratique et utilitaire, puisant son origine dans les travaux faits à l'atelier, dans des usines, dans des maisons de commerce.

Si l'on se trouve en présence de sujets favorablement doués, le Comité de patronage, siégeant à Paris, les poussera sur les grandes écoles industrielles. Pour cela, il ne faut pas d'internat dans les lycées, où, si l'instruction est forte, l'éducation est trop négligée. Et à ces jeunes boursiers, il faudra la vie familiale, avec une discipline familiale. Il faut, avant tout, tâcher de gagner le cœur de nos jeunes pupilles et, par de multiples témoignages de sympathie et d'affection, les rattacher à notre pays, de telle façon qu'ils puissent dire plus tard qu'ils ont deux patries: le Tonkin et la France.

En terminant, M. Salles porte un défi à ces impatients qui sont allés dans un pays voisin chercher des reflets de l'instruction occidentale. Il n'en est nul besoin, et la France suffira à cette tâche. L'orateur lève son verre en l'honneur de la nouvelle Société, et boit à sa longévité et à sa prospérité.

De vifs applaudissements accueillent les paroles de M. Salles.

M. Thu lit ensuite un discours dont voici un passage:

Messieurs,

Au nom du Comité de l'Enseignement mutuel des Ton-

kinois et de la Section de la Société d'Encouragement à l'enseignement secondaire, supérieur, professionnel et commercial d'Haiphong, et au mien, je tiens à vous présenter, mes plus vifs remerciements pour la marque de profonde estime que vous nous témoignez, en honorant de votre présence ce banquet donné en l'honneur de M. Salles, inspecteur des Colonies en retraite, qui n'a jamais cessé, depuis une dizaine d'années, de guider les diverses Sociétés d'enseignement indigène dans la voie du progrès et de la prospérité.

Je me fais un devoir de vous exposer succinctement le but de notre œuvre scolaire, tant désirée par nos compatriotes il y a quelques années, surtout depuis 1904, date de changement de la politique de toutes les nations du monde entier.

Faisons un pas en arrière : en 1906, un groupe de nos compatriotes, désireux de guider la jeune génération annamite dans la voie de l'instruction occidentale, tendant essentiellement aux carrières pratiques du commerce, de l'industrie, des études professionnelles, décida la création de la Société d'Encouragement dont on vient de vous parler.

Sitôt l'autorisation accordée par M. le Résident supérieur, nous avons aussitôt prié M. Salles, qui se trouvait à Paris, de former, en notre faveur, un comité de patronage, destiné à se mettre en relations directes et constantes avec le sous-comité de patronage organisé à Hanoi, pour nous aider à continuer l'œuvre importante que nous avons projetée. C'est donc le Comité de patronage de Paris qui sert de correspondant et de tuteur aux enfants annamites qui seraient envoyés par la Société pour parfaire leurs études en France.

L'œuvre que nous poursuivons est en train de se réaliser en partie, puisque nous commençons, dès cette année, à donner des bourses aux enfants de nos compatriotes pris parmi les plus méritants et les plus capables.

C'est grâce aux efforts dévoués de M. Salles et à votre concours, Messieurs, que nous pourrions arriver à une réussite complète à ce sujet. Vous avez déjà montré combien notre œuvre vous intéressait, puisque vous avez répondu, sans hésitation, à notre humble invitation à ce banquet. Il faut encore nous soutenir de vos conseils et de votre sollicitude.

Nous espérons que vous n'aurez pas affaire à des ingrats.

Je lève mon verre en l'honneur de M. Salles et le prie de croire à notre vive et affectueuse reconnaissance.

CHINE

La question de l'opium. — Le président Roosevelt a nommé trois commissaires pour représenter les Etats-Unis à la Conférence internationale qui doit se tenir, le 1^{er} janvier 1909, à Changhaï, pour examiner la question de l'opium en Extrême-Orient. La Chine a aussi déjà nommé ses commissaires et son choix est très significatif. Ils parlent tous anglais et ont tous fait preuve d'une réelle valeur. L'un était consul général à Singapour; un autre, médecin, a fait ses études en Europe, et le troisième est directeur d'un chemin de fer. En outre, le gouvernement sera représenté par un personnage de haut rang pour indiquer l'importance qu'il attache à cette question.

A la Chambre des Communes, le mois dernier,

on a longuement discuté l'action du gouvernement anglais pour correspondre à l'action du gouvernement chinois. M. W. Johnston a réclamé la suppression des licences pour des fumeries à Hongkong, à Singapour et à Ceylan. C'est, a-t-il dit, une question entre l'argent et la morale. La Chine semble absolument sincère. Au mois de mai de l'an dernier, les fumeries furent fermées à Pékin, le mois suivant à Changhaï, tandis que sur la concession internationale de cette ville, toutes les fumeries restèrent ouvertes jusqu'au 20 mars dernier. C'est à cette époque seulement que l'on proposa d'en fermer un quart au mois de juillet et le reste avant deux ans. A Hongkong, rien n'a été fait. C'est un devoir du gouvernement non seulement de montrer l'exemple à la Chine et de l'assister dans la tâche qu'elle entreprend, mais aussi de sauver ses propres sujets, car il est de toute évidence que, si terribles que soient les effets de l'opium sur les Chinois, ils sont pires pour les races brunes moins capables d'en user avec modération.

Pour Singapour, une commission a été nommée et son rapport est attendu en octobre. Il y a dans cette colonie une grosse difficulté, car la moitié du revenu provient de l'opium.

A Hongkong, des mesures ont été prises pour agir dans le même sens que le gouvernement chinois, et à Ceylan la commission a terminé ses travaux et présentera sous peu son rapport. On sait déjà qu'elle recommande d'abandonner le système actuel des licences, de fermer tous les débits d'opium à l'expiration de ces licences et de monopoliser l'importation et la vente de l'opium. Pour chaque boutique fermée, le plus proche dispensaire du gouvernement pourrait distribuer aux consommateurs adultes qui feraient enregistrer leurs noms une certaine quantité payable comptant, et cela périodiquement.

L'Angleterre, toutefois, comme le faisait remarquer le comte de Ronaldshay, ne doit pas forcer le pas. Car si l'on supprime immédiatement l'exportation de l'opium en Chine, le résultat sera d'abord d'en stimuler la production dans ce pays. Or, la production indigène est énorme, et bieu des motifs poussent à son augmentation, puisque le gouvernement chinois tire de la taxe sur l'opium un revenu de 175 millions de francs. Le profit est d'ailleurs beaucoup plus grand pour les paysans que celui qu'ils tirent des autres cultures : environ 135 francs pour un acre d'opium contre 110 environ pour un acre de blé.

La meilleure politique est donc celle que poursuit le gouvernement, c'est-à-dire celle de réduire l'exportation de l'opium de l'Inde en Chine non immédiatement, mais dans les mêmes proportions que la production dans la Chine elle-même sera réduite.

Sir Edward Grey a répondu au nom du gouvernement que c'est une tâche difficile, la plus difficile que quiconque puisse entreprendre, que de faire disparaître une habitude comme celle de l'opium. En Chine, quand on essaie d'abolir un abus, un parti, et souvent un parti très puissant, se forme

aussitôt pour défendre cet abus et en assurer la continuation. Mais l'Angleterre fera son possible. Par un décret impérial chinois, des ordres ont été donnés pour que l'usage de l'opium, étranger ou indigène, soit supprimé totalement avant dix ans. En vertu d'un arrangement avec le gouvernement anglais, on doit continuer la réduction des exportations en Chine pendant trois années, et si, au bout de cette période, il est prouvé que la Chine a effectivement diminué la consommation et la production de l'opium, cette politique de réduction des exportations de l'Inde sera poursuivie.

Certaines personnalités au fait des choses de l'Extrême-Orient, entre autres Sir Frank Swettenham, gouverneur des Etats Fédérés Malais, se montrent peu enthousiastes de cette réforme et indiquent la difficulté qu'il y a à résoudre la question délicate des indemnités dues aux cultivateurs et marchands. Sir F. Swettenham craint que la fermeture des fumeries ayant des licences porte simplement atteinte au revenu des colonies anglaises sans abolir l'usage de l'opium. De plus, les Asiatiques privés de cette drogue s'adonneront sans doute à l'alcool, qu'ils supportent mal et qui leur fait perdre très rapidement le contrôle d'eux-mêmes.

En résumé, on voit que si le gouvernement anglais a commencé à prendre dans l'Inde des mesures pour restreindre la production et l'exportation de l'opium, et s'il étudie des mesures pour restreindre la consommation de ce produit à Ceylan, à Singapour, dans les établissements du Détroit et à Hongkong, l'opinion est singulièrement incertaine parmi les hommes compétents d'Angleterre et des colonies sur la meilleure méthode à suivre pour aboutir à ce résultat et presque même sur l'opportunité de la suppression de l'usage de l'opium.

Un conseiller anglais du gouvernement chinois. — Dans les premiers jours de juin, sir Walter Hillier a été nommé conseiller du gouvernement chinois. Il est immédiatement entré en fonctions.

Sir Walter Hillier, qui est né à Hong-kong en 1849, fut nommé élève interprète en Chine en 1867 et servit à divers titres au consulat de Tché-fou et à la légation de Pékin. En 1891, il fut nommé consul général d'Angleterre en Corée. Il prit sa retraite en 1896, mais passa quelques semaines, au printemps de 1901, à la légation britannique de Pékin, comme *political officer* pour les affaires chinoises. En 1904, on lui confia la chaire de chinois au King's College de Londres.

Un commissaire chinois en Angleterre. — L'an dernier le gouvernement de Pékin a envoyé, comme nous l'avons dit, une commission pour étudier le fonctionnement du régime représentatif dans les divers pays d'Europe et d'Amérique. Estimant sans doute qu'il a besoin d'un supplément d'informations, ce qui ne surprendra personne étant donné le caractère un peu inattendu et fort difficile de l'œuvre à entrepren-

dre, le gouvernement chinois a envoyé un commissaire, M. Ouang, en Angleterre pour étudier d'une manière plus approfondie le système constitutionnel de la Grande-Bretagne. M. Ouang a déclaré aux journaux qu'il était assez impressionné par ce fait que l'Angleterre a eu un Parlement dès la seconde partie du XIII^e siècle, et que la constitution britannique n'a pas évolué pendant moins de six siècles. Cette très longue adaptation d'une institution à la vie d'un pays pourra faire faire des réflexions utiles à M. Ouang, et elle serait surtout digne d'être étudiée par les révolutionnaires chinois qui, malgré le caractère pratique de leur race, sont portés à s'imaginer qu'ils transformeront leur pays par la magie d'une formule, et que le parlementarisme est en lui-même un bien qui mettra la Chine à la hauteur des nations occidentales qu'elle veut combattre avec leurs propres armes.

Les Chinois et la concession internationale de Changhaï. — Nous avons signalé à maintes reprises les efforts faits par les Chinois pour entraver l'administration de la concession internationale de Changhaï et parvenir, si cela est possible, à s'immiscer peu à peu dans les affaires de cette dernière. Le mois dernier, on a pu signaler un nouveau symptôme de cette tendance : les conflits entre la police municipale et la police chinoise établie sur ses confins ont été fréquents. Un Anglais a été attaqué dans l'exercice de ses fonctions par des policiers chinois et le tao-tai a refusé de faire comparaître ces derniers devant la cour mixte. A Changhaï, on tire de ces incidents la conclusion que les concessions étrangères doivent être étendues de manière à avoir des limites meilleures et qui rendent plus difficiles des surprises de cette nature. Il est vrai que les Chinois ayant décidé d'abattre les murs de la ville indigène et de combler l'arroyo qui sépare cette dernière de la concession française, nous sommes exposés, sur la très grande longueur du contact entre notre territoire de Changhaï et la ville chinoise, à éprouver les mêmes difficultés et les mêmes désagréments que les autorités de la concession internationale.

L'attitude du Japon envers la Chine. — Nous avons signalé les rumeurs d'après lesquelles la première entreprise agressive à laquelle le Japon se livrerait serait contre la Chine, pays auquel il serait relativement facile de faire payer une forte indemnité. Depuis lors, et spécialement depuis l'incident du *Tatsu-Maru*, le gouvernement de Tokyo a traité par la manière forte le Céleste Empire. Cependant l'efficacité du boycottage des marchandises japonaises par les Chinois du Sud semble avoir produit des résultats, et l'on peut se demander si le mot d'ordre n'est pas en ce moment, au Japon, d'être tout miel et tout sucre à l'égard des Chinois. C'est ainsi que, profitant d'un incident qui, cependant, ne concernait pas directement le Japon, la presse nippone a félicité la Chine d'avoir étouffé la révolte du Yun-

nan et déclaré que les Chinois ne pourraient pas chercher au Japon un asile dans le but de comploter contre la tranquillité de leur pays.

La concurrence japonaise. — On sait que les Japonais, désireux de vendre plus facilement leurs cotonnades en Chine, se sont adressés à une passion bien connue des Chinois en introduisant dans leurs ballots des billets de loterie. Les commerçants anglais de Hong-kong s'étaient plaints de ce qu'ils considéraient comme une concurrence déloyale, et ils demandaient que des mesures fussent prises contre des marchandises dont l'attrait est augmenté par ce procédé singulier. A la suite de leurs plaintes, le secrétaire des colonies a informé le consul japonais à Hong-kong que les ballots munis de billets de loterie ne pourraient pas être admis sur ce territoire britannique, car ceux qui les vendent commettent une infraction à la loi sur les jeux.

Le chemin de fer de la Mandchourie du Sud. — Depuis très longtemps, on a trouvé dans ce Bulletin un écho du mécontentement des étrangers qui voyageaient sur le chemin de fer japonais de la Mandchourie du Sud. Le matériel était, assure-t-on, déplorable, l'attitude des employés laissait à désirer; bref, depuis que la guerre avait donné aux Japonais le contrôle sur une partie de la grande ligne internationale qui relie par terre l'Europe à Pékin, il semblait qu'il y eût reculé et non pas progressé sur les conditions de voyage entre l'Occident et l'Extrême-Orient. Le baron Goto, président de la Compagnie des chemins de fer de la Mandchourie méridionale, avait promis d'apporter un remède à cet état de choses et, d'après les nouvelles que nous recevons, il y serait parvenu. La ligne a été élargie au gabarit normal des chemins de fer japonais, des locomotives américaines puissantes ont été mises en service, ainsi que des wagons confortables, et tout récemment le correspondant du *Times* à Pékin signalait qu'un Anglais bien connu, voyageant sur les chemins de fer de la Mandchourie méridionale, avait déclaré qu'à tous égards il n'avait trouvé aucun reproche à formuler contre le fonctionnement de la Compagnie japonaise.

Cadets chinois au Prytanée militaire de La Flèche. — On annonce qu'un nouveau contingent de 15 cadets sortant des collèges militaires de Pao-ting-fou, Nankin et Ou-tchang va arriver au Prytanée militaire de La Flèche pour y passer un an et demi. Ces élèves remplaceraient les cadets qui avaient quitté Pékin le 20 avril 1907, et il est probable que l'envoi d'un pareil contingent deviendra annuel.

JAPON

Les Japonais en Corée. — La lutte des Coréens contre l'occupation japonaise est loin de

s'apaiser, d'après les télégrammes qui nous annoncent que durant le mois de mai il n'y a pas eu moins de cinquante-trois engagements entre les insurgés coréens et les troupes japonaises. Du 3 au 7 juin, il y a encore eu vingt-six engagements. Il est à remarquer que la colonie anglaise est assez peu favorable à l'occupation japonaise et qu'un de ses membres, M. E.-T. Bethell, est en ce moment poursuivi devant son tribunal consulaire sous l'inculpation d'avoir provoqué la révolte par les violences du journal qu'il dirige.

Les autorités militaires déclarent d'ailleurs que dans deux mois l'insurrection sera complètement vaincue. Etant donnée l'écrasante supériorité des forces des Japonais, il y a bien des chances pour que, malgré les difficultés du pays, cette information soit justifiée.

On signale au Japon une nouvelle organisation qui a pour but de développer la Corée. Une Compagnie au capital de 1 million sterling est en voie de formation entre Japonais et Coréens. Il est vraisemblable que la participation de ces derniers ne sera pas très importante ni absolument spontanée. Ce sont les marquis Katsura et Inoué qui en sont les promoteurs, et un comité spécial a été nommé par le gouvernement. Le but de cette Compagnie est « l'encouragement de l'agriculture et l'expansion des ressources nationales en mettant en valeur les terrains non cultivés de la Corée, la consolidation de relations amicales entre le Japon et la Corée et le progrès des relations économiques entre les deux pays ».

On demande au gouvernement de garantir le capital et l'intérêt des obligations. Des particuliers ne pourraient pas réussir, et seule une Société avec garantie du gouvernement est capable de ce travail, qui est immense. De plus, le marché coréen est dans une situation précaire, et il est indispensable d'assurer le capital pour de longues périodes.

La dette du Japon. — Les cercles financiers au Japon sont très agités, au sujet de la méthode pour libérer les obligations d'Etat. Jadis, le Trésor avait une méthode invariable pour la libération de ces obligations. Mais après la guerre de Chine, la perception de l'indemnité non obtenue, il obtint du Parlement la permission de rembourser ces obligations en les achetant au cours du marché. C'était un manque de parole officiel, mais le Trésor s'appuya sur le vote du Parlement, et les banquiers et capitalistes acceptèrent ce fait avec une résignation surprenante.

Dernièrement, une réunion de banquiers fit clairement entendre que la libération par tirages était la seule méthode possible.

La dette du Japon, par suite de la guerre et de ses armements, est considérable. Les financiers ont choisi la méthode de laisser subsister les taxes additionnelles votées durant la guerre et de se servir d'une large partie du revenu en provenant pour éteindre la dette qu'ils ont décidé de rembourser en trente-quatre ans.

C'est un programme héroïque, mais, ainsi que

le remarque le *Times*, c'est ce programme qui écrase le peuple japonais de taxes énormes, plus encore que les dépenses d'armement.

ASIE RUSSE

Le chemin de fer Transsibérien. — La Douma a définitivement adopté, le 16 juin, le projet du ministère des voies et communications tendant à la construction d'une seconde voie sur le chemin de fer Transsibérien. La dépense est estimée à 127 millions de roubles (environ 317 millions de francs).

La ville de Tumène. — Parmi les projets de voies ferrées nouvelles dont on parle le plus, il y a la prolongation de la ligne de Tumène, point terminus de la ligne de Perm. La nouvelle voie ferrée rejoindrait le Transsibérien; certains journaux la voudraient voir construite jusqu'à Tomsk.

Tumène et Tobolsk, quel que soit le tracé décidé, seront réunies par une voie ferrée, et le commerce de ces deux villes prospères ne saurait s'en plaindre.

Tumène est un des chefs-lieux de districts du gouvernement de Tobolsk. C'est une des plus anciennes villes tatares, qui fut bâtie au XIV^e siècle sous le nom de Tchinghi-Toura.

L'importance commerciale de la ville est très ancienne. Bien avant la construction du Transsibérien, Tumène était le point le plus proche pour les voyageurs et les marchandises. Entre Perm et Tumène il y a les monts Oural, mais ces deux villes sont assez voisines et ont chacune des voies navigables.

Depuis 1782, date à laquelle la ville prit le nom qu'elle porte aujourd'hui, elle fut sous l'administration des voïévodes un centre administratif important. La ville possède aujourd'hui plus de 3.500 maisons et environ 30.000 habitants. Elle est construite sur un terrain raviné, possède 15 églises, des grands établissements d'instruction et de bienfaisance.

La ville joua longtemps un grand rôle dans l'histoire de l'émigration. Quand la voie ferrée n'existait pas, c'est par Tumène que passaient les émigrants. Le mouvement d'émigration s'est développé depuis 1899, il n'en est pas moins vrai qu'en seize ans, de 1883-1889, plus de 500.000 émigrants passèrent par la ville. Beaucoup d'entre eux reçurent les soins de la Société tuménienne de secours pour les émigrants. Il est bon de rappeler à ce sujet les noms des deux hommes qui organisèrent magistralement cette émigration : MM. Arkhipov et Efimov.

Les revenus de la ville sont d'environ 175.000 roubles et cependant elle ne se fait pas remarquer par sa bonne organisation. La ville est éclairée au pétrole, les rues à quelques exceptions près ne sont pas pavées. Le commerce y est pourtant actif et on y compte un certain nombre de gens riches.

Chaque année, du 20 juin au 20 juillet, il y a une foire à laquelle on amène un grand nombre de marchandises et où les échanges atteignent 2 millions de roubles. On compte beaucoup de fabriques à Tumène, des tanneries, des fabriques de savons et de chandelles, des pelleteries, une fonderie de cloches où ont été faites presque toutes les cloches des églises le long du Transsibérien, des ateliers pour construction de navires appartenant aux grandes compagnies qui font la navigation de l'Ob et de ses affluents.

Le district de Tumène fabrique en outre plus de 5.000 charrettes par an, des barriques, des tissus de tulle. On y produit même du goudron. On y fait aussi des vans, des cribles, des trémails, des filets de pêches.

Enfin on ne saurait quitter le district de Tumène sans parler des tapis assez grossiers du pays, mais dont il est fabriqué 50.000 annuellement. Ces tapis sont fabriqués à domicile, ce sont des produits de l'« industrie buissonnière » pour employer le langage russe. Le tissage des tapis a été introduit par des Boukhariens; ils sont fabriqués surtout par les femmes, et sont vendus surtout aux foires d'Irbit et de Nijni-Novgorod.

Les forêts de la province de Tobolsk.

Les forêts de la partie méridionale de la province de Tobolsk sont comprises dans le ressort des administrations forestières suivantes :

1^o L'administration des forêts d'Ialourovsk, la plus septentrionale, sur la rivière Tobol, a de belles forêts de pins, appartenant autrefois aux domaines des usines et des distilleries de l'Etat;

2^o Celle de Boravlinsk, sur la rivière Issète, à l'Ouest de la précédente, est riche en forêts de pins, sapins et mélèzes. Ces deux administrations n'envoyant leurs bois que par flottage, et par conséquent vers le Nord, ne jouent donc qu'un rôle peu important dans la vie économique du Sud de la province;

3^o Celle de Kourgane, sur la rivière Tobol, est la plus occidentale de toutes ces administrations. Dans le district du même nom, la surface boisée est de 85.000 dessiatines : l'étendue totale du district est de 108.000. On voit que les forêts y sont particulièrement nombreuses. Dans celles-ci, on trouve surtout des plantations de pins mélangées en partie avec d'autres arbres. Le Transsibérien en tire beaucoup de bois, non seulement pour le chauffage des locomotives, mais pour la fabrication des traverses et des poteaux télégraphiques. Malheureusement, le Transsibérien est un trop bon client qui épuise les réserves de son fournisseur;

4^o Celle de Kourgane (steppe). Là les forêts sont souvent réduites à leur plus simple expression. Elles sont composées de bosquets de petits bouleaux, peu d'arbres conifères, des mélèzes pourtant. Le rôle de l'administration est de veiller à ce qu'il ne soit consommé que du bois mort;

5^o Celle d'Ichime est aussi dans le même cas,

son domaine est la steppe dans la partie où elle touche à la steppe kirghize; il y a là des boulaies formant de petits îlots dans le désert ou la prairie;

6° Celle de Tukulinsk doit s'occuper de bois de larix et de sapins des marais, son territoire est immense. On y a fait un grand nombre de lots pour émigrés.

On a souvent parlé dans notre Bulletin de la rapidité avec laquelle disparaissent les forêts sibériennes. On peut s'en faire une idée en notant que le district de Tukulinsk, d'où, il y a soixante ans, on exportait à Omsk une très grande quantité de bois de pin et de sapin a maintenant le caractère d'une steppe. La principale cause de cette disparition des forêts est renfermée en ce que les forêts trop longtemps n'ont pas été soumises à la surveillance administrative. C'est entre 1860 et 1870 que le gouvernement s'en est occupé. Il fut créé en 1881 une administration forestière à l'exemple de celle qui existait dans la Russie d'Europe.

Les incendies sont terribles dans les forêts sibériennes, ils embrasent quelquefois des milliers de verstes carrées. Les causes des incendies sont diverses. Les paysans ont l'habitude de mettre le feu aux grandes herbes pour améliorer les terrains. Souvent ils ne sont plus maîtres du feu qu'ils ont allumé. Les trains, les bateaux causent souvent des incendies. Des richesses immenses se perdent ainsi chaque année.

Dans toute la Sibérie occidentale, on peut dire que dans la région des forêts, celles-ci ne couvrent pas moins de 80 0/0 du territoire, et dans la région agricole 50 0/0 : c'est pourquoi les industries du bois sont aujourd'hui si répandues. Dans les grands centres de la zone des forêts à Tobolsk et même dans la zone agricole à Tomsk, un mètre cube de bois de bouleau coûte environ un rouble; plus près de l'Oural, à Irbit par exemple, le prix augmente presque d'un tiers.

Les espèces qui se trouvent dans les forêts ne sont pas les mêmes qu'en Russie d'Europe; après l'Oural, on voit disparaître le chêne, le noyer, l'orme, le frêne, l'érable. Dans les forêts de la zone agricole et de la zone forestière, on rencontre les espèces à feuilles aciculaires comme le sapin de Sibérie (*Abies Sibirica* L.) qui s'étend dans le Nord-Est jusqu'à Kamtchatka; le sapin blanc ou pectiné d'Orient (*Picea Orientalis* L.), le mélèze (*Larix Sibirica* Led.), le cèdre sibérien (*Pinus Cembro* L.), qui va jusqu'à la mer de Behring et forme parfois des forêts superbes, enfin le pin ordinaire.

Dans la taïga, les arbres à feuilles aciculaires sont mêlés aux arbres latifoliés, comme le tremble ou le bouleau; dans la zone agricole, ceux-ci dominant : on y voit le bouleau ordinaire, le tremble, le peuplier argenté, des aunes, des tilleuls, des sorbiers, des saules, etc.

Les buissons de Sibérie occidentale sont à peu près les mêmes que ceux d'Europe.

TURQUIE

La situation dans la vallée du Tigre. —

Les dépêches ont signalé le mois dernier l'attaque d'un navire de commerce anglais sur le Tigre par les Arabes riverains. On nous adresse, sur les causes et la portée de cet événement, les renseignements suivants, qui montrent quelle est la situation actuelle de l'autorité turque en Mésopotamie, situation qui lui donne encore de nouvelles raisons de désirer l'achèvement du chemin de fer de Bagdad :

Bagdad, le 20 mai.

Des troubles ont éclaté dernièrement (fin mars et avril) à Amara, ville du Sanié (domaines impériaux) et située sur le Tigre au Sud de Bagdad. Ces désordres, qui peuvent être gros de conséquences, sont en tout cas très symptomatiques et prouvent amplement qu'ici comme au Yémen, comme en Arabie, comme dans les provinces d'Europe, l'autorité osmanlique est pour le moment ébranlée.

En voici succinctement la genèse et les motifs. Mazim Pacha, envoyé de Constantinople en Mésopotamie à la tête d'une commission de réformes, en vue de mettre de l'ordre dans l'administration et de décider des entreprises urgentes nécessaires à la mise en valeur de la région, réformes d'ailleurs purement illusoire et fictives, s'était rendu à Amara. Là il trouva la situation suivante :

I. Des tribus arabes devant un impôt arriéré de 15.000 livres turques (345.000 francs), montant de l'impôt du cinquième du propriétaire et du cinquième du gouvernement dû par les Arabes depuis plusieurs années;

II. Les terrains de culture des Saniés occupés et cultivés depuis fort longtemps, par la puissante tribu des Beni-Laän, fidèle à son cheik bien connu, cheik Gaz-Ban, tandis qu'une tribu moins puissante, qui marche sous le drapeau du cheik Saoud, sollicite ardemment du Sanié que la culture de ces terres lui soit dévolue à la place des Beni-Laän.

Mazim Pacha, à son arrivée, fit alors demander les cheiks des tribus pour arriver à une solution de la question de l'impôt. Ceux-ci refusèrent de venir. Le pacha leur fit alors promettre que, quoi qu'il arrivât, ils retourneraient libres. Les cheiks vinrent à Amara et ne purent pas s'entendre avec l'autorité turque. Mazim Pacha, en effet, exigeait le paiement immédiat des arriérés, alors que les Arabes avaient offert d'effectuer le paiement en plusieurs années, en donnant, comme garant de leur parole, un très riche négociant de Bassorah, ce qui était, de l'avis de tous, la meilleure garantie que l'on peut offrir. Mazim Pacha refusa donc et, contrairement à l'avis de tous les fonctionnaires locaux, il voulut, en châtiment, retirer la culture des terres du Sanié aux Beni-Laän qui refusèrent de quitter ces terres d'où personne n'était capable de les chasser.

Mazim Pacha renvoie alors les cheiks libres selon sa parole, mais en leur jurant qu'il leur montrerait qu'il avait la force et qu'il saurait obtenir ce qu'il voudrait. Les cheiks étaient à peine sortis

de la ville que Mazim Pacha envoie la garnison (200 hommes) à leur poursuite. Les Arabes, au nombre de 10.000, dit-on, qui avaient accompagné leurs cheiks, voyant l'effectif ridicule des troupes régulières se retournent contre elles; et les Turcs doivent rentrer précipitamment à Amara après avoir perdu 30 hommes, dont le fils du mutessarif ou gouverneur d'Amara.

Devant cette situation, Mazim Pacha demanda des renforts à Bassorah et Bagdad; il réunit quatre bataillons de 300 hommes, ce qui lui fait nominalement un total de 1.200 hommes. En face de l'attitude du gouvernement et voyant ses préparatifs, les deux cheiks des deux tribus jusqu'alors toujours en lutte et entretenues très habilement dans cet état par le gouvernement turc lui-même se concertèrent, s'unirent et décidèrent l'attaque en commun des bateaux à vapeur faisant le service entre Bagdad et Bassorah. Sachant très bien que le vrai moyen de se faire entendre et d'atteindre les Turcs était de s'attaquer aux étrangers, leur première agression fut contre le *Bloss-Lynch*, de la Compagnie anglaise, qui reçut de très nombreux coups de fusil; deux passagers et un chauffeur furent tués. Le *Bloss-Lynch* fut obligé de faire demi-tour et de rentrer à Amara, après avoir failli être capturé par les Arabes.

Mazim Pacha mit la petite canonnière turque à la disposition des Anglais et le *Bloss-Lynch* réussit à passer. Mais les Anglais désirant donner de l'importance à cette affaire suspendirent pendant plusieurs jours le départ de leurs bateaux, quoiqu'il ne se soit pas produit de nouvelles attaques.

Mazim Pacha vient de rentrer à Bagdad, mais on ne sait pas de quelle façon il aurait arrangé les choses. La situation reste de toutes manières assez grave. Les « sélinés », ou barques à voile qui circulent entre Bagdad et Bassorah, sont arrêtés et dévalisés. Les bateaux à vapeur ont organisé et blindé leurs cales, pour y faire descendre les voyageurs dans la zone dangereuse.

Dans tout cela, comme dans tous les événements qui se passent dans ces régions depuis quelques années, l'attitude des Anglais reste très énigmatique. Ils se sont laissé attaquer sans riposter et n'ont cherché à faire aucune répression directe. La solution de cette affaire sera sans doute dans l'obtention par les Anglais, comme compensation, d'un permis de circuler pour un bateau de plus, et le résultat un amoindrissement de l'autorité turque, déjà très faible, et une augmentation d'influence et de prestige anglais.

V.

Le chemin de fer de Bagdad. — Nous annonçons dans notre dernier Bulletin que le gouvernement turc était sur le point de concéder à la Compagnie des chemins de fer d'Anatolie les moyens financiers nécessaires pour commencer la construction de quatre nouvelles sections du chemin de fer de Bagdad, d'une longueur totale de 840 kilomètres entre le terminus actuel d'Eregli et la gare d'Hélif qui desservira Mardine. Les conventions financières et techniques relatives à la

construction de ces quatre nouvelles sections et de l'embranchement d'Alep ont été signées à Constantinople le 2 juin. L'ingénieur allemand Makensen, qui dirigea la construction du chemin de fer d'Anatolie, a été chargé de la direction des nouveaux travaux. Le premier détachement d'ingénieurs est arrivé de Francfort à Constantinople, d'où il a promptement gagné l'Asie Mineure.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous disions de cette question dans notre Bulletin de mai. Les emprunts nécessaires seront gagés au moyen de ressources financières disponibles sur certains revenus affectés à un prêt de la Deutsche Bank et sur l'excédent des recettes consacrées aux sections déjà construites du chemin de fer, en attendant qu'en 1913 le gouvernement ottoman puisse consacrer à cette entreprise l'excédent des revenus concédés à la Commission de la Dette et dont il reprendra la libre disposition.

Cette œuvre, dans laquelle l'Allemagne semble prendre comme par la main la Turquie pour se servir peut-être un jour de la puissance ottomane contre l'Angleterre et la Russie du golfe Persique au Caucase — sans parler de l'Égypte, très voisine de la ligne de la Mecque à laquelle le chemin de fer de Bagdad sera relié, ainsi que nous l'avons dit — continue à être fort mal accueillie par les organes de l'opinion publique anglaise et russe. Le *Novoié Vrémia* se plaignait, au commencement de juin, de ce que l'argent nécessaire au prolongement du chemin de fer de Bagdad fût tiré de taxes additionnelles dont les puissances voulaient réserver le produit à la Macédoine. L'Allemagne a ainsi, disait le *Novoié Vrémia*, trompé les puissances qui avaient consenti à une augmentation des droits de douane et à l'emploi de l'excédent des dîmes pour les besoins de la Macédoine. Le *Times*, commentant les paroles de la *National Zeitung* qui disait que l'Allemagne « permettrait » la participation des capitaux étrangers au chemin de fer de Bagdad, concluait ainsi : « Nous doutons que l'attitude de Londres envers ce projet ait beaucoup changé. Il y a même des raisons de croire que des considérations inspirées par les événements de la frontière turco-persane ont encore diminué les tendances des capitalistes anglais à contribuer aux progrès de cette ligne jusqu'à ce que l'on possède des garanties sérieuses qu'elle n'aura pas pour effet, plus tard, de compliquer encore la situation. »

A la Chambre des Communes, le 17 juin, un certain nombre de brèves questions ont été adressées au gouvernement sur le terminus que pourrait avoir le chemin de fer de Bagdad sur le golfe Persique, et sur le point de savoir si le gouvernement britannique aurait son mot à dire en ce qui concerne le choix de ce terminus. Sir Edward Grey s'est contenté de répondre : « Le tracé du chemin de fer est décrit dans l'article 1^{er} de la convention du chemin de fer de Bagdad du 5 mars 1903 qui a été publiée. Le terminus doit être à Bassorah, mais, d'après la convention, un embranchement doit être construit de Zobeir à un point qui reste à déterminer sur le golfe Persi-

que... Le gouvernement britannique n'a rien à faire avec la convention du chemin de fer... » Sir E. Sassoon abordant le fond de la question et disant : « L'honorable gentleman ne craint-il pas qu'une rupture d'équilibre résulte dans le golfe Persique de cette convention », sir E. Grey a répondu : « L'honorable membre pose une question très étendue en ce qui concerne les effets de la convention du chemin de fer lorsqu'elle aura été mise à exécution, mais elle est encore bien loin d'être exécutée. »

PERSE

Les empiètements à la frontière turco-persane. — D'après les nouvelles qui arrivent au moment où nous allons mettre sous presse, la Porte, sous la pression de la Russie et de l'Angleterre, donne satisfaction à la Perse, en faisant cesser ses empiètements dans la région d'Ourmiah. Tout récemment encore, cependant, le mauvais vouloir de la Porte était évident, comme l'impuissance du gouvernement persan. Les Kurdes ont encore pénétré, tous ces temps derniers, en territoire persan, ont détruit des villages et sont arrivés jusqu'à Ourmiah, qu'ils ont pillée. C'est alors que la Turquie a ordonné aux autorités militaires turques d'intervenir; nous n'avons pas à insister sur ce qu'il y a d'étrange dans cette attitude d'un gouvernement qui envoie ses propres troupes calmer dans un pays voisin le désordre causé par des bandits qu'il fait, ou du moins qu'il laisse marcher. Les Kurdes, qui n'avaient d'ailleurs nul besoin d'être encouragés, continuèrent, et pillèrent vingt-huit villages, dont les habitants chrétiens se réfugièrent au consulat russe d'Ourmiah. Enfin, un télégramme d'Ourmiah à Saint-Petersbourg, annonça dernièrement l'enlèvement du consul russe, M. Tcherkasof, qui était parti en congé, à Soudj-Boulaq; or, cette localité se trouve en plein Sud du lac d'Ourmiah, à plus de 50 kilomètres de la frontière turque.

Cette situation ne pouvait durer sans protestations, et comme l'Angleterre et la Russie avaient participé à la conclusion de l'accord turco-persan en 1865 au sujet de la délimitation de la frontière, le chargé d'affaires russe à Constantinople, M. Nélidof, présenta à la Porte une réclamation qu'appuya énergiquement M. Barclay, le représentant de l'Angleterre. Cette double protestation ne s'adressa pas tant aux attaques des Kurdes qu'à l'incursion de troupes régulières turques qui, non contentes d'occuper la zone contestée qui règne tout le long de la frontière, ont même pris possession de certains points incontestés du territoire persan. Le grand-vizir, sur la foi d'un rapport du gouverneur militaire de la province, Takhir-Pacha, nia énergiquement la participation des troupes turques aux excès commis par les Kurdes. Cependant il promit d'envoyer l'ordre de faire sortir les troupes turques de la zone contestée, afin de permettre à la Commission turco-persane de déli-

bérer sans subir de pression. Le 27 juin, le sultan déclarait à l'ambassadeur de Perse que la Turquie n'avait aucune intention malveillante, et que les opérations de la frontière étaient de pure police. Mais on peut se demander à quel titre le gouvernement turc prétend faire la police en territoire persan. La Porte avait d'abord nié la participation de ses troupes; ensuite elle prétend qu'elles sont allées dans la contrée pour rétablir l'ordre troublé par leurs associés kurdes. Il est, en effet, vraisemblable que c'est dans l'intérêt des Persans que le général Fazil-Pacha a ordonné au prince Firman Firma, gouverneur persan de Soudj-Boulaq, d'évacuer cette ville sous la menace d'un bombardement.

En résumé, les Turcs ont voulu profiter d'invasions kurdes que, tout au moins, ils n'auraient pas découragées, pour mettre la main sur des districts persans. Ces pillages et ces mouvements militaires ne sont pas sans péril dans une région si voisine du territoire russe de Transcaucasie. Il ne faut pas oublier que des troupes russes sont massées sur cette partie du territoire. Il est donc naturel que la Russie proteste, car ce mouvement révolutionnaire de populations de même religion et de même race que les habitants des contrées d'Erivan et de Nakhitchévan pourrait gagner toute la Caucase. Ces régions, dans l'histoire, ont d'ailleurs toujours été l'objet des convoitises russes, turques et persanes, et ce n'est que depuis le traité de Tourmentchaï, en 1828, que la Russie en a acquis la possession. La présence de 37.000 soldats turcs, d'après le chiffre que donnent les dépêches, a pu inquiéter à juste titre le gouvernement russe et déterminer de sa part des préparatifs militaires par lesquels la Turquie, à son tour, a été alarmée.

Les Kurdes, descendants des hordes de bédouins qui passèrent l'Euphrate au moment de la conquête arabe, sont la population la plus farouche de cette région; cruels et sanguinaires, perfides, hypocrites et voleurs intrépides, ils ne vivent que de brigandage qu'ils exercent sur le territoire de leurs voisins. Mais, dans le conflit actuel, il est facile de voir que les Kurdes ont été poussés par le gouvernement ottoman, qui a peut-être cru qu'on ne s'en apercevrait pas, parce que l'habitude du pillage est inhérente aux peuplades kurdes. En réalité, nous assistons encore une fois à un épisode des luttes provoquées par la haine que se sont vouée les Turcs sunnites et les Persans chiites.

L'incident de la frontière russo-persane.

— Les incidents de la frontière russo-persane sont complètement réglés à l'heure actuelle, et l'ultimatum envoyé par les Russes à la suite de la violation de leur territoire par des nomades sujets de la Perse a abouti à des satisfactions. Dans les premiers jours de juin, la Perse eut l'intention de protester. Effectivement, elle envoya une protestation dans laquelle elle demandait des indemnités pour des cabanes détruites par des maraudeurs venant du territoire russe. Les autori-

tés persanes encouragèrent un moment l'animosité contre les Russes. Comme conséquence de cette attitude, on peut signaler la grève des débardeurs de Recht et d'Enzéli, qui empêchèrent quelque temps le déchargement des bateaux à vapeur des Compagnies de navigation russes, grève qui eut un caractère essentiellement anti-russe. Le *Novoïe Vremya* tourna en ridicule la demande reconventionnelle de la Perse et conseilla d'occuper le territoire compris entre l'Aras et le Lenkoran, si les demandes russes n'étaient pas mises à exécution dans le délai fixé. Finalement, le gouvernement russe eut pleine satisfaction, et Djafar-Khan, chef de la tribu des Chah-Séven, s'est présenté au général Snarsky, déclarant accepter les termes de l'ultimatum. En conséquence, il a été remis aux autorités russes 50.000 roubles à titre d'indemnité pour les dommages qui ont suivi l'attaque de Béliasouver. Il a été promis aussi qu'on livrerait les coupables. Somme toute, l'incident se termine d'une façon naturelle, vu que le gouvernement persan, impuissant sur les tribus nomades de la frontière, ne pouvait donner satisfaction lui-même.

L'opinion britannique et le gouvernement ont fait preuve de bonnes dispositions à l'égard de la Russie au cours de cet incident : peut-être faut-il voir là une heureuse conséquence de l'entrevue de Reval, à moins qu'on ne la rapproche de l'invasion des Afghans du côté du Kirman, — Afghans ou peut-être même Beloutchis, que d'aucuns croiraient volontiers incités par les autorités anglaises du Beloutchistan. Quoi qu'il en soit, voici quelles furent les paroles de sir Edward Grey sur une question de M. Lynch à la Chambre des Communes, le 4 juin : « Le gouvernement de Sa Majesté n'a reçu aucune communication du gouvernement russe expliquant ses intentions. Il ne considère pas qu'une telle communication fût nécessaire, car les représailles que les Russes exercèrent après la violation de leur territoire ne constituent pas une violation de l'intégrité de la Perse et ne causent pas de torts aux intérêts britanniques. » M. Pease, parlant au nom du gouvernement, s'était déjà exprimé d'une manière amicale sur les demandes de la Russie, dans la séance du 25 mai.

La situation intérieure. — Une nouvelle crise s'est produite dans la situation intérieure de la Perse, si troublée depuis la grève politique du clergé et des bazars qui obligea, en 1906, Mouzaffer ed Dine à accorder une constitution à ses sujets. On se rappelle qu'au mois de décembre dernier le Chah avait dessiné une tentative pour réduire le Parlement, mais qu'il n'avait pas osé aller jusqu'au bout en présence de la résistance que les « nationalistes » ou partisans du régime constitutionnel avaient organisée dans les rues de Téhéran. Sans doute pour être à même d'agir cette fois plus efficacement contre une assemblée qui, malgré tout ce que l'on peut dire en sa faveur, n'a jamais été jusqu'à présent qu'un élément de bavardages inutiles et d'anarchie, Mohammed

Ali quitta subitement le 4 juin Téhéran pour se rendre à la campagne à son palais de Bag ech Chah. C'était se mettre en bien meilleure posture pour attaquer l'élément réformiste qui n'a pas beaucoup de partisans à la campagne, tandis qu'il est très fort dans les villes et en particulier à Téhéran. Le Chah, qui s'entourait de toutes les troupes disponibles et en particulier des Cosaques persans commandés par le général russe Liakhof, a fait emprisonner un certain nombre d'agitateurs ; des boutiques furent fermées. Des notables étant venus faire des observations à Mohammed Ali, 14 d'entre eux, et parmi eux Djelal ed Daouleh fils aîné de Zill es Souldan, oncle du Chah, que le parti constitutionnel voudrait prendre pour chef contre le souverain, furent arrêtés et internés dans un palais situé à bonne distance de la ville. Ce fut le signal d'une nouvelle révolte. Le 10 juin, un millier de nationalistes se répandirent sur la place du Baharistan, le palais où délibère le Parlement. Bientôt des Cosaques apparurent portant un ultimatum royal qui sommait le Medjlis de disperser ces manifestants, dans deux heures, sans quoi usage serait fait de la force. Le Medjlis, ne se sentant sans doute pas capable de résister, et peut-être éprouvant jusqu'à un certain point de la malveillance pour les Andjoumens qui le poussent et cherchent à substituer leur autorité à la sienne, s'inclina, mais les Andjoumens firent afficher des placards révolutionnaires, et même ceux de Tebriz, de Chiraz et de Ksraim votèrent la déposition du Chah, manifestation d'ailleurs sans la moindre portée pratique. En même temps du reste, comme en Russie, une contre-révolution violente s'est organisée, et dans l'Azerbaïdjan il a éclaté des rixes très violentes entre les réformistes et ceux que l'on pourrait appeler les Vieux-Persans, qui ont envoyé des télégrammes de fidélité au souverain.

Le Medjlis inquiet rédigea un memorandum rappelant au Chah les différents manquements qu'il s'était permis à l'égard de la Constitution et lui demandant sa coopération pour ramener la confiance dans le peuple. Le Medjlis déclarait que, dans le cas où une réponse défavorable lui serait faite, il considérerait la situation sans issue et se dissoudrait laissant au souverain le soin de traiter directement avec la nation. Sept députés furent désignés pour porter ce memorandum au Chah. Mohammed Ali reçut assez mal cette députation et lui parla de très haut.

Dans un discours qu'il lui fit, il déclara : « Mes ancêtres ont gagné le trône avec le sabre, et je ne suis pas disposé à perdre mon héritage sans tenter un recours au sabre. » Puis, voulant en finir, Mohammed Ali Chah menaça les marchands du bazar d'une confiscation générale s'ils ne rouvraient pas leurs boutiques et somma le Parlement de livrer certaines personnes qu'il voulait arrêter. Sur le refus du Medjlis, il fit entourer le palais du Baharistan par ses Cosaques. La foule ayant tiré des coups de fusil, les troupes employèrent la force, firent même usage d'artillerie, bombardèrent le Baharistan et la fameuse mosquée

de Spah-Salar qui, d'après certains télégrammes, a beaucoup souffert. Un assez grand nombre de chefs réformistes furent arrêtés; d'autres parvinrent à se réfugier dans des légations, parmi lesquels le président du Medjlis, Momtaz ed Daouled, qui prit asile à la légation de France.

Après une courte lutte, le Chah s'est trouvé maître de la ville et il a proclamé une amnistie en même temps qu'il publiait un manifeste assurant sa fidélité à la Constitution et promettant que de nouvelles élections auraient lieu après un délai de trois mois. Toute la question est de savoir dans quelle mesure Mohammed Ali, malgré ses préparatifs, dispose de moyens pour établir fermement son autorité, non seulement dans la capitale, mais sur les villes des provinces qui sont en ce moment très agitées. Sans doute les éléments conservateurs et réactionnaires s'organisent en Perse, comme nous l'avons dit, et le clergé, au début très favorable à la réforme, semble, en présence des tendances rationalistes et antireligieuses d'un certain nombre de réformistes, faire maintenant machine en arrière et appuyer de nouveau le pouvoir du souverain. Mais il n'en reste pas moins que, jusqu'à présent, les chahs de Perse qui, depuis de longues années, ont négligé leur organisation militaire, n'ont pas paru capables de dominer d'une manière directe la totalité de leur royaume, et l'on peut se demander si Mohammed Ali, malgré toute son énergie, ne va pas se trouver obligé de reconquérir toute la Perse pour ainsi dire ville par ville, comme il a d'ailleurs déclaré qu'il était prêt à le faire si les circonstances l'exigeaient.

En attendant, malgré que les bazars aient été rouverts de force par les Cosaques, les transactions commerciales sont presque complètement interrompues dans Téhéran, comme on pouvait s'y attendre. Les maisons et fabriques de Moscou ont été momentanément obligées de suspendre en Perse leurs envois d'étoffes et de sucre.

La presse anglaise, après avoir très vivement soutenu naguère les réformistes, semble avoir considéré non sans indulgence le coup d'Etat de Mohammed Ali Chah. Sans doute peut-on attribuer en partie ce désintéressement de la cause de la liberté, qui pourtant excite si facilement l'enthousiasme des Anglais, à ce fait que tout indique depuis deux ans que les Persans ne sont pas encore préparés au régime représentatif dont l'essai n'a abouti jusqu'à présent chez eux qu'à un flot de bavardages vains et à un débordement d'anarchie. Mais il est probable que les Anglais, maintenant d'accord avec la Russie, c'est-à-dire n'étant plus désireux de s'appuyer sur l'élément réformiste pour combattre la cour inféodée à la politique russe, et de plus inquiets de l'appui que le mouvement réformiste donne à certaines tentatives allemandes, n'ont aucun désir de continuer le même rôle qu'ils eurent en 1906, quand la légation d'Angleterre fut à la fois la base et le refuge du parti constitutionnel persan. Enfin l'Angleterre, puissance asiatique, a nécessairement tout à perdre au développement de l'anarchie

persane qui non seulement risquerait de provoquer une intervention russe beaucoup plus accentuée que les Anglais ne désireraient, mais encore aurait une répercussion fâcheuse dans les domaines britanniques de l'Asie méridionale. Ce sont sans doute les raisons qui expliquent le calme avec lequel la presse d'outre-Manche a accueilli la tentative de Mohammed Ali Chah pour soumettre un parlement dont toute la bonne volonté n'a abouti jusqu'à présent qu'à mettre tout le pays dans le désordre.

Il est d'ailleurs juste d'observer que le chah, du moins dans ses proclamations, se déclare partisan du régime constitutionnel : il a pour lui, en ce sens, l'exemple de la Russie, où le gouvernement, après avoir affirmé sa force en dissolvant deux fois le Parlement et en modifiant selon ses besoins les lois électorales, a conservé le Parlement, et trouve même à l'heure actuelle en lui un collaborateur utile pour le renseigner sur les besoins du pays et l'aider à contrôler une administration qui en avait grand besoin.

ASIE ANGLAISE

L'industrie du coton dans l'Inde en 1907.

— Le dernier rapport annuel sur la situation de l'Inde qui vient de paraître contient d'intéressants renseignements statistiques sur les filatures et les tissages de l'Inde. On a souvent représenté comme un danger pour l'Europe les progrès des manufactures de la grande péninsule et, d'une façon générale, les tentatives faites par ce pays pour utiliser sur son territoire ses propres ressources. Les quelques chiffres précis que nous reproduisons ci-après pourront fournir aux personnes qui s'intéressent à ce problème d'utiles éléments de comparaison et une base certaine pour la discussion.

Il y avait, à la fin de l'année fiscale 1906-1907, c'est-à-dire au 1^{er} avril 1907, soit dans l'Inde britannique, soit dans les Etats indigènes, 217 manufactures de coton, contenant 59.400 métiers et 5.546.300 broches, donnant du travail à 211.400 personnes. Sur ces 217 usines, 106 se bornaient à la filature, 10 au tissage, les autres pratiquant les deux opérations. Le capital employé dans ces usines, en y comprenant, par évaluation, celui de 26 d'entre elles qui appartiennent à des particuliers, s'élevait à environ 11.330.000 livres sterling. 152 usines, contenant 71 0/0 des broches et 79 0/0 des métiers, sont situées dans la présidence de Bombay; 13 sont situées sur le territoire des Etats indigènes et dans l'Inde française, les autres sont dispersées dans les diverses parties de la colonie. En 1895-1896, la situation de l'industrie dont nous nous occupons était la suivante :

Nombre d'usines.....	148
— des métiers.....	37.278
— des broches.....	3.852.611
— des ouvriers.....	146.252

La production de ces usines en *fil* a atteint les chiffres ci-après, qui ne concernent, il faut avoir soin de ne pas l'oublier, la seule Inde britannique, non compris, par conséquent, les 13 usines qui fonctionnent soit dans les Etats indigènes, soit dans l'Inde française :

Production des filés de coton.

Moyenne	Numéros 1 à 25 livres (1)	Au-dessus de 25 livres (1)	Totaux livres (1)
1896-1897 à } 1900-1901... }	423.906.900	20.082.800	443.989.700
1901-1902...	527.448.600	32.556.200	560.004.800
1902-1903...	523.565.000	35.247.000	558.812.000
1903-1904...	515.203.400	40.987.400	556.190.800
1904-1905...	510.075.100	45.873.300	555.948.400
1905-1906...	610.602.900	45.015.900	655.618.800
1906-1907...	581.378.000	49.175.300	630.553.315

Le document auquel nous empruntons les éléments de la présente note commente le tableau ci-dessus en ces termes :

En 1900-1901, par suite de la famine qui ravageait une partie de l'Inde, par suite de la baisse des achats de la Chine, on constate une forte moins-value dans la production des numéros faibles. En 1901-1902, ces débouchés s'étant ouverts à nouveau et les prix du coton ayant sensiblement diminué, les usines reprennent toute leur activité. En 1903-1904, nouvelles difficultés : le prix du coton se relève et plusieurs usines ferment, tandis que certaines autres réduisent la production. Durant la deuxième moitié de l'exercice suivant (1904-1905), l'on assiste à une révolution complète dans l'industrie indienne du coton, avec une nouvelle baisse de la matière première et de fortes demandes de produits manufacturés : toutes les broches sont utilisées et les fabricants entrent dans une période de prospérité financière exceptionnelle, période qui se continue jusqu'en 1906-1907. Le trait le plus caractéristique de l'histoire de la filature de l'Inde dans ces toutes dernières années est la progression des numéros supérieurs à 25. C'est ainsi, par exemple, que la production des numéros 31 à 40 est passée de 12 millions 1/2 de livres (= livre de 0 k. 453) en 1901-1902, à 17 millions en 1906-1907.

Comme il fallait s'y attendre, l'importation dans l'Inde des fils de coton a décliné depuis quelques années. Le tableau ci-après permet de s'en rendre facilement compte :

Importation des filés de coton.

Moyenne	Numéros 1 à 25 livres (2)	Au-dessus de 25 livres (2)	Totaux livres (2)
1896-1897 à 1900-1901.	5.654.200	38.315.500	43.969.700
1901-1902 à 1905-1906.	3.571.800	29.095.600	32.667.400
1906-1907.....	2.538.600	32.070.900	34.609.500

Quant à la production des *tissus* de coton, elle a atteint les chiffres ci-après, qui ne concernent toujours, — comme ceux du tableau relatif à la

production des fils — que les manufactures de l'Inde britannique, laissant de côté la production des 13 usines établies soit dans les Etats indigènes, soit dans l'Inde française :

Production des tissus de coton. (En livres de 0 k. 453).

Moyenne des années	Ecrus	Autres	Totaux
1896-1897 à } 1900-1901... }	80.557.484	11.295.460	91.852.949
1901-1902...	96.210.200	19.756.000	115.966.200
1902-1903...	95.645.500	21.639.100	117.284.600
1903-1904...	106.515.100	23.361.100	131.876.200
1904-1905...	124.363.200	28.378.600	152.741.800
1905-1906...	126.687.400	29.912.900	156.600.300
1906-1907...	129.599.300	29.402.200	159.001.500

L'industrie du tissage est, plus encore que celle de la filature, concentrée dans la présidence de Bombay, dont la production représente, en 1906-1907, les 85 0/0 des chiffres ci-dessus. Ici encore on constate un progrès assez marqué dans la production des qualités un peu inférieures, bien que ces dernières ne constituent encore qu'une faible partie de la production totale de l'Inde.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier.

MM.

Duché (Marius), président de la Chambre de commerce française de Londres;

Willar dit Villars (Paul), correspondant à Londres de plusieurs journaux français.

Au grade de chevalier.

MM.

Goerg (Gustave), président de la Société française de bienfaisance de Londres;

Knecht (Joseph-François), consul, archiviste de l'ambassade de France à Londres.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

GÉNIE

Annam-Tonkin. — M. le *capit.* Legros est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *capit.* Fralon et Genez sont désig. pour la Cochinchine.

Troupes coloniales.

INFANTERIE

Annam-Tonkin. — Sont désig. pour le Tonkin :

MM. le *chef de bataill.* Desdous; les *capit.* Grivois, Bastide, Pertuis, Garde, Mosse, Serre et Combes; les *lieut.* Maignan, Hardouin, Chauveau, Gondy, Bahus, Cautellier, Gilles, Steff, Velle, Courrier, Delfaud, Simon, Delaissey, Montagne et Demoulin; les *sous-lieut.* Massé, Couéron et Le Moniès de Sagazan.

Cochinchine. — Sont désig. pour la Cochinchine :

MM. le *colonel* Diguët; les *capit.* Arnoux de Pirey, Gayda, Dominé, Fialix, Princet, Goumarre et Coquet; les *lieut.* Guillon et Michel.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *capit.* Crépeaux est désig. pour le *bataill.* de la Nouvelle-Calédonie.

ARTILLERIE

Annam-Tonkin. — Sont désig. pour Hanoï :

MM. le *lieut.-col.* Prost; les *chefs d'escad.* Valfrey et Besson; le *capit.* Redon et les *lieut.* Rouleau et Munier.

(1) Livres anglaises de 0 k. 453.

(2) Livres de 0 k. 453.

Sont placés aux batteries du 4^e rég. :

A Hanoi, MM. les *capit.* Soudois, Douchet, Civette, Pidoux et Rouanet; les *lieut.* Rogier, Delmont-Bébet, Tresmontant, Picard-Destelan, Morlière, Germain et Gardeux;

A Tourane, MM. le *capit.* Bouët et les *lieut.* Lambert et Chotard;

A Lang-son, MM. les *capit.* Bourrienne et Werquin; les *lieut.* Landriau et Guyot de la Hardrouyère;

A Dap-cau, MM. les *capit.* Morlière et Conjard.

M. le *capit.* Le Meut est affecté à la 6^e comp. mixte d'ouvriers à Hanoi.

Cochinchine. — Sont placés à Saïgon :

MM. le *chef d'escad.* Bourguignon; les *capit.* Valat, Derepas et Gérard; le *lieut.* Buat;

M. le *lieut.* Marc est désig. pour le Cap Saint-Jacques.

Sont désig. pour la Cochinchine :

MM. les *capit.* Clerc, Coppens, Méléart, Durnerin, Perney, Salvat, Aymard et Jean.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — MM. les *offic. d'admin. de 1^{re} cl.* Charbonnier, de 2^e cl. Volage et Brunet et de 3^e cl. Mercier sont désig. pour la Cochinchine.

SERVICE DE SANTÉ

Annam-Tonkin. — MM. les *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Piron et Dallot; les *méd.-maj. de 2^e cl.* Roubaud, Rencurel, Perrot; le *méd. aide-maj. de 1^{re} cl.* Allard et le *pharm. aide-maj. de 1^{re} cl.* Dary sont désig. pour le Tonkin.

MINISTÈRE DE LA MÉRINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Extrême-Orient. — M. le *capit. de frég.* Provensal est nommé au command. de la *Manche*;

MM. le *lieut. de vaiss.* de Solminihac et l'*enseig. de vaiss.* Marcenet sont désig. pour le même bâtiment;

M. le *lieut. de vaiss.* Boissarie est nommé au command. de l'*Esturgeon*;

M. le *lieut. de vaiss.* Biseuil est nommé au command. de la *Vigilante*;

MM. les *lieut. de vaiss.* Lecadet, Millot, Couy et Garnier sont nommés au command. de torpilleurs des mers de Chine;

M. le *lieut. de vaiss.* Péron est nommé au command. du *Vauban*;

M. le *lieut. de vaisseau* Moret est désig. pour le *Bruix*;

MM. l'*enseigne de vaiss.* Decantes et le *mécanic. ppal de 2^e cl.* Gouaillard sont désig. pour le *D'Entrecasteaux*.

SERVICE DE SANTÉ

Extrême-Orient. — M. le *méd. de 2^e cl.* Quantel est désig. pour l'*Achéron*;

Extrême-Orient. — M. le *méd. de 2^e cl.* Mirguet est désig. pour la *Manche*.

Bibliographie

Rapport sur une mission scientifique en Perse, par M. L.-J. OLMER (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, t. XVI). — Paris, Imprimerie nationale, 1908.

L'idée d'industrie éveille toujours dans l'esprit de gigantesques cheminées, de vastes usines vers lesquelles se presse une multitude fiévreuse d'ouvriers. Rien de tel en Perse où l'industrie, après avoir été une des plus florissantes des nations d'Asie, a gardé sa physionomie primitive, avec sa main-d'œuvre d'autrefois : boutiques étroites au fond desquelles se fabriquent confiseries, poteries, huiles, pains, chapeaux, et, dans des ruelles sordides, des teintureries, des tanneries, des savonneries, des fabriques de tapis, à demi cachées au milieu de recoins et d'un accès difficile.

Ce sont de véritables voyages d'exploration. Aujourd'hui, pour nous y conduire, nous avons un guide expérimenté en la personne de M. L.-J. Olmer, professeur de physique et chimie au collège impérial polytechnique de Téhéran, qui vient de publier, à la suite d'une mission scientifique en

Perse, un rapport très documenté sur l'industrie persane.

Sous le règne de Nasr-ed-Dine Chah, quelques Persans visitèrent l'Europe et rapportèrent dans leur pays des besoins nouveaux. Ce furent ensuite des Européens qui, à leur tour, vinrent se fixer à Téhéran et essayèrent de fonder quelques industries étrangères. La plus grande partie d'entre elles ne réussit pas : quelques-unes seulement subsistèrent et vivent encore, bien qu'à l'état embryonnaire. De sorte qu'à l'heure actuelle il y a en Perse trois genres d'industries : l'industrie indigène, la plus répandue encore, qui continue à employer les méthodes séculaires; l'industrie indigène modifiée au contact des industries qui ont vécu quelques années dans le pays, employant en partie des matières premières importées d'Europe, après s'être emparée de procédés nouveaux dont elle a souvent mal compris le but et la portée; enfin, la véritable industrie européenne, très peu développée et presque entièrement localisée à Téhéran, sous la direction d'Européens et d'Arméniens.

Dans le travail qui nous occupe, M. Olmer n'a fait mention que des deux premières sortes d'industrie. Tour à tour, il étudie dans tous ses détails de production, de fabrication et de vente, — l'industrie de la nourriture (pain, confiserie, lait, fruits); — puis l'industrie textile (coton, laine, soie, tapis); l'industrie chimique et la poterie, autrefois très prospère, au temps des Séfidis, dit l'auteur. « La faïence rivalisait avec celle de Chine : la verrerie ne le cédait qu'à celle de Venise »; — la teinture et le blanchiment; — les industries d'art; — et enfin, sous le titre « industries diverses », tout ce qui concerne le chauffage, l'éclairage, l'opium, dont la consommation augmente tous les jours en Perse; le tabac, la préparation des peaux, la fabrication du papier.

Cette sèche nomenclature à laquelle nous sommes obligé de nous borner permettra au moins à nos lecteurs d'avoir un aperçu de tout ce que contient le rapport de M. Olmer, si précis, si documenté et si clairement synthétique à la fois.

À l'heure où les événements attirent spécialement l'attention sur la Perse, cette étude ne manquera pas d'intéresser vivement tous ceux qui ont souci des questions extérieures.

L'avenir économique du Japon, par A. VIALATE. Paris, Librairie des Sciences politiques et sociales, Marcel Rivière. 1 vol. in-16, broché, 2 fr.

L'avènement du Japon au rang de grande puissance, ses ambitions avancées en Extrême-Orient, font de l'empire mikadonal un facteur singulièrement important dans la politique moderne. Mais son avenir politique est nécessairement lié à son avenir économique. « Pour accomplir la tâche qu'il s'est donnée, le Japon doit, de toute nécessité, se transformer de nation agricole, qu'il a été jusqu'ici, en nation industrielle. » Peut-il réussir dans cette entreprise? a-t-il les moyens de la réaliser? C'est la question que M. A. V. s'est proposé d'élucider. La première partie de son étude est consacrée au Japon économique au commencement du xx^e siècle. Dans la seconde, après avoir montré la nécessité pour le Japon de devenir un Etat industriel, il étudie les conditions dans lesquelles il se trouve relativement aux facteurs nécessaires à un développement industriel intense : question des matières premières, question des capitaux, question du personnel. « Si, à l'examen, — conclut M. A. V., — le péril économique japonais diminue singulièrement d'importance, il semble cependant que l'empire du Japon est assuré de trouver dans son développement économique la base indispensable à la réussite de ses ambitions politiques. »

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17